

LE
PÈRE LEFEBVRE

ET

L'ACADIE

PAR

Cédé Par

PASCAL POIRIER

**BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.**

BIBLIOTHÈQUE DES ELÈVES

MONTREAL

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

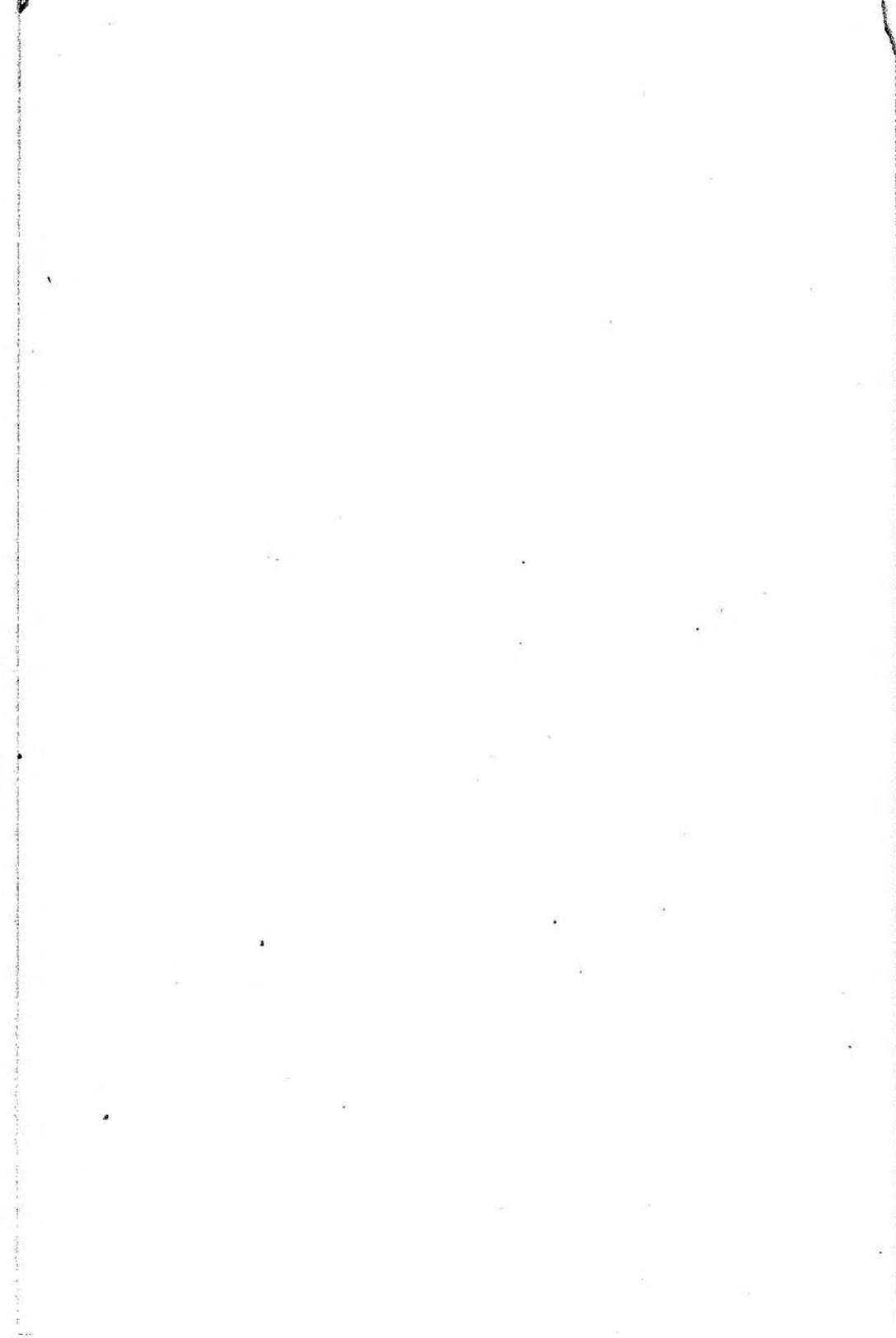
—
1898

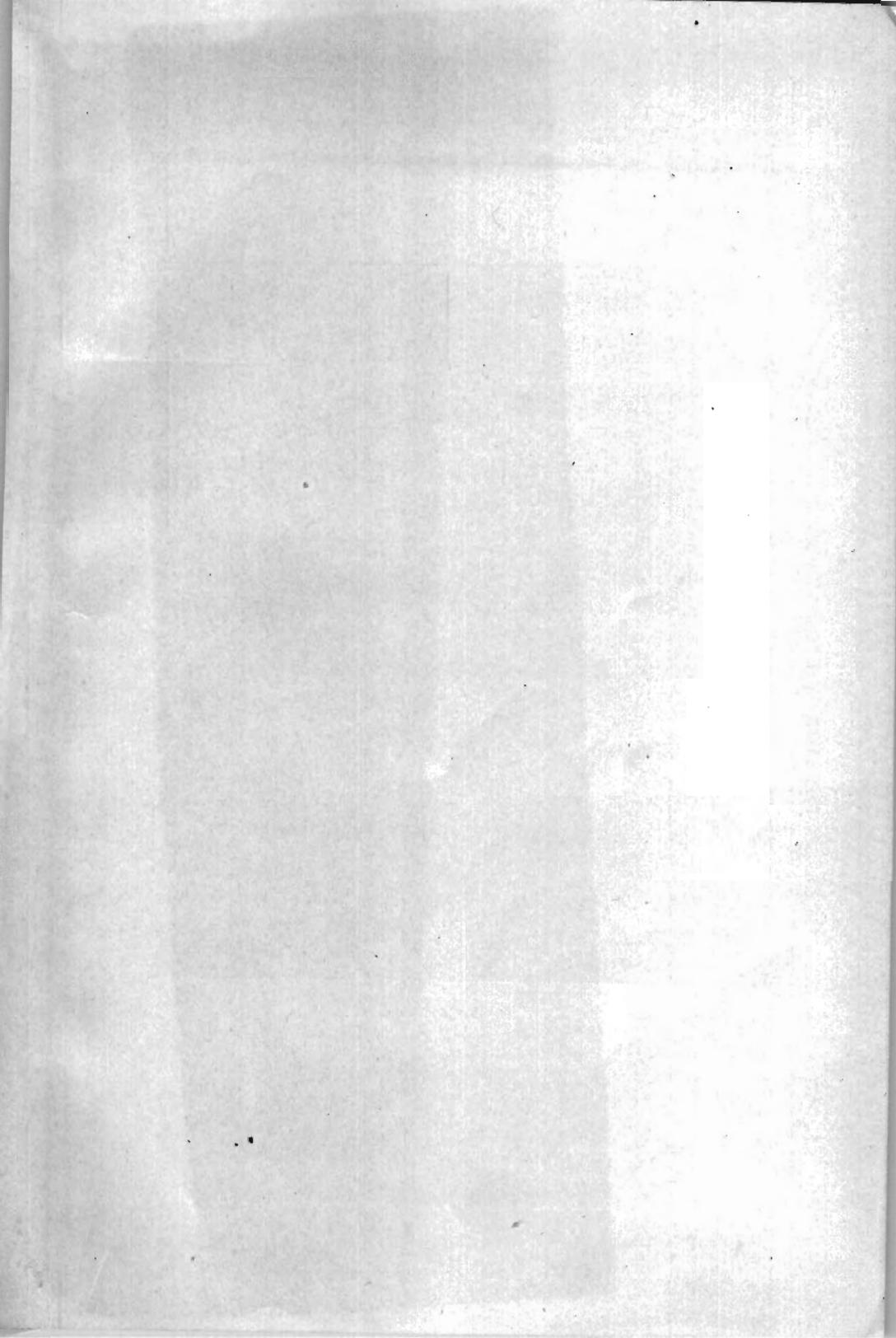
Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en
l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par M. PASCAL POIRIER,
au bureau du ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

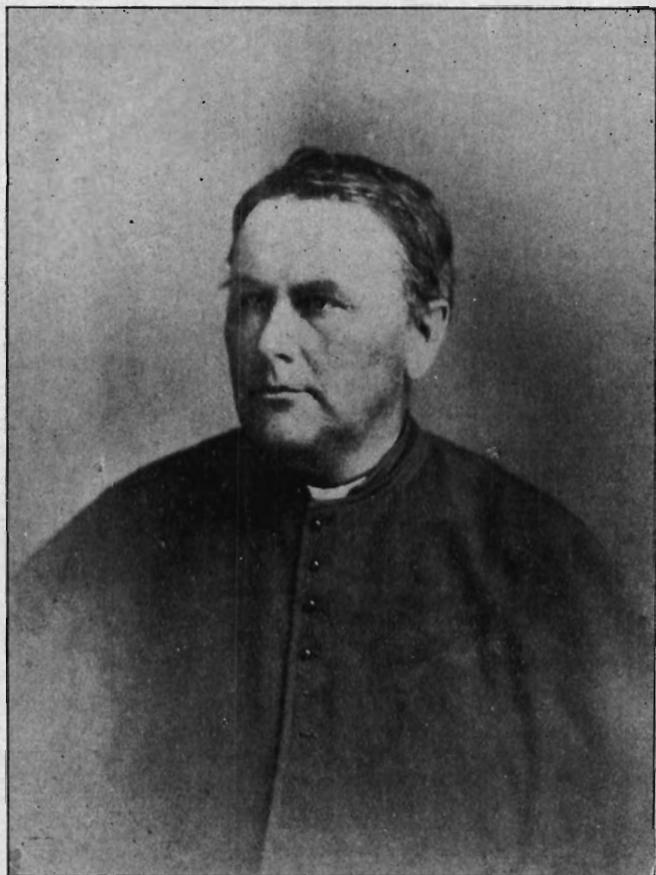
LE PÈRE LEFEBVRE

ET

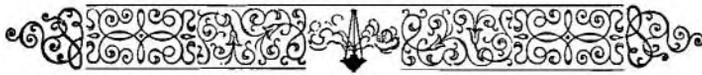
L'ACADIE







Le P. Lefebvre.



PRÉFACE

Le grand pape Léon XIII disait à dom Gasquet :
“ Publiez des archives du Vatican tout ce qui a quelque
“ valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit
“ sur les autorités ecclésiastiques. Si les Évangiles étaient
“ écrits de nos jours, on justifierait le reniement de saint
“ Pierre et l’on omettrait la trahison de Judas, pour ne pas
“ offenser la dignité des apôtres.”

Ces paroles du souverain Pontife, rapportées, il y a quelques années, par lord Halifax en Angleterre, seront ma justification auprès de ceux qui pourraient trouver hardis certains passages de ce livre.

Le siècle veut la vérité, et il exige que les grands et les puissants aient le courage de l’entendre. Il y a plus de respect dans une vérité nécessaire dite avec franchise, que dans certaines flatteries de cour proférées avec bassesse. Là où les courtisans seuls sont écoutés, l’orgueil ne tarde pas à commander en maître à des esclaves. Dire la vérité aux rois était autrefois un crime de lèse-majesté. Les rois s’en vont ; mais ils n’emportent pas avec eux tout l’orgueil humain.

Dans ce livre que j’offre au public avec beaucoup de défiance de moi-même, j’ai cru nécessaire de grouper autour de mon héros les événements qui ont précédé immédiatement et suivi son arrivée au milieu des Acadiens ; de faire l’appel

nominal de tous ceux, — de saints missionnaires pour la plupart, — qui ont préparé le relèvement de notre race ; de passer en revue les forces vives de l'Acadie. Si je me suis étendu longuement sur les choses d'éducation, c'est d'abord, parce que le P. Lefebvre a été un grand éducateur, et, ensuite, parce que l'étude comparative de cette question, synonyme de civilisation et de progrès, a été, jusqu'à ce jour, à peu près mise à l'index au Canada.

Je reconnais d'avance le bien-fondé de la critique qui me reprochera d'avoir abusé des digressions.

La fondation du collège de Memramcook a été pour les Acadiens un recommencement de vie nationale ; voilà pourquoi j'ai fait la chronique de cette institution. Quant au P. Lefebvre, il est pour tout le monde le plus grand bienfaiteur de sa patrie d'adoption, et, pour ses élèves, un saint.

L'esquisse de sa vie a été pour moi une œuvre de reconnaissance et de piété filiale.

Plusieurs personnes m'ont aidé à réunir les pièces dont je me suis servi. Je désire offrir tout particulièrement mes remerciements à la vénérable Sœur Léonie, fondatrice, avec le P. Lefebvre, de la communauté de la Sainte-Famille, au Canada, et au R. P. Girard, D. D., professeur de philosophie au collège Saint-Joseph.

Mais les appréciations des événements et des faits, les jugements sur les personnes, sont de moi seul. Je porte seul la responsabilité de cet ouvrage.





LE PÈRE LEFEBVRE

ET

L'ACADIE

CHAPITRE PREMIER

De Montréal à Saint-Philippe de Laprairie. — Extrait de baptême. — Saint-Philippe. — Étymologie du nom et origines de la famille du P. Lefebvre. — Son père coureur-des-bois. — Les trappeurs canadiens. — Histoire de deux Anglais et d'un seau d'eau.

Le voyageur qui se rend de Montréal à Boston, par le chemin de fer du Pacifique, arrive, après avoir salué sur sa route les Highlands, Caughnawaga et Saint-Constant, grands villages pleins de vie et d'activité industrielle, à une petite station isolée et d'apparence assez chétive.

— Saint-Philippe ! vocifère en un langage inintelligible l'employé du train.

Saint-Philippe est le lieu où naquit, le quatorze février mil huit cent trente et un, Camille Lefebvre, le futur sauveur de l'Acadie ; et c'est le cœur gros d'émotions que je descendais, au mois de juin dernier, en quête de renseignements, à ce village qui me faisait songer à un autre village, non moins chétif, où naquit, il y a dix-neuf cents ans, un enfant qui, lui, devait être le Sauveur de tous les hommes.

Plein de ces pensées, et tout bouleversé par les souvenirs qui m'assaillaient en foule, j'aborde un paysan que le passage du convoi semblait plonger dans une profonde stupeur :

— Avez-vous connu le père Camille Lefebvre ? lui demandai-je, en m'excusant de la liberté que je prenais.

— Le P. Camille Lefebvre ? Vous voulez peut-être dire *Hubert* ? Ah ! c'était un grand *prêcheux*, allez !

— Pouvez-vous m'indiquer quelque personne capable de me renseigner à son sujet ? Y a-t-il quelqu'un de sa famille qui demeure encore dans cette paroisse ?

— Ah ! bien oui, il y a Médard Demers, son beau-frère, qui l'a élevé ; et puis il y a monsieur le curé que vous pourriez bien aller voir. Pauvre *Hubert*, c'est donc vrai qu'il est mort ! On dit qu'il a fait beaucoup de bien, là-bas, dans la vieille Cadie des Cayens¹. Tenez, je l'ai connu quand il n'était pas plus grand que ça. On l'appelait aussi *Mimi*. Il venait faire la lecture chez nous. C'était un brave enfant, allez !

— Vous aussi, vous me paraissez un brave homme, lui dis-je ; puis-je vous demander quel est votre nom ?

— Moi, je m'appelle . . . Dupuis, et mon grand-grand-père venait de la Cadie.

Un quart d'heure ne s'était pas passé, que nous étions devenus de vieux amis, nous accablant l'un l'autre de questions, lui sur la vieille Cadie et les Cayens, moi sur celui qui faisait l'objet de mon voyage à Saint-Philippe de Laprairie. Je sus par quels chemins son aïeul à lui, né à Port-Royal, était venu, à travers les bois, de Boston à Saint-Jacques-le-Mineur ; combien d'Acadiens étaient morts en route de faim et de misère ; le nom des premiers habitants de la paroisse ; mais je ne pus guère tirer de renseignements sur Camille Lefebvre, *Hubert*, comme il l'appelait toujours. Il semblait tout bouleversé d'avoir rencontré quelqu'un qui arrivait tout droit de la vieille Acadie ; et il n'était pas bien sûr que les Anglais ne préparaient pas quelque autre mauvais coup contre ses frères des provinces d'en bas.

1—L'Acadie est formée de deux mots, la *Cadie*, d'où Acadie.

Vous pourriez bien aller voir monsieur le curé, m'avait dit mon compatriote Dupuis. Le conseil me parut bon. Au reste, l'église n'est distante que d'un petit quart de mille de la gare. Bâtie d'un calcaire gris, sans prétention d'architecture, et datant d'assez loin, elle domine gravement le modeste village dont elle occupe l'une des rares élévations de terrain. Tout auprès, je découvris la maison curiale, qui me sembla n'avoir aucune ambition d'éclipser l'église ; ce qui me parut d'excellent augure, le bon Dieu étant ici mieux logé que son vicaire.

Celui-ci, M. Laporte, me fournit, avec une amabilité parfaite, mêlée à beaucoup d'esprit, les renseignements qu'il possédait ; mais comme il n'avait la cure de la paroisse que depuis 1878, il me renvoya aux archives. J'y trouvai l'acte de baptême que j'étais venu chercher, et le transcrivis avec l'émotion d'un antiquaire découvrant une médaille du plus grand prix.

“ Le quinze février mil huit cent trente-un, par nous prêtre soussigné, a été baptisé sous condition Camille, né hier au soir, du légitime mariage de Louis Lefebvre, laboureur, et de Véronique Bouthillier de cette paroisse. Le parrain a été Louis Paillant, la marraine Louise Bouthillier, qui, avec le père, présent, n'ont su signer.

“ R. F. LAJUS, Ptre.”

Ce M. Lajus était vicaire de Saint-Philippe, en 1831 ; M. François-Xavier Pigeon en était le curé.

La maison de M. Médard Demers, où le P. Lefebvre a passé une partie de son enfance, et que, sur les indications de mon ami Dupuis, il s'agissait maintenant de trouver, est à quatre milles de l'église de Saint-Philippe, sur le chemin de Saint-Jean. Les habitations sont clairsemées sur la route ; mais le sol, gris, lourd, a toute la fécondité des autres terrains d'alluvion qui entourent l'île de Montréal.

A votre droite et à votre gauche s'étendent, tranchant sur l'horizon, des lisières de forêts qui offrent des trouées à travers lesquelles vous apercevez des habitations. Ce sont les

“rangs.” Les rangs de Saint-Philippe sont non moins riches et non moins bien bâtis que la paroisse elle-même.

D'espace en espace, l'œil se repose sur de beaux grands arbres isolés, et parfois sur de véritables bosquets, dont les cultivateurs des environs de Montréal émaillent avec tant de goût leurs terres et ombragent leurs champêtres habitations.

Saint-Philippe est une des anciennes paroisses du comté. Il confine, au nord, à la paroisse de Laprairie dont il faisait autrefois partie; à l'est, à la paroisse de l'Acadie; au sud-est, à Saint-Jacques-le-Mineur, et à Saint-Constant par l'ouest. De la maison où est né le P. Lefebvre à l'église de l'Acadie, il y a quatre milles environ, à vol d'oiseau, et six milles par le “chemin du roy.”

Les premiers actes consignés aux archives paroissiales remontent à 1752. Aujourd'hui la population de la paroisse s'élève à 1600 âmes.

Il faisait nuit noire quand j'arrivai chez M. Médard Demers. Connaissance fut bientôt faite de part et d'autre, et je pus recueillir de la bouche de cet excellent homme et de sa digne épouse l'histoire des premières années du P. Lefebvre.

Mais il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître d'abord les origines de son nom et de sa famille.

A défaut d'un croisé, de la cuisse de Jupiter, ou des trente-deux quartiers de noblesse que les généalogistes d'antan, soucieux de leurs intérêts, offraient à ceux dont ils voulaient célébrer la gloire, le héros de ce livre se contentera d'une racine grecque ou latine pour premier aïeul connu. Faure, glorieusement régnant sur la République française, n'en eut pas d'autre, *faber*, c'est-à-dire ouvrier¹.

Son premier ancêtre canadien fut Pierre Lefebvre, né à Boy-Guillaume, dans le diocèse de Rouen, en Normandie, en 1652, et qui vint s'établir, tout jeune homme, à Laprairie, où

¹—Plutarque dit dans une de ses *Vies*: “ Il proposa le bouclier à tous les fèves qui pour lors estoient à Rome; ” et, en note, son traducteur français, Jacques Amyot, ajoute: Fèvre (*faber*), ouvrier en métal, d'où Lefebvre.

il épousa, en 1673, Marguerite Gagné, veuve de Martial Sauton¹.

Il engendra, — pour suivre la méthode de généalogie bibli- que, — François, qui engendra Louis, qui à son tour engendra Louis, de qui est né un autre Louis qui fut le père de Camille Febvre.

Louis se maria trois fois. Il eut de ses deux premières femmes une nombreuse postérité. De sa troisième, née Marie- Véronique Bouthillier², et veuve de Jean-Baptiste Moquin, il n'eut qu'un seul enfant, Camille. C'est celui dont nous essayons d'esquisser la vie.

Avant de s'établir à Saint-Philippe, Louis Lefebvre fit l'école buissonnière, chère encore aux Canadiens du commen- cement de ce siècle, et qui consistait à parcourir en trappeurs les immenses étendues qui constituent aujourd'hui le nord et l'ouest canadien.

Elle est étonnante, cette race des trappeurs canadiens. Feni- more Cooper, le capitaine Mayne Reid et les plus extra- vagants romanciers de cape et d'épée n'ont pas imaginé d'aventures plus invraisemblables que les vraies aventures vécues par les coureurs-des-bois canadiens. C'est une famille à part, dont les demi-dieux des temps fabuleux de la Grèce, dont les chevaliers errants du moyen âge sont les aïeux. Ils en descendent en ligne droite. Nemrod, de biblique mémoire, était leur ancêtre à tous, mais non pas leur maître. Le trap- peur canadien n'a pas connu de maîtres; personne ne l'a jamais surpassé en folle témérité, en courage froid et calculé, en finesse, en extravagances, en générosité, en dissipations, en héroïsme, en endurance.

Les Anglais, dix fois plus nombreux que les Canadiens, n'a- vaient pas perdu de vue les rivages de l'Atlantique, par la

1— *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay.

2— En France, les de Bouthilliers, famille de grands chrétiens, dont Denys Bou- thilliers, seigneur de Feuillecourte et du Petit-Thouars, commença l'illustration, au 16e siècle, se divise en deux branches, les Chavigny et les Rancé. Peut-être se rattachent-ils originairement aux Bouthilliers du Canada, mais il m'a été im- possible d'en établir la preuve.

crainte des sauvages et du grand inconnu, que déjà nos coureurs-des-bois avaient exploré, fureté tout le continent. Les régions polaires de la baie d'Hudson, les grands lacs, les montagnes Rocheuses, tout le parcours du Mississipi, la Louisiane, étaient le champ de course de ces hommes incroyables. Un canot d'écorce, l'été; des raquettes, l'hiver; un fusil sur l'épaule, et, à la ceinture, avec le sac-à-feu, le couteau-croche propre également à accommoder une truite saumonée et à éventrer un ours gris; quelques provisions pour partir; une larme en voyant pleurer la mère, ou en regardant la croix du clocher disparaître derrière la colline; puis ces héros, ces fous, partaient gaîment pour la conquête de l'Amérique du Nord.

Le voyez-vous là-bas, debout comme un prophète,
 Le regard rayonnant d'audace satisfaite,
 La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,
 Prendre possession de ce domaine immense,
 Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France
 Et du monde civilisé ?¹

C'est de Jolliet prenant possession du Mississipi que parle ici le poète.

Joseph Tassé a fait deux gros volumes avec *les Canadiens de l'Ouest*. Il reste à écrire cinquante romans et autant de poèmes épiques. Mais, depuis *la Henriade*, on n'écrit plus de poèmes épiques.

Quelques-uns s'en revenaient au village natal; mais, la plupart du temps, pour retourner bientôt, pris par la nostalgie des grandes forêts et des prairies immenses.

Un certain nombre, trouvant qu'il n'est pas bon d'être seul, surtout quand de nombreuses et faciles sauvagesses s'offrent pour remplir le précepte de la Genèse, prenaient femme plus ou moins régulièrement.

De ces unions dans le goût de Jean-Jacques Rousseau sont nés, entre autres, les métis du Manitoba.

1—*La Découverte du Mississipi*, par Louis Fréchet — 1886.

Quelques-uns, plus esthétiques, revenaient au Canada chercher une payse, puis s'en retournaient faire souche de blancs à Windsor et dans maints autres postes de la compagnie du Nord-Ouest ; d'autres, comme Faribault, Vital Guérin, Jean-Baptiste Beaubien, Joseph Robidou, Salomon Juneau, Julien Dubuque, s'attardaient à fonder de grandes villes futures dans l'Ouest américain : Saint-Paul au Minnesota, Chicago dans l'Illinois, Saint-Joseph au Missouri, Milwaukee¹ au Wisconsin, Dubuque à l'Iowa. Les citoyens de ces villes leur dressent aujourd'hui des monuments.

La descente des rapides, une fièvre maligne, des bagarres homériques, la flèche d'un sauvage, en emportaient un certain nombre ; et, sur la tombe de ceux-ci, nul prêtre en surplis blanc ne vint prier, aucune femme vêtue de noir ne vint pleurer.

“ A bien des endroits ”, écrit Mgr Taché dans la relation de son premier voyage à Saint-Boniface, “ pendant tout le long de la route nous avons vu des croix plantées sur les tombes des personnes noyées ou mortes en voyage.”

Ce sont les fosses des voyageurs canadiens tombés sur la grande route de l'ouest.

Louis Lefebvre arrivait directement de “ Michel-Makinah ”², me dit mon hôte, quand il vint s'établir définitivement, en 1794, à Saint-Philippe de Laprairie ; dans tous les cas, “ c'était dans les langues.”

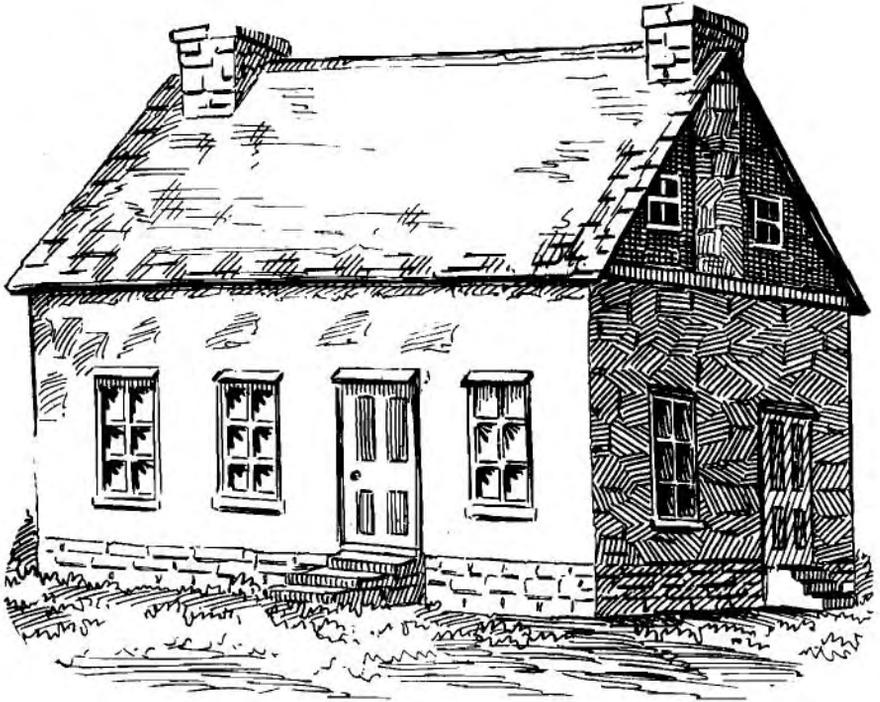
Il avait amassé quelque argent, et il commença par s'acheter une belle grande terre sur laquelle il se construisit lui-même une maison. C'est dans cette maison, dont l'esquisse est ici reproduite, qu'est né le P. Lefebvre.

Sans style aucun, tenant le milieu entre les anciennes maisons normandes, à toiture se projetant en corniche relevée à ses rebords, et les maisons acadiennes d'un cachet plus

1—Milwaukee signifie Terrebonne. Juneau, qui venait de ce dernier endroit, donna à son campement le nom de son village natal, traduit en algonquin. *Dulces reminiscitur Argos.*

2—Michillimakinac, dans l'Etat de Michigan.

anglais; ayant un corps de logis en pierres mal assorties, recouvertes d'un crépi blanc; construite en bois depuis la sablière jusqu'au faite; avec deux grosses cheminées écrasées et qui s'ouvraient en foyers à leur base, avant l'introduction des poêles en fonte, cette maison me parut plus anguste que le palais du Louvre. J'y pénétrai plein du respect qui saisit



Maison où est né le P. Lefebvre.

le catholique en entrant dans une église où Dieu réside. Musulman, j'eusse enlevé ma chaussure, comme au seuil d'une mosquée.

Même simplicité à l'intérieur qu'au dehors. Du confort, mais de luxe point. La maison d'un Acadien de Memramcook assez à l'aise. Une cloison la divise en deux dans le sens de la longueur. A l'arrière, la cuisine, servant en même temps de

salle à manger. Sur le devant, à droite, une pièce tenant lieu d'un modeste salon ; à gauche, deux chambres à coucher.

— C'est là qu'est né le P. Lefebvre, me dit la maîtresse de la maison, en m'introduisant dans la chambre du fond . . .

Quand on a été voyageur, et qu'on revient de *Michel-Makinah* avec des économies, on ne s'arrête pas à mi-chemin. Grâce à son esprit d'ordre, Louis Lefebvre fit de la culture de son champ une industrie payante. Après sa première terre, il en acheta une deuxième, puis une troisième ; bref, il eut autant de fermes que d'épouses ; et il devint l'un des habitants les plus à l'aise de la paroisse de Saint-Philippe.

C'était un homme solidement charpenté et d'une force peu ordinaire. Le P. Lefebvre, qui ne parlait jamais de sa famille, se laissa pourtant aller à raconter à quelques-uns de ses écoliers en vacances l'épisode suivant, datant de sa plus tendre enfance. Il avait gardé pour son père un respect profond, mêlé d'une admiration où perçait une teinte d'orgueil filial.

“ Comme la plupart des hommes forts, nous disait-il, mon père était doux ; mais il ne fallait pas réveiller le lion, je veux dire, le coureur-des-bois, qui dort.

“ Deux Anglais en goguette l'apprirent un jour à leurs dépens. Ils arrivaient en voiture de Montréal ou d'ailleurs. C'était pendant les guerres de Papineau. Les “ patriotes ” venaient d'être écrasés à Saint-Eustache, et mon père, ce jour-là, était de mauvaise humeur. Je crois qu'il n'avait jamais beaucoup aimé les Anglais. Ceux-ci entrent sans frapper, et lui enjoignent d'un ton rogue d'aller donner à boire à leur cheval.

“ — Le puits est là, leur dit le vieillard, qui était devenu pâle, vous pouvez aller vous servir vous-mêmes.

“ En maugréant le plus capable des deux s'avance vers le “ banc des seaux, ” et en prend un dont il veut se servir pour abreuver sa monture.

“ — Non pas celui-là qui est pour le monde, fait observer mon père ; il y a un vaisseau à la bringuebale pour les animaux.

“ — *Hell!* la bringuebale, murmura l'Anglais à son compa-

gnon ; mon cheval est aussi propre qu'un d. . . . Canadien-Français. Et il continua de se diriger vers la porte, avec le seau demi d'eau.

“ Un bond, un éclair, le vieillard avait sauté sur le seau, qu'il arrachait des mains de l'insulteur, lui lançant le contenu en pleine figure.

“ Le compagnon se précipita sur lui. C'était un homme tout petit. Dans tous les cas mon père le saisit, une main sur le chignon du cou, une autre plus bas, et vlan ! à travers la croisée !

“ L'autre, les yeux encore tout pleins d'eau, s'avance sur lui les deux poings en arrêt. Celui-là tomba comme un plomb du coup de poing qu'il reçut. Sa tête porta la première sur le parquet.

“ Mon père, craignant qu'il ne fût mort, le ramassa ; puis, après l'avoir ranimé avec l'eau qui restait dans l'autre seau, l'aida à sortir de la maison et l'escorta jusqu'à la voiture que le petit tenait toute prête, les dents lui claquant dans la bouche.

“ — Bonjour ! leur dit-il. Si vous buvez chez vous dans les mêmes vaisseaux que vos chevaux, vous saurez, mes gars, que les Canadiens sont baptisés, et qu'ils boivent à part.”

En nous racontant cela le bon P. Lefebvre riait, riait de son grand rire franc, où il mettait toute son âme.

Et nous qui, pour la plupart, avions assisté à des scènes bien autrement brutales, où les nôtres, hélas ! n'avaient pas toujours eu le dessus, nous trouvions héroïque ce vieillard qui faisait ainsi respecter sa maison des Anglais. Dans notre enthousiasme nous lui aurions élevé des statues.

Louis Lefebvre mourut le 7 février 1846, âgé de près de quatre-vingts ans.





CHAPITRE DEUXIÈME

Son enfance. — Sa mère. — Ses premières écoles. — Première communion. — Le père Laperle. — Mort de son père. — L'école de Singer. — L'hiver au Canada. — Lectures. — A-t-il aimé? — L'amour de la nature chez les poètes, les saints et chez Camille Lefebvre.

Camille Lefebvre avait quinze ans quand il perdit son père. L'héritage paternel était presque tout passé aux mains des enfants des deux premiers lits, de sorte que la troisième femme, Marie-Véronique, resta, avec son enfant, dans un état assez voisin de la misère. C'était une personne courageuse et douce, craignant Dieu et mettant en lui tout son espoir. Dieu et Camille, cette mère n'aimait rien autre chose autant sous les cieux et au delà.

Rien ici-bas ne fait aussi bien comprendre l'amour de Dieu pour les hommes que l'amour des mères, rien ne s'y conforme autant, rien ne s'en rapproche de si près. La mère chrétienne est surtout belle entre les femmes : *mater admirabilis*. La vierge du cloître est peut-être plus rapprochée de l'Agneau : la mère chrétienne lui ressemble davantage. Il y a ceci de commun entre Jésus et la mère, le sacrifice par l'amour. Tous deux enfantent des âmes pour les conduire à Dieu. Les mères sont les pourvoyeuses du paradis. Et partout et toujours elles sont les mêmes. Marie, à Bethléem et à Nazareth, est sans doute l'idéal ; mais le sentiment maternel ne diffère pas chez elle de celui de nos mères à nous. Il n'était qu'intensifié par la présence de la divinité. Dans son fils elle adorait son Dieu. Mais Jésus était avant tout son fils, la chair de sa chair ; et la mère, chez elle, ne perdit jamais ses droits.

Quelles furent les occupations du jeune Camille, jusqu'à la mort de son père ? Celles de son âge, sans doute. L'histoire

d'un homme ne commence, à proprement parler, que lorsqu'il a atteint l'âge d'homme, et c'est heureux, parce que cela lui permet de dérober au monde les plus belles, les plus sereines années de sa vie. Les jeux d'abord, quand l'enfant trouve des compagnons. Le jeune Camille n'en avait guère, vivant seul dans la maison avec ses vieux parents.

Son père ne savait pas lire ; les coureurs-des-bois avaient bien autre chose à faire qu'à tenir une plume et à se farcir la tête des signes de l'alphabet. S'ils les avaient appris dans leur première enfance, après cinq, dix ans de la vie des bois, il n'en paraissait guère.

Par contre, dame Véronique Bouthillier possédait la somme totale des connaissances littéraires de la plupart des paysannes canadiennes : elle savait lire. Peut-être aussi pouvait-elle écrire.

Quand, les dimanches et les jours fériés, elle se rendait à l'église de Saint-Philippe, accompagnée de Louis Lefebvre, du vivant de celui-ci, et du jeune Camille toujours, elle n'oubliait jamais de prendre, sur la corniche où reposait la pendule, le gros *Paroissien romain* acheté chez Fabre et Gravel, à Montréal.

Ce qu'est la bible dans la demeure d'un protestant, le livre de prières l'est dans la maison d'un Canadien ou d'un Acadien. C'est pour les uns et les autres le livre par excellence, *biblion*.

On a lieu de croire que Camille apprit à assembler ses lettres dans le vieux *paroissien romain* de sa mère, et que c'est elle-même qui lui montra à lire.

Il est une reproduction d'un tableau de Mathias Rimbrecht devant laquelle je me suis souvent et longtemps arrêté. C'est sainte Anne montrant à lire à Marie. L'anachronisme d'un volume relié entre les mains de la sainte Vierge,—les grands peintres de la Renaissance en ont fait bien d'autres,—ne diminuait en rien l'émotion que je ressentais en voyant cette mère penchée avec amour sur sa fille, et lui enseignant les Ecritures. Il existe d'autres tableaux, d'une forte inspiration, représentant la même scène. Mais je n'ai vu nulle part, et ne

sache pas qu'il existe, signé d'un nom italien ou français, de toile représentant Marie montrant ses lettres à Jésus¹. Il me semble pourtant qu'il y a là un thème d'une grandeur infinie dans sa naïveté même : une vierge enseignant Dieu ! Et pourquoi pas, si Dieu est son fils ?

Le P. Lefebvre répétait souvent que les deux plus beaux jours de sa vie étaient celui de sa première communion et celui où il fut consacré prêtre. Quand il en parlait, on sentait, au léger tremblement de sa voix, à voir ses paupières battre, comme si de douces larmes étaient prêtes à s'échapper, que les premières émotions revenaient toutes. C'était pour le préparer à ce grand jour de la première communion, à ce grand bonheur, que sa mère lui avait appris à lire.

On me contredira peut-être, mais je n'en ai pas moins la conviction que c'est à cause de leur première communion qu'une grande proportion de nos paysans canadiens apprennent à lire. L'école n'est pas naturellement populaire chez nous, où les ambitions sont peu élevées, où les carrières se suivent et se ressemblent. Les anciens Egyptiens et les Français d'Amérique ont, sous le rapport de la routine, plus d'un trait de ressemblance.

L'école trouverait peu sa raison d'être dans bien des campagnes canadiennes, sans le catéchisme qu'il faut apprendre pour faire sa première communion. C'est à Saint-Jacques-le-Mineur, dont l'église, en droiture, n'est éloignée que d'une lieue environ de la maison de Louis Lefebvre, que Camille fit la sienne. Sa mère venait d'être frappée de paralysie, et son père, brisé avant l'âge par le surmenage de la vie des bois et l'excès du travail, était devenu à peu près impotent. L'enfant fut placé à Saint-Jacques-le-Mineur, chez sa marraine, Marie-Louise Bouthillier, épouse de "Fanfan" Moquin, pieuse et charitable personne, qui l'entoura de soins et de la plus tendre affection.

Avec quel recueillement, avec quel amour, n'a-t-il pas dû

1—Un nommé Kowalsky a fait un tableau de ce genre. La sainte Vierge y est représentée toute jeune.

recevoir, pour la première fois, son Dieu, lui qui, cinquante ans plus tard, ne parlait de cet événement que les yeux remplis de larmes ! Son cœur d'enfant fut ce jour-là blessé d'un trait dont il ne sut, dont il ne voulut plus guérir : *saucius amore !*

Nous le verrons, dans la suite de son humble et laborieuse existence, en butte aux contradictions auxquelles l'homme, né de la femme, est assujéti. Mais partout, mais toujours, il se consolera des désillusions de la vie et des déceptions humaines, en s'épanchant avec amour aux pieds de Celui qui réside dans nos tabernacles ; il y recourra dans toutes les tribulations qui déchireront son âme, et y puisera chaque fois plus de forces que n'en trouva, chez les anciens, Antée au contact de la Terre : il s'y jettera encore, et avec quelle ferveur ! lorsqu'il verra la protection d'en haut couvrir manifestement son œuvre.

Camille montra de bonne heure de grandes dispositions à s'instruire. A Saint-Jacques, il fut mis à l'école, un an d'abord, chez une dame Loysel, puis une couple d'années chez le père Laperle, magister d'une grande réputation, dont il devint bientôt l'écopier favori.

Toutes choses ont ici-bas leurs limites, même le savoir de dame Loysel, même les connaissances du père Laperle. Celui-ci avoua à tante "Fanfan" que les livres ne pouvaient plus rien apprendre à son Camille ; que lui-même, le maître d'école le plus en renom à dix lieues à la ronde, lui avait livré tous les arcanes de son érudition, ne pouvait plus rien lui enseigner, était au bout de son latin, qu'au reste il n'avait jamais étudié, attendu que les Frères, chez lesquels il "s'était éduqué" ne le montraient pas. A part la lecture et l'écriture, que le père Laperle appelait toujours la calligraphie, son élève connaissait à fond son arithmétique, c'est-à-dire les quatre règles fondamentales, la géographie "universelle", l'orthographe et les rudiments de la grammaire. C'était, pour le brave magister, le *de omni re scibili* de Pic de la Mirandole, les colonnes d'Hercule de tout ce qui pouvait s'apprendre dans une école de campagne.

Heureusement pour le futur fondateur de l'Université de

Menramcook, il s'ouvrit, vers ce temps-là, sous les auspices de l'abbé Proulx, à Saint-Philippe même, tout près de l'église, dans le bâtiment qui sert encore aujourd'hui d'académie, une école extraordinaire. Des laïques : Donohue, un Irlandais ; Tournad, un Français ; George Singer, un Allemand, y enseignèrent successivement le latin.

Louis Lefebvre résolut d'y envoyer Camille.

C'est sur ces entrefaites que le vieux coureur-des-bois mourut, âgé de 78 ans.

La mort de son père fut pour Camille la première grande douleur de sa vie. Jusque-là, il avait vécu dans l'insouciance du jeune âge, partageant son temps entre l'école, les jeux, et le culte de ses vieux parents, qu'il aimait d'une tendresse infinie. Son père, dont il ne se rassasiait pas de se faire raconter les expéditions lointaines et la vie aventureuse de trappeur, lui semblait le plus illustre héros qui eût jamais pénétré dans les profondeurs du grand Ouest. Et voici qu'il lui était enlevé.

Ses yeux s'ouvrirent à la vie, comme ceux d'un aveugle que la vision de la nature frapperait pour la première fois. Il regarda autour de lui, et se trouva seul au monde, avec une mère adorée dont il devenait l'unique soutien. Il regarda devant lui et aperçut la mort, la mort hideuse qui guettait sa mère, qui le guettait lui-même, qui guette tous les hommes. Puisque son père, le vainqueur dans mille aventures héroïques, y avait succombé, qui était capable d'échapper à ses coups ? Il eut peur et se jeta, comme lorsqu'il était petit enfant, dans les bras de sa mère. Il la trouva calme et confiante en Dieu. Dans ce corps frêle et brisé par la maladie, il vit une âme sereine et résignée, pour laquelle la mort n'avait pas de terreurs. Ce spectacle fit sur son âme une impression profonde.

Il sortit de l'épreuve le cœur brisé, mais l'âme fortifiée. Camille Lefebvre n'était plus un enfant : c'était désormais un jeune homme, transformé par la douleur, et entrant dans la vie comme un athlète dans la lice.

Il reprit le chemin de l'école de George Singer.

Ce n'était pas pour l'écolier une affaire de pur agrément.

Quatre milles à l'aller, quatre milles pour le retour. La tâche journalière était rude, surtout quand le chemin était mauvais et le temps inclément. Mais le jeune homme avait quinze ans ; il avait vu mourir son père, et tous les soirs sa mère paralysée l'attendait pour l'embrasser.

La route qui conduit au village de Saint-Philippe est morne et déserte, et rien n'interrompt le recueillement de celui qui la parcourt, rien ne le distrait de ses pensées. Le jeune Camille devenait de plus en plus rêveur. Les longues méditations de la marche, matin et soir, favorisaient son recueillement intérieur ; il s'isolait de ses compagnons et aimait à rester en tête-à-tête avec son âme.

Il entendait des voix au fond de son cœur.

Tout homme providentiel porte au dedans de lui-même, ou rencontre sur sa route, un buisson ardent d'où sortent des voix. A Moïse, qui délivra de la captivité d'Égypte le peuple hébreu, la voix disait : " Je parlerai par ta bouche et t'enseignerai ce qu'il faudra dire." A Camille Lefebvre, qui sauva la nationalité acadienne, elle murmurait tout bas : " Instruis-toi, tu seras prêtre."

Devant cette voix, qui était en même temps une vision mystérieuse, l'enfant se dressait tout illuminé. L'image d'un lévite vêtu de blanc et d'or et montant à l'autel, fascinait son œil ébloui.

Tous les matins, pendant deux ans, il alla régulièrement au " petit collège " de Saint-Philippe, c'est ainsi que l'on appelait l'école du professeur allemand, se faire enseigner les rudiments de la langue latine.

Soit que la latinité de Herr Singer fût à son tour épuisée, ou, ce qui est plus vraisemblable, que le courageux enfant ne voulût plus être à charge à sa mère et aux siens, il abandonna l'école pour se faire lui-même instituteur. Il avait alors dix-sept ans et entra résolument, à son propre compte, dans la vie. A partir de cet âge jusqu'à son dernier jour, jusqu'à sa dernière heure, il pourra, avec saint Paul, dire à ses amis : " Ces mains m'ont fourni à moi et à ceux qui étaient avec moi tout ce qui nous a été nécessaire."

Il fit d'abord l'école dans le "rang"¹ de Saint-Claude, un an ; puis, six mois, dans le "rang" de Saint-Marc, dans sa paroisse natale même.

L'enseignement dans une école de concession mène lentement à la fortune. Avec beaucoup d'économie, cependant, Camille Lefebvre y amassa un petit pécule, ce qui lui permit, après ces dix-huit mois écoulés, d'aller étudier, près d'un an, à Saint-Cyprien, à trois lieues de Saint-Philippe.

Singer avait-il porté à Saint-Cyprien ses pénates et ses schlagues ? Quelque ecclésiastique y avait-il ouvert une classe ? C'est ce qu'il m'a été impossible de déterminer. Quoi qu'il en soit, on y enseignait le latin ; et le jeune homme termina là, tant bien que mal, ses études classiques. Il dut à la bienveillance de l'abbé Morin, curé de Saint-Cyprien, qui l'avait remarqué et pris en grande affection, de pouvoir finir son année avec la somme de ses économies. Le bon curé lui donna pendant quatre mois l'hospitalité de son presbytère, avec le gîte et le couvert, le jeune latiniste s'engageant, en retour, à faire le catéchisme aux enfants de la paroisse. Il est vraisemblable que l'abbé Morin se fit lui-même, durant ces quatre mois, son précepteur particulier.

On s'étonnera peut-être qu'avec si peu d'études préparatoires, — les éléments du français et trois ans de latin, — un homme soit devenu, comme nous le verrons bientôt, un des premiers orateurs de son pays, en même temps que le fondateur et le directeur d'une grande maison d'éducation ; que sur des bases apparemment si insuffisantes, un édifice aussi considérable ait été construit avec la dernière solidité.

Pour tous ceux qui sont convaincus en leur âme et conscience qu'en dehors du collège classique, ou petit séminaire tel que constitué dans ce pays, toute éducation est incomplète, tout cours d'études défectueux, sinon mauvais, il va sans dire que les études du jeune Lefebvre ne pouvaient le conduire à grand chose, le préparaient, tout au plus, à faire un mauvais

1—Le "rang" est ce que nous appelons en Acadie la concession ; et, plus récemment, le *ridge*.

sujet. S'il faut, comme il y a deux cents ans, comme il y a cent ans, une année d'éléments latins, une année de méthode, une année de versification exclusivement latine, deux années d'humanités, belles-lettres et rhétorique, et deux années de philosophie scolastique, le tout enseigné selon les méthodes stéréotypées, où le texte du livre, le plus souvent appris par cœur, tient lieu de tout ; s'il faut tout cela, et rien que cela, pour préparer aux luttes et aux charges de la vie l'homme qui se destine au service de l'Église ou aux professions libérales, il est clair que Camille Lefebvre n'avait devant lui aucun avenir utile.

Il ne savait pas faire de vers latins ; il n'avait jamais récité par cœur le moindre traité scientifique, ni, mot à mot, son histoire, sa géographie et sa philosophie. Il savait juste assez pour désirer s'instruire, et n'avait pas encore pris ses auteurs en dégoût.

Sa mémoire était naturellement heureuse ; mais il avait négligé d'en faire la qualité maîtresse de son intelligence. Les qualités qu'il avait de préférence exercées étaient l'esprit de recherche, qui se rend compte des choses par lui-même ; l'esprit d'observation et de comparaison, sans lequel le jugement ne peut se former, et la raison, " la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes " (Descartes). Il ne s'estimait pas sottement supérieur aux autres hommes parce qu'il traduisait du latin en mauvais français : il parlait pour dire la vérité, et lisait quelquefois dans le beau livre de la nature mis sous ses yeux par le Créateur.

Les solides, les maîtresses facultés de son être, se trouvaient mises en éveil sans effort, et équilibraient, sans la neutraliser, son imagination, qui n'avait pas été montée à ses dernières puissances. Son application n'avait pas été fatiguée à des choses dépourvues de substance et d'utilité. A l'encontre des forts en thème, il ne croyait pas savoir le latin, parce qu'il déchiffrait son *De viris*, ni sa littérature, parce qu'il traduisait mot à mot Virgile et connaissait par ordre chronologique les noms de tous ceux qui ont écrit les chefs-d'œuvre de la langue française, jusqu'à La Harpe. Surtout personne ne lui avait

assuré, avec toute l'autorité du *ipse dixit magister*, qu'il avait positivement parcouru le cycle des connaissances humaines, et que tout ce qui s'enseignait en dehors du collège de George Singer, ou d'une manière différente, était dangereux pour les mœurs et ne valait pas la peine de s'apprendre.

Bref, quoique le plus instruit, probablement, de tous les jeunes gens de son village, il était demeuré humble, ayant l'intuition, lui dont le jugement *personnel* s'était souvent exercé à trouver la vérité en dehors du livre et du maître, qu'il ne savait pas tout ce qu'il devait ou pouvait savoir.

Un homme de vingt ans qui entre dans la vie avec ces habitudes d'esprit et cette idée de lui-même, n'eût-il qu'un bien léger bagage de connaissances, en saura plus long, à l'âge de quarante ans, que le prodige le plus merveilleux en mémoire mécanique, que le fort en thème le plus bruyamment acclamé, que l'écolier le plus satisfait de lui-même, qui se puisse engendrer sur les bancs du collège. Si, ajouté à cela, il rencontre sur sa route un homme sympathique, capable de le comprendre et de le diriger, ou tombe sur un ouvrage qui lui découvre les horizons qui lui conviennent, sa vocation vraie se dessinera devant ses yeux comme ces sentiers lointains que l'œil exercé du voyageur découvre au haut d'une montagne, et qu'il devra parcourir pour arriver à sa destination.

Le conseiller, Camille l'avait trouvé dans l'abbé Morin ; il trouva le livre dans la bibliothèque du village, qu'il dévorait. Cette bibliothèque n'était guère formidable à parcourir : quelques romans moraux, le *Télémaque* de Fénelon, les *Contes* de Perrault, une histoire de France, l'*Imitation* de Jésus-Christ. Ces livres furent à peu près ses seuls professeurs de littérature française. Ils lui suffisaient. C'est Démosthène, n'est-ce pas, qui lut et copia jusqu'à huit fois Thucydide, et qui apprit dans cet auteur à parler le grec comme personne avant lui ne l'avait jamais parlé. C'est en se familiarisant avec ce petit nombre d'auteurs que le P. Lefebvre puisa ce vocabulaire inépuisable, étonnant, trouva cette phrase toujours pleine et toujours variée qui caressait l'oreille comme une musique ; sut toujours, à la suite du sujet bien en relief, mettre le verbe

bien en son temps, et donner à sa période cette forme dont les incidentes et les autres parties du langage venaient sans effort compléter le contour harmonieux.

Dès ses premières prédications il étonna ses auditeurs par le nombre et l'abondance de sa phrase. Mais n'anticipons pas.

Pour la plupart des Européens et notamment pour les Français, le Canada est un pays hyperboréen, que le soleil réchauffe et féconde durant cinq ou six mois de l'année, et qu'ensuite le froid envahit et couvre d'un manteau de glace. On n'est pas encore revenu, là-bas, des "quelques arpents de neige" de Voltaire, n'ayant, sous le rapport de notre pays, comme les Bourbons sous d'autres rapports, "rien appris et rien oublié." Notre hiver, surtout, leur paraît une saison impraticable.

Il est vrai que nos carnivals d'hiver, illustrés dans les revues du monde entier, contribuent à affermir la croyance que les seuls ours polaires et les habitants revêtus de leurs fourrures, peuvent, durant la rude saison, mettre le nez aux fenêtres du Canada. Cette croyance a même grandement contribué, et contribue peut-être encore, à retarder la colonisation française dans notre pays.

Or, l'hiver est précisément la belle saison pour "l'habitant" de la province de Québec. C'est l'époque des réunions joyeuses de la jeunesse; des longues soirées commençant à six heures et se terminant à minuit; des retours en voiture, chaudement enveloppés de fourrures, après la veillée; des longues files de traîneaux se rendant à l'église, le dimanche; de la raquette, qu'un écrivain d'outre-mer écrivait la "jaquette," en ajoutant: "Il faut que les Canadiens soient fortement constitués pour sortir aussi peu vêtus durant la saison des froids"; c'est, le printemps revenu, la taille des érables et les *sucreries* sous bois, dont les Européens n'ont jamais soupçonné les acres enivrements; c'est partout l'air vif, mais si sain, si vivifiant, si hilarant pour les poitrines!

Nous avons de ces hivers-là, en Acadie, autrefois, avant que nos hameaux eussent été brûlés et que la chanson joyeuse eût été bannie de nos chaumières. Ce qui nous en reste,

sauf la température, n'est que le reflet du passé. Les joies d'antan ne s'y retrouvent plus.

Les soirées d'hiver, en 1850, avaient conservé, à Saint-Philippe de Laprairie, tout l'entrain des plus belles époques de la colonie canadienne. C'était par excellence le temps des réunions et des amusements. Pendant que les jeunes gens s'ébattaient aux jeux populaires et naïfs importés de Normandie, les anciens, groupés dans une des extrémités de la maison, ou, le plus souvent, rangés autour de la "maçonne," où flambait un grand feu clair, se racontaient les légendes du passé, les guerres avec l'Angleterre, les prouesses des coureurs-des-bois, et quelquefois les histoires terrifiantes des sorciers et des loups-garous.

Louis Lefebvre y amenait son fils, qui savait lire, comme nous l'avons vu, dès l'âge de dix ans.

Bientôt on s'aperçut qu'il lisait remarquablement bien. *Geneviève de Brabant* faisait alors fureur dans les campagnes. Camille lisait aux vieillards et aux personnes mariées les aventures étranges de cette femme que tous trouvaient admirable. Les jeunes gens eux-mêmes abandonnaient le jeu des "gages," le "clairon du roy," "la chaise honteuse," "madame fait sa toilette," "chaînez la boulangère," et, quelquefois, le cotillon, pour venir écouter les histoires merveilleuses que li-ait le jeune enfant de sa voix vibrante et douce.

La réputation du "liseux" se répandit bientôt par toute la paroisse. Tout le monde voulait l'entendre. Afin de procéder avec ordre, on s'arrangea pour que les réunions eussent lieu à tour de rôle, tantôt dans une maison et tantôt dans une autre; le programme en était arrêté d'avance et annoncé le dimanche, à la porte de l'église. La paroisse, d'une lieue à la ronde, s'y rendait en foule. Cela dura, avec plus ou moins de régularité, jusqu'à la mort de Louis Lefebvre.

C'est encore Camille qui, pendant le mois de Marie, lisait l'office pour ceux que la distance empêchait de se rendre à l'église.

On parle encore aujourd'hui, à Saint-Philippe, des lectures de *Hubert*. Toute la paroisse le connaissait sous le nom de

Hubert. Pourquoi? Personne ne me l'a jamais su dire. M. Benjamin Sulte, pour qui les choses et les hommes historiques du Canada n'ont pas de secrets, croit que ce nom lui fut donné à sa confirmation. Le bruit des grands travaux lointains du P. Lefebvre est arrivé jusqu'à Saint-Philippe; la paroisse est fière de son enfant. Mais la renommée du prédicateur n'a jamais fait oublier la vogue du lecteur. C'est surtout à ce dernier titre qu'on se souvient de lui et qu'il est toujours aimé des vieillards.

Une légende, semblable à celle qui a longtemps couru sur Pie IX, s'est accréditée dans bien des endroits, chez nous, en Acadie, c'est que le P. Lefebvre entra dans les ordres à la suite d'une déception d'amour.

Dans le cas de ces deux hommes bien faits, au regard doux et dominateur, à l'esprit vif, aux manières naturellement distinguées, une légende de cette nature se lance spontanément, et s'accrédite ensuite toute seule.

Cette histoire sentimentale est, toutefois, une fiction. Presque à mon regret j'en ai acquis l'assurance, à Saint-Philippe même. Aucun amour de femme, sauf celui de sa mère, n'a disputé à Dieu le cœur de Camille Lefebvre, avant son entrée en religion. Sa jeunesse fut celle d'un jeune homme exemplaire, prédestiné au service des autels. Je puis écrire de lui ce qui a été dit du jeune marchand d'Assise, saint François, auquel Dieu et le pape Innocent III avaient remis la tâche humainement impossible de relever par la pauvreté l'Eglise s'écroulant sous les abus des richesses féodales et épiscopales: "Il fut toujours courtois et chaste."

Camille Lefebvre et François d'Assise, tous deux dans le monde à l'âge vertigineux de vingt ans, distingués, choyés et recherchés parmi tous les jeunes gens de leur entourage, aimables et beaux, livrés aux séductions de la poésie, possédant une éducation à peu près pareille, furent constamment l'un et l'autre "courtois et chastes." Le biographe du stigmatisé de l'Alverne ajoute: "Personne n'entendit jamais de lui une parole blessante ou honteuse." C'est encore l'histoire de Camille Lefebvre.

Sa passion, il en avait une, était la grande nature. Chaque fois qu'il le pouvait, il s'en allait, accompagné de *Pitou*, son petit chien, dans un bois voisin, rêver, ou peut-être prier. Il y passait de longues heures, surtout les dimanches, après les offices divins, quand le ciel était beau et que les arbres étaient verts. Là, son oreille s'ouvrait aux bruits des feuilles balancées par le vent, au gazouillis des oiseaux chantant dans les ramures, et son cœur aux voix que les poètes et les saints entendent dans la solitude.

Elles sont réelles, ces voix ; ils sont véritables, ces colloques entre les âmes et les choses. Ecoutez plutôt le poète :

Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,
Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime !

Tous les poètes sont des amants de la nature. Depuis Théocrite, et bien avant lui, le monde les a vus troublés devant l'âcre parfum de ses senteurs, épris de sa jeunesse éternelle et de son éternelle beauté. Les païens la divinisaient dans le *lucus* ou bois sacré, dans le fleuve, dans l'arbre, père de la Dryade, dans le zéphir léger, dans le vent impétueux, dans la borne marquant la limite des propriétés, dans l'océan immense, dans le soleil, dans les planètes. Pour eux, comme pour les panthéistes modernes, la nature faisait partie de la Divinité. Hésiode, pour être heureux, demandait " l'ombre dans l'enfoncement d'une roche " ; et le berger de Virgile, " un hêtre branchu " pour s'étendre sous son feuillage.

Pour les poètes chrétiens, la nature est, tantôt un temple mystérieux où Dieu réside :

Arbres, vous m'avez vu fuir l'homme et chercher Dieu,

s'écrie Victor Hugo avec un accent d'angoisse infinie ; tantôt c'est un cyclorama où l'on voit se dérouler toutes les scènes de la passion du Sauveur des hommes :

Tout l'univers est plein du grand Crucifié ;

tantôt c'est un témoin semblable à ceux qu'invoque le prophète :

Cieux, écoutez ma voix, terre, prête l'oreille!

Mais nulle part elle n'est Dieu ; elle n'est, comme nous-mêmes, que l'œuvre de ses mains.

Ce sont peut-être les prophètes et les saints qui ont le mieux compris la nature, qui l'ont aimée du plus naïf amour, qui ont su la mieux faire parler au diapason de sa voix. "Herbes et plantes qui germez dans la terre, sources et fontaines, bénissez le Seigneur", s'écriaient les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ardente. Les mages antiques comprenaient et annotaient le langage des oiseaux, et saint François d'Assise voyait dans le monde physique un poème divin "où le Créateur a écrit quelque chose de lui-même."

Au dire de l'un de ses biographes, "un site gracieux, une végétation luxuriante, les jeux changeants de la lumière, le mouvement animé des sources et des eaux, il n'y avait pas de beauté dans la nature qu'il ne fit profession de comprendre et d'aimer... C'est le plus sérieusement du monde qu'il disait : "Notre frère le feu ; nos petits frères les agneaux ; notre sœur l'eau ; nos petites sœurs les alouettes."

Saint Bernard ne déclare-t-il pas que "c'est principalement dans les champs et dans les bois qu'il apprit, par la contemplation et la prière, à comprendre les Ecritures, et qu'il n'eut jamais d'autres maîtres dans ses études que les hêtres et les chênes de la forêt ?"

"Tout être qui contemple et étudie la nature, dit le cardinal Gibbons dans *le Progrès humain*, trouve un langage aux arbres, des paroles aux ruisseaux rapides, et des enseignements aux pierres mêmes, pour s'élever de la nature à Dieu, qui en est l'auteur."¹

Il serait facile et très intéressant de multiplier ici ces citations. Bossuet, notre grand Bossuet, clora la liste des

1—Shakespeare dit la même chose dans *Comme il vous plaira*, acte II, scène 1.

amants classiques de la nature : " C'est à l'homme, dit-il, dans un de ses sermons, à prêter une voix, une intelligence, un cœur tout brûlant d'amour à toute la nature visible, afin qu'elle aime en lui et par lui la beauté invisible du Créateur."

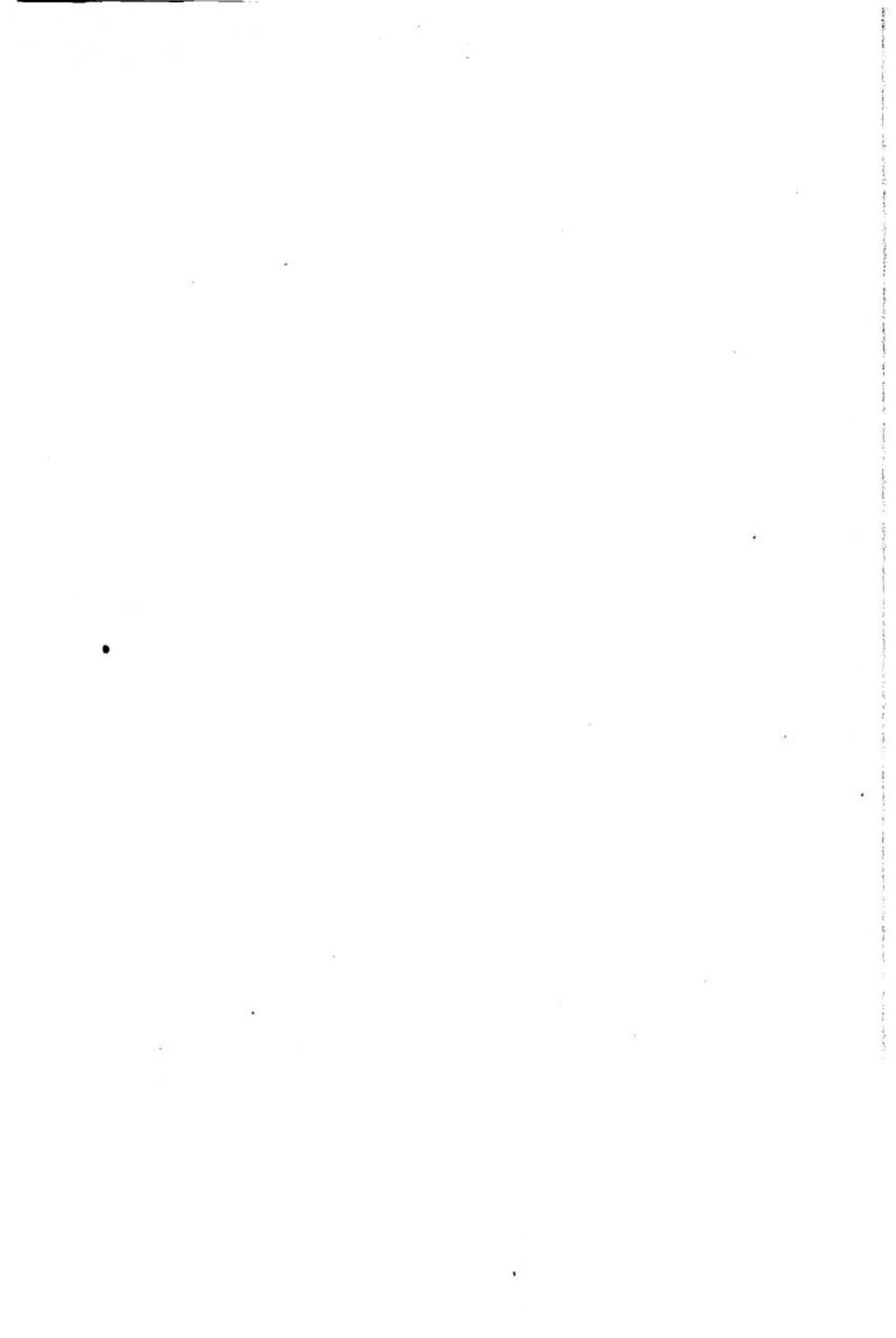
Camille Lefebvre appartenait à cette glorieuse famille des poètes, des prophètes et des saints, pour qui la nature parle un langage compris du cœur ; qui l'aiment comme une sœur aînée, à cause de leur père commun ; qui entendent distinctement la voix de Dieu dans le murmure éternel des vagues, dans les soupirs du vent qui pleure, dans l'hymne qui sort des nids, dans les harmonies que font, la nuit, pour les rêveurs et les amants, les sphères célestes.

Ecolier, dans les bois il marchait plein de rêves,
Respirant le soleil et le parfum des sèves ;
Il oubliait son livre entre ses mains ouvert,
Et lisait le printemps aux pages du désert¹.

Un arbre avait, entre tous, le privilège de l'attirer. C'était un de ces grands peupliers canadiens, haut comme un cèdre du Liban et solennel comme un prophète.

Son parasol de feuillages tamisait doucement les rayons du soleil, et, à ses pieds, la sylvatique formait un tapis sur lequel il aimait à se reposer. Que d'heures délicieuses il passa là, lisant, rêvant, priant, écoutant les voix ! Pour détourner l'attention, il apportait avec lui son fusil de chasse, le vieux "mousquet à pierre" qui avait servi à son père dans ses courses lointaines aux pays de l'Ouest. Les voisins croyaient qu'il chassait, et s'égayaient même un peu de sa maladresse. Mais son pieux manège n'échappait pas à l'œil plus perspicace de sa mère, laquelle, à l'exemple de la mère de Celui qui, recherchant aussi la solitude, s'isolait sur les montagnes de la Samarie et de la Judée, et jusque dans le jardin des Oliviers, pour prier et pleurer, gravait dans son cœur toutes les paroles et observait discrètement toutes les allées et venues de son enfant.

¹—Laprade, *les Symphonies*.





CHAPITRE TROISIÈME

Sa vocation religieuse. — Pèlerinage. — Son entrée à Saint-Laurent. — Il enseigne. — Noviciat. — Epreuves. — La pauvreté, l'obéissance et la chasteté. — Était-il humble et obéissant ? — Le R. P. Rézé. — Profession religieuse. — Son ordination à la prêtrise.

Il règne quelque obscurité sur la période de la vie du P. Lefebvre s'étendant depuis sa sortie de l'école de Saint-Cyprien jusqu'à son entrée à Saint-Laurent. Les renseignements que j'ai pu recueillir sont légèrement contradictoires.

Sa mère avait épousé, en premières nocés, Jean-Baptiste Moquin. De ce premier mariage étaient nés deux enfants, Ambroise et Flavie. Quand mourut son second mari, Louis Lefebvre, elle resta, comme nous l'avons vu, seule avec Camille, alors âgé de quinze ans, dans une situation de fortune assez précaire. Flavie avait épousé Médard Demers. Celui-ci s'empressa de recueillir la mère et le jeune homme, qui demeurèrent avec lui, Camille jusqu'à son entrée en religion, et sa mère jusqu'à sa mort.

Les conditions pénibles dans lesquelles ses études avaient été poursuivies ; cette existence retirée et méditative qu'il affectionnait ; ses inquiétudes pour son avenir et celui de sa mère, et surtout la solution du redoutable problème de sa vocation, avaient sérieusement compromis sa santé. Il était fluet et pâle, à vingt ans ; ses joues étaient émaciées, et, sous ses forts sourcils superbement arqués, sous sa chevelure d'ébène quelque peu négligée, sa figure douce et pensive, illuminée d'un sourire facilement moqueur, lui donnait un air de jeune lévite altéré des autels. "Il fera un prêtre," disaient les femmes en le voyant passer, songeur, au travers du hameau.

Sa vocation l'obsédait. S'il eût fait ses études dans un col-

lège ordinaire, rien n'eût été plus facile pour lui que de se fixer. Son directeur spirituel lui eût indiqué sa voie ; pour devenir religieux, il lui eût suffi d'entrer dans un noviciat : pour être prêtre séculier, de s'entendre avec son ordinaire. Mais Camille, quoique à peu près aussi instruit qu'un élève de petit séminaire, n'avait pas fait d'études au sens donné à ce mot au Canada : il n'avait pas passé huit ans dans un collège, et il était sans ressources pécuniaires.

L'avenir s'étendait devant lui comme une mer immense qui le sollicitait : mais il était semblable à un marin retenu sur la plage faute d'un esquif. Sa vie dépérissait à regarder l'horizon bleu et à réprimer les élans de son âme.

Il avait, comme tout le monde, entendu parler des Jésuites et des choses que ces hommes prodigieux font. Dans une de ces poussées que donne, à vingt ans, un premier enthousiasme, il se décida à demander son admission dans leur ordre. C'est au moins ce que m'affirme M. Demers.

— Je le conduisis moi-même dans ma voiture, me dit-il, à Montréal, et le laissai dans le parloir du collège Sainte-Marie. Mais il n'y resta pas longtemps, un mois environ ; il s'en revint à la maison sans jamais nous dire pourquoi.

Avait-il réellement songé à se faire Jésuite ? Cela est très possible. Le rêve d'un jeune homme ardent est plus vaste que ne le sera jamais sa carrière future ; il vise surtout les sommets inaccessibles et les étendues sans limites. A vingt ans, Alexandre dut rêver la conquête de plus de royaumes qu'il n'en subjuga dans la suite ; et saint François-Xavier, à sa mort, avait sans doute moins converti d'infidèles à Dieu qu'il n'avait cru possible de le faire dans les enthousiasmes de ses trente ans.

L'ordre de saint Ignace de Loyola ne convenait pas à la nature et surtout à la mission du P. Lefebvre. En tout cas, ses études, ou plutôt son défaut d'études, lui en auraient pour de longues années fermé les portes.

Le R. P. Rézé croit qu'il n'alla chez les Jésuites de Montréal que pour y suivre une retraite. Cette version aussi est possible.

On a également prétendu qu'il était entré, pendant quelque temps, chez les frères de la Doctrine chrétienne. Cette opinion subsiste encore à Saint-Laurent et à la Côte-des-Neiges. Après de sérieuses recherches, je me crois en état de pouvoir affirmer qu'il n'en est rien. Il n'est jamais allé chez les Frères et n'en a jamais manifesté le désir. La règle des Frères leur interdit d'être prêtres, et Camille se sentait mystérieusement attiré vers les saints autels. Il ne se l'avouait pas à lui-même (qui peut se croire digne de célébrer les divins mystères ?) ; mais, de quelque côté qu'il se tournât, l'aimant de son âme s'orientait toujours dans la direction du pôle lumineux qui l'attirait.

Revenu auprès de sa mère, chez M. Demers, il se montra plus songeur encore qu'auparavant, et reprit ses longues promenades au bois. Son âme commençait même à s'ouvrir au découragement, quand il apprit qu'une communauté de religieux, nouvellement établie à Saint-Laurent, offrait à l'admission des postulants de grandes facilités. Voici à quelle occasion.

Sur les conseils de sa mère, il avait entrepris un pèlerinage à Sainte-Anne de Varennes. Ces sortes de voyages, à cette époque où les pèlerinages à bénéfices, douillettement emménagés en chemin de fer, n'étaient pas encore à la mode, se faisaient péniblement au pied du pèlerin. Camille y alla, seul ou de compagnie, dans un grand recueillement. Il communia et pria de toute l'ardeur de son âme. Il ne demandait pas un miracle, mais il sollicitait, par l'intercession de l'aïeule de Celui qui se déclare être lui-même " la voie," un peu de lumière pour bien connaître sa vocation.

Dans une hôtellerie où il s'était arrêté, au retour, un journal lui tomba sous les yeux, *la Minerve* de Montréal, où il était annoncé que les R.R. P.P. de Sainte-Croix offraient de faire terminer leur philosophie, ou leur théologie, à deux ou trois jeunes gens qui s'engageraient en retour à faire quelques heures de classe quotidienne à leur collège de Saint-Laurent.

Cette annonce du journal le frappa comme une grande lumière éblouissante. Il y vit le miracle de la bonne sainte

Anne, et n'eut rien de plus pressé que d'arriver à Saint-Philippe et d'annoncer l'heureuse nouvelle à sa mère. Tout le monde tomba facilement d'accord : sainte Anne ne s'était-elle pas déclarée ? C'est en juillet qu'avait eu lieu le béni pèlerinage ; au mois d'août suivant, Camille partait pour Saint-Laurent, conduit par son beau-frère, celui-là même qui déjà l'avait laissé, l'hiver d'avant, au parloir des Jésuites. Cette fois-ci il ne s'en revint pas. Les conditions d'entrée furent arrêtées à la première entrevue. Il devenait postulant, Médard Demers payant sa dot, qui consistait en une soutane neuve. Ceci se passait en 1852, et Camille avait alors vingt et un ans.

L'ordre religieux dans lequel le P. Lefebvre avait enfin trouvé à entrer était la congrégation de Sainte-Croix, fondée en 1820, par l'abbé Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loire, au diocèse du Mans, en France, et définitivement organisée, en 1835, par son successeur, l'abbé Basile Moreau. Ses statuts furent approuvés par le Saint-Siège, en 1857. Dès son début cette communauté, qui répondait à un besoin urgent de la France redevenue catholique, prit une rapide extension ; ses membres se multiplièrent et ses maisons surgirent, sur divers points du royaume d'abord, pour rayonner ensuite dans l'Amérique du Nord et aux Indes orientales.

C'est à la demande de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, que ces bons religieux envoyèrent, en 1847, un essaim de leur ordre fonder, à Saint-Laurent, un collège et un noviciat, dans une maison que leur cédait l'abbé Saint-Germain, curé de la paroisse. Ils n'étaient établis au Canada que depuis cinq ans, lorsque le P. Lefebvre vint demander et obtint son admission chez eux.

Ainsi, après bien des tâtonnements, bien des incertitudes, bien des angoisses, le fils cadet de Louis Lefebvre et de Véronique Bouthillier avait enfin trouvé sa voie, et il y entra, comme le veut l'Évangile, sans regarder en arrière. Il laissait aux soins de son parent, sa vieille mère, qui lui avait dit en le bénissant : " Va où Dieu t'appelle ! "

A partir de ce jour, Camille Lefebvre appartiendra tout entier à la religion et aux œuvres de la religion.

Se désintéressera-t-il, à cause de cela, de son prochain, de ses frères ? Nullement. Il deviendra même un des plus grands, sinon le plus grand, des bienfaiteurs de la race française en Amérique. C'est à tort que l'on persiste, en certains lieux, à méconnaître les services que rendent les communautés religieuses aux sociétés modernes, à les taxer de corps parasitiques. Que nombre de couvents d'hommes et de femmes, en Angleterre et en Allemagne, avant la Réforme, en France, avant la Révolution, aient ouvert leurs portes aux abus qu'engendrent l'opulence et l'oisiveté, personne ne songe sérieusement à le nier. Mais l'exception n'infirme pas la règle.

Les monastères furent, dans le principe, et durant tout le moyen âge des asiles de prière et de paix, en même temps que des foyers de science et de civilisation. Aujourd'hui les sociétés religieuses monopolisent, en Europe et en Amérique, parmi les populations catholiques, l'enseignement secondaire et libre ; et leurs écoles, quoi qu'on puisse d'ailleurs penser des programmes d'études et des méthodes d'enseignement suivis au Canada, sont, au point de vue de la discipline et des mœurs, bien en avant des universités laïques. Les corps religieux, depuis les contemplatifs de sœur Caouette et les vrais pauvres de saint François, jusqu'aux communautés enseignantes de nos villes et de nos campagnes, sont véritablement des institutions de bienfaisance. L'Eglise, la civilisation, la société, leur sont redevables de leurs plus grands, de leurs plus purs triomphes. Il n'est pas vrai qu'en s'isolant du monde ils s'affranchissent de la grande loi de l'amour du prochain et de l'obligation de porter leur part des charges humaines. Ils cherchent avant toutes choses le royaume de Dieu, cela est vrai ; mais qui peut ici-bas séparer Dieu et les hommes ? Qui peut servir le premier sans se faire en même temps le serviteur des seconds ? Le second commandement est l'égal du premier. Saint Vincent de Paul disait : " Donnez-moi une personne qui borne son amour en Dieu seul, et

donnez-m'en une autre qui aime aussi son prochain, le second de ces deux amours est le plus parfait." De son côté saint François d'Assise n'hésite pas à déclarer "que l'amour du prochain est le prolongement de l'amour divin."

Pour le P. Lefebvre, comme pour tous les saints, lesquels furent en même temps des bienfaiteurs de l'humanité, le second des deux grands commandements de l'amour était vraiment l'égal du premier. Il aima Dieu de toute l'ardeur de son cœur ; mais aussi quelle large place il fit, toute sa vie, à l'amour de ses frères ! Après Dieu, deux grandes affections saintes se sont partagé : toute sa vie la congrégation de Sainte-Croix et, plus tard, la nationalité acadienne. Il est peut-être la plus pure gloire de la première ; il est certainement le plus grand bienfaiteur de la seconde.

Dès son entrée à Saint-Laurent, il revêtit la soutane, prix de la dot que lui avait fournie son beau-frère. On lui donna une classe de français à faire, et il eut en même temps un professeur pour ses études théologiques. Ses succès comme professeur furent marquants. J'ai pour en témoigner une note écrite de la main d'un homme qui ne prodiguait pas les éloges, le R. P. Gastineau : "Il faisait la classe avec beaucoup de succès."

Un de ses élèves, journaliste éminent et aujourd'hui historien distingué, tout dernièrement encore me parlait de lui avec émotion. "Nous l'aimions, me disait-il, et il nous faisait aimer ce qu'il nous enseignait."

C'est là tout le secret de la pédagogie.

Sa classe quotidienne terminée, et les devoirs de ses élèves consciencieusement examinés et corrigés, le postulant se jetait, avec toute l'ardeur de ses vingt et un ans et son besoin dévorant d'apprendre, à l'étude de la théologie, étude qu'il commença dès son entrée à Saint-Laurent et qu'il poursuivit avec distinction toute sa vie.

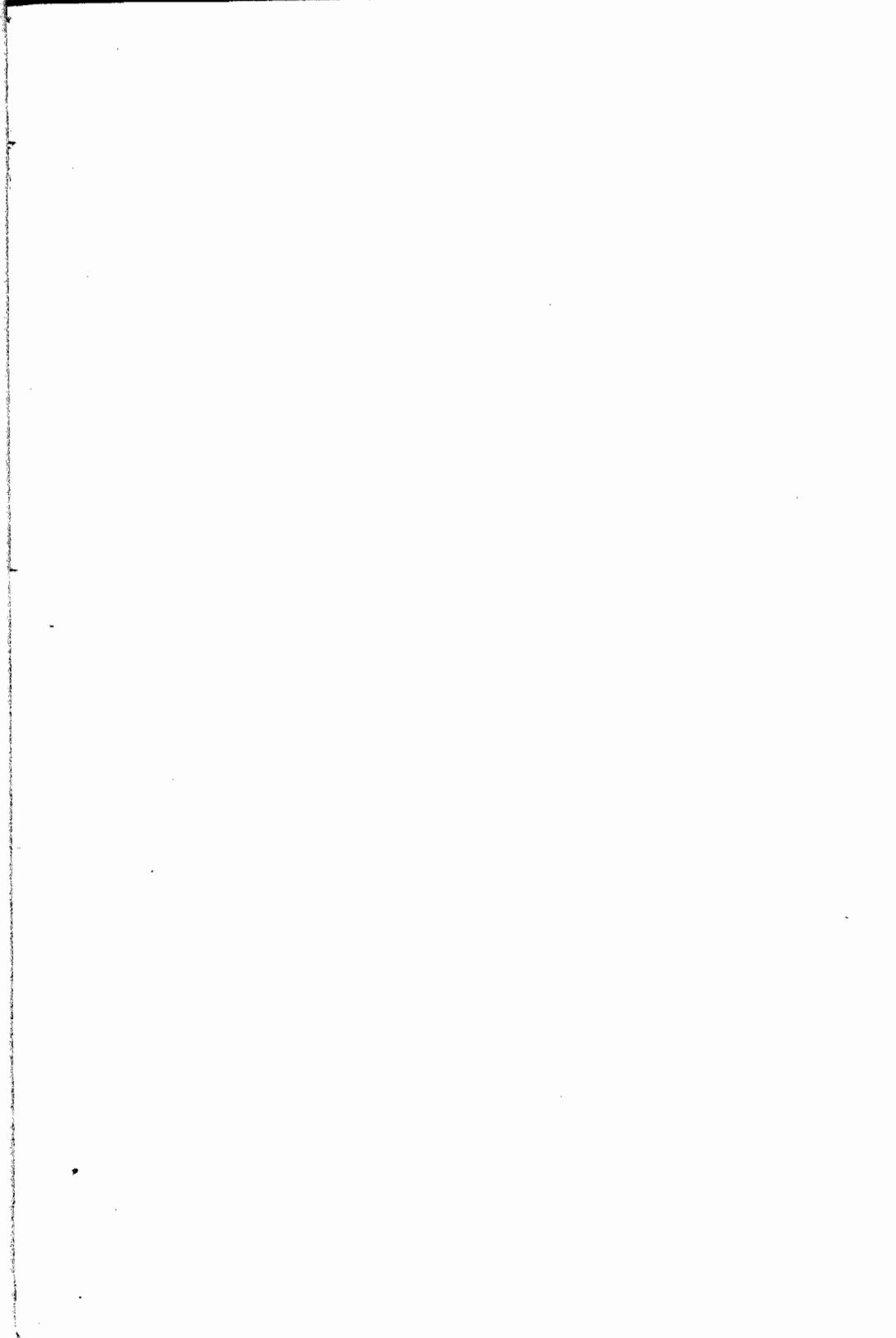
Il semblerait aux personnes du monde que ce jeune religieux, tout absorbé dans les travaux de l'enseignement, dans l'étude et la prière, eût enfin trouvé le grand repos de l'âme auquel il aspirait depuis si longtemps. C'est le contraire qui

AVIS AUX ACHETEURS

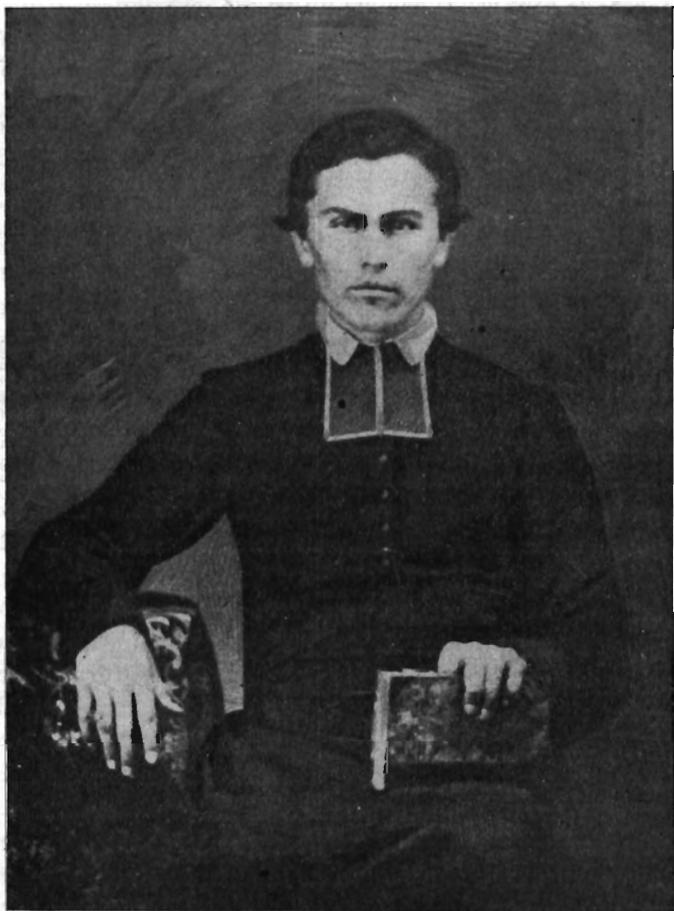
Le manuscrit de cet ouvrage ayant été donné par l'auteur à la Société des Anciens Élèves du collège Saint-Joseph, dans le but d'aider à l'érection d'un monument commémoratif à la mémoire du Très Révérend P. LEFEBVRE, nous avons l'honneur d'annoncer au public que le produit de la vente du livre de M. Poirier sera exclusivement consacré à cet objet.

PIERRE A. LANDRY,
Président du Comité du Monument.

A. B. O'NEIL, C. S. C.,
Secrétaire.



arriva. Lisez la vie des saints, — je m'adresse ici aux laïques comme moi, — et vous serez étonnés de voir par quel creuset Dieu fait passer les âmes d'élite qu'il destine à la gloire. Il l'a



Le P. Lefebvre à 22 ans.

dit lui-même : l'or s'épure par le feu. Le cœur de l'homme s'épure dans la souffrance. Celui qui ne sait pas souffrir ne saura jamais aimer.

La douleur est le pain et le vin dont Dieu nourrit d'abord ceux qu'il appelle aux joies de son festin ; et il mesure presque toujours leur puissance d'amour par leur capacité et leur volonté de souffrir pour lui. Quelques-uns ont volontairement recherché la souffrance comme un besoin de volupté ; d'autres l'ont simplement acceptée avec un grand courage ; mais tout prédestiné a rencontré sur sa route un calvaire. Pour le Fils de l'Homme, plus capable d'aimer, et, par conséquent, de souffrir, que les autres hommes, le Calvaire a été précédé du Gethsémani, où la souffrance fut si grande qu'elle s'échappa en sueurs de sang.

Les deux années de noviciat que le P. Lefebvre passa à Saint-Laurent furent peut-être les plus douloureuses de sa vie. Dieu qui, sans doute, le voulait ainsi, avait suscité pour l'éprouver, un excellent religieux, animé des meilleures intentions, mais pour qui le caractère du jeune postulant était une énigme qu'il ne sut jamais comprendre. Le brave homme était persuadé, en son âme et conscience, que Camille Lefebvre faisait fausse route en entrant en religion, que le monde était sa vocation. Il entreprit, avec beaucoup d'indélicatesse et de zèle, de le remettre dans la bonne voie, et inconsciemment se fit son persécuteur.

Il n'y a pas de doute que les allures du jeune Lefebvre prêtaient à des malentendus. Il arrivait frais émoulu des champs, où la liberté se respire à pleins poumons, où les formes obséquieuses sont inconnues. La base de l'édifice religieux, chez tous les moines, c'est la pauvreté, la chasteté et l'obéissance.

La pauvreté de Camille n'était pas douteuse ; une soutane constituait tout son apport matériel. Et ce n'est pas dans le dessein d'amasser les biens de la terre qu'un homme courageux, relativement instruit et rempli de talents, entre en religion, à vingt et un ans. *Pauper spiritu*, il l'était et le fut toute sa vie.

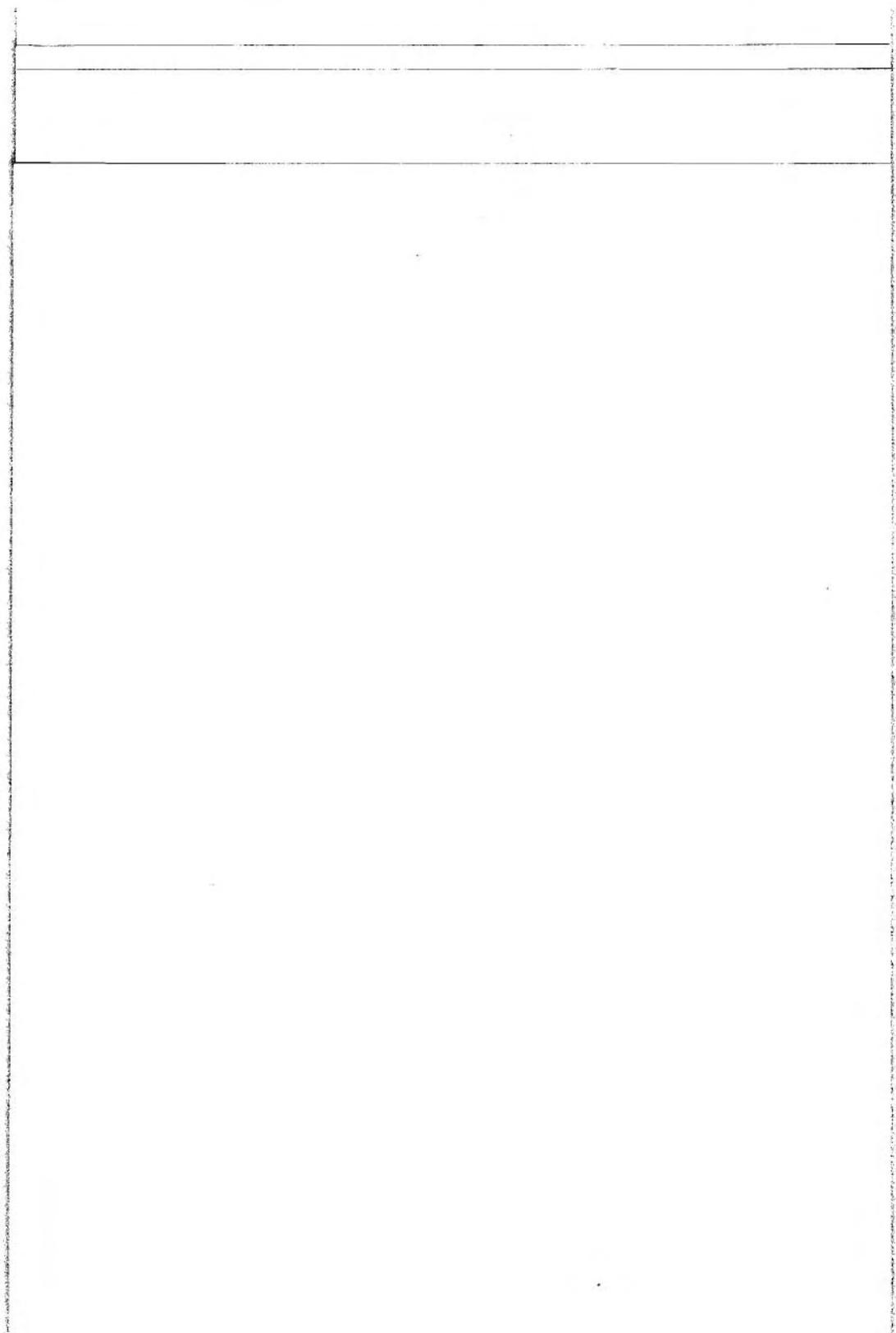
Sa chasteté, mise à l'épreuve au milieu de la jeunesse de Saint-Philippe, avait brillé, pour employer une suave image biblique, comme le lis parmi les fleurs. Il était chaste et modeste, et jamais aucune parole malsonnante n'était tombée de ses lèvres.

Des trois pierres angulaires de l'édifice religieux restait l'obéissance. Ce fut pour lui, ou peu s'en fallut, la pierre d'achoppement. Non pas qu'au fond de son âme il ne fut humble et d'une grande soumission ; mais son obéissance, à lui, ne ressemblait pas à celle des autres postulants. Sa jeunesse ne s'était pas passée dans un pensionnat, où un certain pli d'échine se contracte souvent de bonne heure ; où certaines habitudes ostensibles de subordination se manifestent volontiers en toutes occasions et deviennent, après quelques années d'exercice, des affaires plus ou moins de routine. Étranger aux règles du grand saint Benoît et des autres maîtres de la vie monastique, il n'avait aucune idée théorique des douze degrés de l'humilité.

Dans un cloître, chez un postulant à la vie religieuse, l'humilité, qui constitue le fond de l'obéissance, prend des formes extérieures déterminées. Cela faisait dire à un ascète, depuis longtemps canonisé, que pour un religieux, humilité et humiliations c'est tout un. C'est ainsi, par exemple, que les moines font entre eux l'aveu public de leurs coupes. Ceux qui le font sont, sans aucun doute, des âmes remplies d'humilité et assoiffées d'humiliations.

Chez les personnes du monde, ou qui en arrivent, cette preuve d'humilité, étant tout extérieure, n'est ni concluante ni absolue. En tant que preuve, elle ne vaut même généralement rien. Il en est pour nous de l'humilité comme de l'obéissance : certaines formules extérieures ne la constituent pas toute.

Pour ma part j'ai appris à me méfier de l'homme obséquieux, et qui répond toujours : oui, oui, *amen, amen!* de l'homme toujours prêt à se traîner aux pieds de ses semblables, surtout de ses supérieurs hiérarchiques. Souvent, à travers les professions de foi les plus serviles, le rayon cathodique révèle à l'œil exercé un fonds de dissimulation : et l'homme qui, en présence de son semblable ne sait pas être, et se montrer, au besoin, égal à lui, fouillez bien son âme et vous la trouverez vide de caractère viril, sinon remplie de bassesse native.





CHAPITRE QUATRIÈME

Les apologistes canadiens et le clergé. — Le clergé seul n'est pas l'Église ; il est à l'Église ce que le gouvernement est à l'État. — Le P. Lefebvre à Saint-Eustache. — Cinq ans de mission. — Mgr de Laval. — La rébellion de 1837-38. — Causes du mouvement insurrectionnel. — Les Canadiens étaient-ils justifiables de se rebeller ? — La liberté. — Les droits de l'homme. — Chénier. — Sa mort héroïque. — Les " patriotes " de 1837 ont-ils été canoniquement excommuniés ? — Mandement de Mgr Lartigue. — Le P. Lefebvre.

Il faut être prêtre pour parler dignement du prêtre, ce " coadjuteur du laboureur éternel," comme Dante Alighieri, dans son immortel poème du *Paradis*, appelle saint Dominique. Ceux qui ont prétendu qu'un laïque ne devait pas écrire la vie du P. Lefebvre avaient sans doute raison ; je le sens, surtout dans ce moment où la plume du biographe devrait retracer le plus grand événement de sa vie, et où, tout interdit, je suis retenu par mon impuissance autant que par mon indignité.

Raconter le mystère redoutable de l'imposition des mains, qui confère à un pauvre enfant né d'une femme le pouvoir de fermer et d'ouvrir aux âmes les portes éternelles, écrire ce que les anges chantent dans le ciel, commenter la dignité sacerdotale, l'*onus presbyterii*, comme dit le pontifical romain, je ne le puis et n'oserais l'essayer. Le P. Lefebvre lui-même ne parlait de son ordination qu'avec un grand sentiment de respect, mêlé de crainte, comme si la simple évocation de cet événement l'eût encore frappé de sa redoutable solennité.

Dans la suite, quand il eut lui-même, en sa qualité de supérieur du collège Saint-Joseph et de provincial de l'ordre de Sainte-Croix au Canada, à déterminer les vocations, à désigner les " âmes sacerdotales," il apporta toujours le plus grand soin dans la préparation des jeunes lévites destinés à monter les

degrés de l'autel. Avec saint Bernard il estimait que le prêtre, dont l'influence ici-bas doit être toute pour le bien des âmes, la gloire de Dieu et de son Église, devient l'occasion de maux infinis si, par malheur, il n'a pas la vocation, ni la sainteté de son état.

Surtout dans notre pays si catholique du Canada, où les prêtres jouissent encore des privilèges qu'ils essaient en vain de ressaisir dans la vieille Europe, le curé de campagne doit être, en raison même de son autorité divine dans les choses religieuses, et de l'autorité qu'il conserve auprès des populations dans les questions d'ordre matériel et politique, à la fois saint et éclairé. La continuation de l'influence salutaire qu'exerce le prêtre dans nos paroisses dépendra plus encore du prêtre lui-même que des populations. Certaines imprudences, des abus d'autorité (nous ne parlons pas des mauvais prêtres, il n'en existe probablement pas) sont plus nuisibles au prestige du clergé que toutes les attaques réunies des sectes hostiles à notre religion.

Des publicistes canadiens, plus zélés que prudents, ont propagé et propagent encore cette doctrine que le clergé, de fait, constitue l'Église. C'est leur manière de répondre aux écrivains radicaux qui contestent au clergé sa part légitime d'autorité. Il en est résulté des malentendus regrettables, et cette erreur venant du dedans, — nos publicistes catholiques professionnels posent en théologiens inspirés, — est plus dangereuse que l'attaque des ennemis du dehors. C'est ainsi que l'institution des courtisans,

.... Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste,

a plus fait pour déconsidérer l'autorité légitime des descendants de saint Louis sur le trône de France et précipiter la révolution, que le *Contrat social* et toute l'École encyclopédique.

La vérité subsiste par elle-même et n'a rien de commun avec l'erreur. Or, l'Église catholique est le temple vivant de

Des trois pierres angulaires de l'édifice religieux restait l'obéissance. Ce fut pour lui, ou peu s'en fallut, la pierre d'achoppement. Non pas qu'au fond de son âme il ne fut humble et d'une grande soumission ; mais son obéissance, à lui, ne ressemblait pas à celle des autres postulants. Sa jeunesse ne s'était pas passée dans un pensionnat, où un certain pli d'échine se contracte souvent de bonne heure ; où certaines habitudes ostensibles de subordination se manifestent volontiers en toutes occasions et deviennent, après quelques années d'exercice, des affaires plus ou moins de routine. Etranger aux règles du grand saint Benoît et des autres maîtres de la vie monastique, il n'avait aucune idée théorique des douze degrés de l'humilité.

Dans un cloître, chez un postulant à la vie religieuse, l'humilité, qui constitue le fond de l'obéissance, prend des formes extérieures déterminées. Cela faisait dire à un ascète, depuis longtemps canonisé, que pour un religieux, humilité et humiliations c'est tout un. C'est ainsi, par exemple, que les moines font entre eux l'aveu public de leurs coupes. Ceux qui le font sont, sans aucun doute, des âmes remplies d'humilité et assoiffées d'humiliations.

Chez les personnes du monde, ou qui en arrivent, cette preuve d'humilité, étant tout extérieure, n'est ni concluante ni absolue. En tant que preuve, elle ne vaut même généralement rien. Il en est pour nous de l'humilité comme de l'obéissance : certaines formules extérieures ne la constituent pas toute.

Pour ma part j'ai appris à me méfier de l'homme obséquieux, et qui répond toujours : oui, oui, *amen, amen!* de l'homme toujours prêt à se traîner aux pieds de ses semblables, surtout de ses supérieurs hiérarchiques. Souvent, à travers les professions de foi les plus serviles, le rayon cathodique révèle à l'œil exercé un fonds de dissimulation ; et l'homme qui, en présence de son semblable, ne sait pas être, et se montrer, au besoin, égal à lui, fouillez bien son âme et vous la trouverez vide de caractère viril, sinon remplie de bassesse native.

L'humilité, comme la beauté, comme l'amour, doit être dans le cœur d'abord : *omnis pulchritudo ab intus* ; et l'obéissance, même l'obéissance monacale, n'est qu'une forme de l'humilité. Celle-ci ne doit jamais être une abjection du cœur ; ce serait alors de la bassesse. ¹

Ajoutons, avec les moralistes chrétiens les plus autorisés, qu'entre l'humilité et la chasteté il existe d'étroits rapports, et nous arriverons sûrement à cette conclusion, qu'en entrant à Saint-Laurent Camille Lefebvre était aussi humble que les autres novices de son âge ; mais il était humble comme on peut l'être dans le monde, et non pas à la manière perfectionnée du cloître.

L'obéissance absolue est l'holocauste du parfait religieux. Il s'y engage librement et pour toute sa vie par un vœu irrévocable. Il se dépoille de sa volonté comme d'un manteau qu'il ne lui est plus permis de reprendre.

Il dit à ses supérieurs, comme Jésus à son Père : " Que votre volonté se fasse et non pas la mienne ; " et, fût-ce la mort, même la mort de la croix, qu'on lui commande, il obéit ².

Serment redoutable, qui n'est légitimé que par cette considération bien formelle que, dans les ordres monastiques, le supérieur représente Dieu ; et que c'est entre les mains de Dieu, et non pas entre les mains d'un homme, que le religieux remet sa liberté.

En raison même de sa sublimité, tous les hommes ne sont pas appelés à faire ce sacrifice. Il constitue le conseil et non pas le commandement évangélique. Il faut pour s'y engager

1—"L'humilité n'est pas un abaissement et les humiliations ne sont pas une honte," dit le R. P. François, supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, dans sa *Direction aux novices*.

2—Règle de S. Benoît.

3—Sainte Chantal disait de ses filles " qu'on pouvait les tordre comme des mouchoirs, les prendre ou les laisser, les envoyer au bout de la terre, les pressurer, sans leur arracher un refus ni une plainte." Et l'une d'entre elles, la mère de Bréchar, déclarait à une amie : " Si notre Mère m'écrivait de lui envoyer un de mes yeux ou un de mes bras, j'arracherais l'un et ferais couper l'autre pour lui témoigner mon humble obéissance." Saint Ignace de Loyola exige que ses sujets soient aussi dépourvus de volonté propre que l'est un cadavre : *perinde ac si cadavera essent*. C'est la première règle des Jésuites.

une forte volonté, fortifiée encore par une vocation manifestement surnaturelle.

Vendre ses biens, pour celui qui en a, et en distribuer le produit aux pauvres—ce qui ne se fait plus guère—n'est pas l'unique pierre de touche du parfait religieux contemporain. Ce procédé de détermination et de probation religieuse est même passablement tombé en désuétude ; d'autres lui sont substitués. Parmi ceux-ci est le noviciat, deux, trois années, de recueillement et de prières, durant lesquelles le postulant est rigoureusement préparé à sa vocation par un homme d'expérience, appelé le maître des novices, et assujéti aux épreuves les plus rudes et les plus diverses. A quoi servirait de s'engager dans des vœux si formidables, si l'on devait, ensuite, le regretter et n'y pas persévérer ?

Le noviciat, c'est la veille de la bataille où l'on voit défaillir les cœurs les plus vaillants, même ceux qui, le lendemain, combattront comme des lions. C'est l'époque la plus redoutable de la vie d'un religieux.

Par son éducation et ses habitudes, Camille Lefebvre était mal préparé à subir cette épreuve. Pour la première fois de sa vie, il franchissait le seuil d'une communauté religieuse. Tout était nouveau pour lui à Saint-Laurent, les usages et les personnes. Pas de communion avec les autres âmes. Sa cellule était froide comme une pierre tombale ; et pas un souffle ami, pas une chaleur confortante n'y pénétrait des autres cellules. Il se sentait isolé ; il était seul parmi ses frères.

Ce qui lui manquait c'était surtout un ami, un cœur pour y épancher le trop plein du sien. Cette nature débordante, faite pour les enthousiasmes, souffrait de ne pas se répandre. Lacordaire, avec qui il a maints points de ressemblance, se trouva, à son entrée au séminaire de Saint-Sulpice, dans un état d'âme remarquablement pareil. Il arrivait du monde, cherchant Dieu et la paix du cœur dans la solitude du séminaire. Comme sa très profonde humilité n'avait pas les allures extérieures de l'humilité des autres séminaristes, on le trouva rempli d'orgueil. Ses supérieurs mêmes ne surent pas le comprendre ; quelques-uns trouvaient qu'il faisait décidément

fausse route ; d'autres, moins sûrs de leur diagnostic d'âme, se contentaient de faire reculer indéfiniment la date de son ordination. Sa patience eût fini par s'épuiser, ou bien le doute se fût emparé de sa raison, s'il n'eût enfin trouvé dans M. Garnier, supérieur général de la Société, une âme sœur de son âme, qui le devina, puis le comprit. M. Garnier fut, au séminaire, le conseiller spirituel et l'ami de Lacordaire ; le R. P. Rézé fut celui de Camille Lefebvre.

Heureux le jeune homme qui rencontre sur son chemin un ami vertueux et éclairé et qui se fait de lui un compagnon de route ! Celui-là entrera dans la voie qui conduit vers les sommets, et ne s'en écartera point.

Sans la haute direction spirituelle, sans la bienfaisante amitié du P. Rézé, la nature droite, mais excessivement sensible du P. Lefebvre, eût succombé devant la série d'épreuves qu'il eut à subir au noviciat. Le découragement eût succédé au doute dont il se sentait déjà envahi ; sa vocation, vacillante, eût été jetée hors de sa voie ; une grande carrière eût été brisée. Le P. Rézé le prit doucement par la main, lui montra, d'un côté, les vaines joies du monde qu'il avait quitté, de l'autre, les âpres jouissances de la mortification de l'esprit et de la chair, le monde dont la pente est douce et la fin incertaine, le Golgotha dont l'ascension meurtrit les pieds et ensanglante les chairs, mais élève au-dessus de la terre celui qui le gravit. Il fit entendre à ce jeune cœur, si riche en dons de l'amour, les appels secrets de Dieu qui conduit, dans des sentiers incompris des hommes, les âmes qu'il destine à la perfection évangélique.

Il vit encore ce vénérable serviteur de Dieu, dont la sollicitude paternelle affermit alors la vocation ébranlée de Camille Lefebvre.

Retiré à la maison provinciale de la Côte-des-Neiges, près Montréal, il passe ses heures dans la prière et la méditation. Je suis allé m'incliner devant lui, et recueillir de sa bouche des souvenirs de celui dont j'essaie de retracer la vie. C'est saint Bernard qui affirme que le serviteur de Dieu se divinise petit à petit ? Il est certain qu'en présence de l'un de ces

hommes d'élection qui ont fui le monde pour se réfugier en Dieu, vous vous sentez saisi d'un respect étrange, que rien n'explique. Vous n'avez pourtant devant vous " qu'un roseau agité par le vent," un homme semblable aux autres hommes.

Non, l'homme de Dieu n'est pas tout à fait semblable aux autres hommes.

Ce qui aujourd'hui frappe l'interviewer du R. P. Rézé, c'est une urbanité parfaite, un langage châtié et élégant, une grande douceur de physionomie, l'œil profond et vivant, et un sourire où perce une pointe d'ironie douce, le sourire de Pie IX. Il était, en 1852 et en 1854, supérieur du collège Saint-Laurent. Né en France, à Sablé, dans le département de la Sarthe, en 1814, il vint au Canada, en 1849, et fut le deuxième supérieur provincial de l'ordre en Amérique.

Il ne faudra pas se récrier sur le récit des épreuves au travers desquelles passa Camille Lefebvre, durant le cours de son noviciat à Saint-Laurent. Le cloître n'est pas le paradis; c'est un chemin qui y conduit, et les chemins du ciel sont étroits et jonchés de plus de ronces que de roses. Où serait, devant Dieu, le mérite du moine, de l'ermite, du pénitent, s'il n'avait qu'à refermer derrière lui les portes d'un monastère pour y interdire l'entrée de la douleur et des afflictions de l'esprit? L'homme porte en lui le germe fécond de ses propres misères: en quelque lieu qu'il se réfugie, le démon, plus sûrement encore que le chagrin,

Monte en croupe et galope avec lui.

Ce que le religieux trouve dans le cloître, c'est cette paix que le monde ne saurait donner; mais encore ne la trouve-t-il pas toujours au premier abord, et n'est-elle, la plupart du temps, que le fruit d'une victoire achetée au prix de longs et pénibles combats. Le noviciat est la veillée des armes du chevalier de Jésus-Christ. Les natures d'élite, les intrépides seuls, peuvent en supporter l'épreuve. Le P. Lefebvre faisait alors la sienne à Saint-Laurent.

Il ne faudra pas, non plus, se scandaliser outre mesure du fait que ses plus grandes contradictions lui vinrent de quelques-uns de ses frères en religion. Il n'est écrit nulle part que le sentiment des hommes ne doit point différer. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les hommes fussent absolument semblables les uns aux autres, qu'une âme ne différât point d'une autre âme, ou que la vision béatifique les éclairât toutes à la fois. Il en sera sans doute ainsi dans le royaume de la lumière ; mais ici-bas chacun marche à tâtons, suivant comme il peut son chemin. Les uns veulent prendre à droite, les autres à gauche. Combien de temps les disciples de Jean et ceux de Jésus ont-ils pu marcher d'accord ? Et saint Paul ne dut-il pas se séparer de saint Barnabé, ne pouvant plus s'entendre avec lui ?

Les deux années de noviciat victorieusement terminées, le P. Lefebvre fit sa profession religieuse, à Saint-Laurent même, le 1^{er} novembre 1854. C'était le premier salvatoriste canadien entrant dans la congrégation. Le fondateur du premier collège acadien est le premier né de l'ordre de Sainte-Croix en Amérique.

Irrévocablement consacré au service de Dieu par les trois vœux redoutables de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, il n'eut plus qu'un désir, désir violent, tempéré d'un grand sentiment de crainte : monter les degrés de l'autel, devenir prêtre.

Mais la classe qu'il faisait, les études théologiques qu'il poursuivait en même temps, et les luttes intérieures qu'il avait eu à soutenir, avaient altéré sa santé au point que l'on en arriva à craindre pour sa vie. Le repos le plus absolu lui fut prescrit pour quelque temps. Il fit même un voyage pour sa santé ; mais je n'ai pas pu savoir où, si ce n'est de l'un de ses parents, qui m'assura que c'était "sur la mer." L'océan est loin de Montréal, et, pour un cultivateur de Saint-Philippe de Laprairie, le lac Saint-Pierre, par exemple, a toutes les proportions de la mer azurée.

Ce qui importe à notre narration, c'est que dans la quiétude d'âme du religieux confirmé dans sa vocation, la santé ébranlée se raffermît vite. Quelques mois de repos suffirent, grâce à sa

solide constitution, pour le ramener, fort et vigoureux, quoique pâle et fluet toujours, au poste de Saint-Laurent, où il ne tarda pas à entrer dans les ordres. Déjà, le 3 décembre de l'année précédente, il avait reçu la tonsure. Il fut fait sous-diacre le 6 mai 1855, diacre le 2 juin, et enfin, le 29 juillet, il fut consacré prêtre dans la cathédrale de Montréal, par Mgr J. Larocque, coadjuteur de Mgr Bourget.

Sa mère, sa douce et pieuse mère, ne se trouva pas là pour pleurer d'attendrissement et le bénir. Dieu l'avait appelée à lui, au mois de janvier de l'année précédente, à l'âge de soixante et sept ans.





CHAPITRE QUATRIÈME

Les apologistes canadiens et le clergé. — Le clergé seul n'est pas l'Église ; il est à l'Église ce que le gouvernement est à l'État. — Le P. Lefebvre à Saint-Eustache. — Cinq ans de mission. — Mgr de Laval. — La rébellion de 1837-38. — Causes du mouvement insurrectionnel. — Les Canadiens étaient-ils justifiables de se rebeller ? — La liberté. — Les droits de l'homme. — Chénier. — Sa mort héroïque. — Les " patriotes " de 1837 ont-ils été canoniquement excommuniés ? — Mandement de Mgr Lartigue. — Le P. Lefebvre.

Il faut être prêtre pour parler dignement du prêtre, ce " coadjuteur du laboureur éternel," comme Dante Alighieri, dans son immortel poème du *Paradis*, appelle saint Dominique. Ceux qui ont prétendu qu'un laïque ne devait pas écrire la vie du P. Lefebvre avaient sans doute raison ; je le sens, surtout dans ce moment où la plume du biographe devrait retracer le plus grand événement de sa vie, et où, tout interdit, je suis retenu par mon impuissance autant que par mon indignité.

Raconter le mystère redoutable de l'imposition des mains, qui confère à un pauvre enfant né d'une femme le pouvoir de fermer et d'ouvrir aux âmes les portes éternelles, écrire ce que les anges chantent dans le ciel, commenter la dignité sacerdotale, l'*onus presbyterii*, comme dit le pontifical romain, je ne le puis et n'oserais l'essayer. Le P. Lefebvre lui-même ne parlait de son ordination qu'avec un grand sentiment de respect, mêlé de crainte, comme si la simple évocation de cet événement l'eût encore frappé de sa redoutable solennité.

Dans la suite, quand il eut lui-même, en sa qualité de supérieur du collège Saint-Joseph et de provincial de l'ordre de Sainte-Croix au Canada, à déterminer les vocations, à désigner les " âmes sacerdotales," il apporta toujours le plus grand soin dans la préparation des jeunes lévites destinés à monter les

degrés de l'autel. Avec saint Bernard il estimait que le prêtre, dont l'influence ici-bas doit être toute pour le bien des âmes, la gloire de Dieu et de son Église, devient l'occasion de maux infinis si, par malheur, il n'a pas la vocation, ni la sainteté de son état.

Surtout dans notre pays si catholique du Canada, où les prêtres jouissent encore des privilèges qu'ils essaient en vain de ressaisir dans la vieille Europe, le curé de campagne doit être, en raison même de son autorité divine dans les choses religieuses, et de l'autorité qu'il conserve auprès des populations dans les questions d'ordre matériel et politique, à la fois saint et éclairé. La continuation de l'influence salutaire qu'exerce le prêtre dans nos paroisses dépendra plus encore du prêtre lui-même que des populations. Certaines imprudences, des abus d'autorité (nous ne parlons pas des mauvais prêtres, il n'en existe probablement pas) sont plus nuisibles au prestige du clergé que toutes les attaques réunies des sectes hostiles à notre religion.

Des publicistes canadiens, plus zélés que prudents, ont propagé et propagent encore cette doctrine que le clergé, de fait, constitue l'Église. C'est leur manière de répondre aux écrivains radicaux qui contestent au clergé sa part légitime d'autorité. Il en est résulté des malentendus regrettables, et cette erreur venant du dedans, — nos publicistes catholiques professionnels posent en théologiens inspirés, — est plus dangereuse que l'attaque des ennemis du dehors. C'est ainsi que l'institution des courtisans,

.... Présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste,

a plus fait pour déconsidérer l'autorité légitime des descendants de saint Louis sur le trône de France et précipiter la révolution, que le *Contrat social* et toute l'École encyclopédique.

La vérité subsiste par elle-même et n'a rien de commun avec l'erreur. Or, l'Église catholique est le temple vivant de

la vérité sur la terre, et les membres du clergé sont les ministres oints de ce temple. Attribuer à ces ministres des prérogatives qui ne leur appartiennent pas est aussi répréhensible que leur nier les privilèges qui leur reviennent de droit. L'une et l'autre erreur est également condamnable. La suprême injure que l'homme puisse faire à la vérité, c'est de recourir au mensonge, à l'exagération, ou à la suppression des faits pour la défendre. La bonne intention, en cette matière, n'est pas une excuse, et est encore moins une justification. Osa fut puni de mort pour avoir soutenu l'arche sans y être invité. La province de Québec abonde en petits Osas.

“L'Eglise est la société des fidèles unis entre eux par les liens d'une même foi divine.” Voilà ce que nous enseigne notre petit catéchisme; voilà la vérité. Prêtres et laïques sont les fidèles. Vis-à-vis les uns les autres ils ont chacun des devoirs et des droits, réglés, non pas sur les pompes, la préséance et la dignité humaine, c'est-à-dire la vanité, mais sur l'égalité originelle et sur la loi de Dieu, c'est-à-dire sur la charité, c'est-à-dire sur la justice. Dans cette milice divinement ordonnée, il y a le commandant en chef, ou plutôt le lieutenant général du Christ, le pape, qui ne saurait faillir dans sa lutte contre l'erreur doctrinale; il y a le corps des officiers, qui est le clergé, avec les hauts dignitaires pour état-major; il y a les soldats, qui sont les laïques. Tous ensemble ils constituent une seule armée militante, l'Eglise catholique, qui est une et indivisible; mais ni les uns ni les autres ne la constituent séparément. C'est une erreur d'enseigner le contraire au peuple.

Que si l'on préfère la figure évangélique d'un pasteur paisant des brebis et des agneaux, on arrive toujours à un seul troupeau, formé du pasteur et des ouailles réunis.

Voulant réfuter l'erreur que je signale, un théologien du Canada compare l'Eglise à l'Etat, et le clergé au gouvernement de cet Etat. “Le gouvernement, écrit-il, est pour l'Etat

ce que le clergé est pour l'Eglise : il n'est pas plus l'Etat que le clergé n'est l'Eglise." ¹

L'ouvrage où cette doctrine est émise, doctrine positivement enseignée par saint Thomas d'Aquin, porte l'*imprimatur* de Son Éminence le cardinal Taschereau, et est précédé d'une lettre d'approbation signée par Mgr Duhamel, le distingué archevêque d'Ottawa.

Il semblerait que la cause de cette erreur si répandue au Canada, sans y être, cependant, formulée en toutes lettres comme article de foi, fût la réponse étonnante de Jésus aux casuistes hébreux qui voulaient lui tendre un piège : " Rendez à César ce qui revient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu." Quelques-uns de nos apologistes enseignent que César c'est le gouvernement civil, et Dieu c'est l'Eglise ; et d'autres infèrent que César est le corps des laïques, et Dieu le clergé.

Le prêtre est le ministre ² de Jésus-Christ parmi les hommes. Cette dignité lui suffit. Au reste, il n'en existe pas de plus haute sur la terre.

Voyez de quelle prudence, inspirée de l'Esprit-Saint, l'Eglise s'entoure avant d'imposer les mains au jeune lévite. L'innocence, conservée ou reconquise, ne suffit pas à sa sollicitude alarmée. Les clercs doivent être supérieurement instruits (c'est cette supériorité d'instruction qui valut à l'Eglise la prépondérance incontestée dont elle jouit au moyen âge) ; il faut qu'ils appartiennent à des familles non atteintes d'infamie ; qu'ils soient légitimes et nés de parents légitimes ; qu'ils n'aient aucune difformité sérieuse ; qu'ils soient sains d'esprit et de bonne réputation.

Dans la milice de Jésus-Christ, comme dans les milices de la terre, quoique tous soient appelés dans les rangs, les candidats d'élite sont seuls trouvés dignes de porter l'épaulette.

Si je rencontrais un prêtre et un ange de compagnie, disait un saint, je saluerais le prêtre le premier. C'est aussi l'opinion

1—Le P. Gohlet, O. M. I., *Conférence sur la question ouvrière*, p. 70. — Québec, 1892.

2—Ministre veut dire serviteur.

que le P. Lefebvre se formait du prêtre ; c'est ainsi qu'il le voulait ; et c'est ainsi qu'il le fut lui-même, digne de marcher sur la terre dans la compagnie des anges.

Aussitôt après son ordination, il fut envoyé à Saint-Eustache, en qualité de vicaire du P. Gastineau, de la congrégation de Sainte-Croix, nommé curé de cette paroisse au mois de janvier précédent.

J'ai fait le voyage de Saint-Eustache, afin de suivre d'étape en étape celui qui fut l'Esdras de l'Acadie, celui qui a relevé l'édifice gisant de notre nationalité. Le premier acte de lui inscrit aux registres est un baptême : "Ce trois septembre mil huit cent cinquante-cinq, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Evariste, né d'hier, du légitime mariage de Luc Sauvé, cultivateur, et de Marie Laurain, etc."

Les lettres sont bien formées et parfaitement lisibles ; mais l'écriture manque de symétrie, est incertaine, pesante, et toute différente de l'écriture qu'il adopta dans la suite.

Le dernier acte est également un baptême, celui de Camille-Joseph, enfant de Charles Lemoyne de Montigny et de Marie-Elmire-Laure Laviolette. Il porte la date du 3 octobre 1860, ce qui donne au P. Lefebvre au delà de cinq ans de résidence à Saint-Eustache.

Le fait suivant peint mieux que les plus élogieux commentaires la large place qu'il sut occuper et qu'il garde encore dans les annales de la paroisse : tous ceux à qui j'ai demandé des souvenirs du P. Lefebvre m'ont parlé de lui comme ayant été le curé en charge. Personne, parmi la jeune génération, où sa mémoire est religieusement conservée, ne voulait convenir qu'il n'eût été que le vicaire. Les anciens même, qui l'avaient personnellement connu, hésitaient à s'en souvenir. Il est aujourd'hui le plus populaire des *curés* qui ont desservi Saint-Eustache.

Que dirons-nous des cinq années et plus qu'il passa dans cette paroisse ? La solitude est muette, et les solitaires n'ont pas d'histoire écrite sur des tablettes ou dans les livres. Saint-Eustache fut une retraite où le P. Lefebvre, dans la compagnie d'un homme d'une grande érudition et d'une austérité

de vie plus grande encore, le P. Gastineau, mort depuis, en odeur de sainteté, se prépara par la prière, la méditation et l'exercice du saint ministère à la carrière où Dieu l'appelait de toute éternité. "Il pressentait l'ordre que Dieu devait lui donner un jour, comme autrefois à Abraham : "Sortez de votre pays et venez dans la terre que je vous montrerai." Ces paroles, prononcées par l'abbé de la Colombière au service funèbre de Mgr de Laval, s'appliquent également au P. Lefebvre.

Il existe plus d'un trait de ressemblance, sinon dans le caractère, du moins dans les œuvres, du fondateur du séminaire de Québec et du fondateur de l'université de Memramcook. Avant de venir au Canada, François de Montmorency de Laval passa trois années à l'Hermitage de Caen, dans la compagnie et sous la direction spirituelle de M. de la Brunetière, se recueillant dans l'attente de la manifestation "des desseins encore inconnus de la Providence sur lui"¹. Saint-Eustache fut l'Hermitage du P. Lefebvre.

J'ai recueilli sur cette période de sa vie des traits bien touchants : âmes consolées et ramenées à Dieu, époux raccommodés par sa suavité persuasive, pauvres soulagés et vêtus, orphelins tirés de la misère et placés. Il était de la race de ceux qui se donnent tout à tous, et qui s'oublient eux-mêmes.

C'est ainsi qu'un jour de Noël, — le P. Gastineau étant malade, — après avoir entendu les confessions, la veille, puis célébré la messe de minuit et celle du jour, il se mettait à table, quand on vint le chercher en grande hâte pour un mourant qui demeurait à l'une des extrémités de la paroisse. Sans prendre le temps de goûter, il part aussitôt. Les chemins étaient mauvais et la distance était longue. Ceux qui le requéraient étaient des pauvres. Il administra le moribond et reprit joyeusement la route du presbytère. Tout à coup il se sentit faiblir. Comme l'heure du souper arrivait, il s'arrêta chez un *habitant* et demanda quelque chose à manger, attendu, lui

¹— *Histoire de Mgr Laval*, 2 vol., par M. l'abbé A. Gosselin, Québec, 1890; l'un des livres canadiens les mieux écrits.

dit-il, qu'il mourait de faim. Le ton enjoué avec lequel il parlait fit croire à la maîtresse de la maison que le bon Père voulait tout simplement lui faire l'honneur de prendre le souper de Noël dans sa famille ; et, nouvelle Marthe, elle se mit en frais de préparer un somptueux repas.

— Un morceau de pain et un verre de lait, c'est tout ce qu'il me faut, ma bonne dame, dit-il, car je meurs littéralement de faim.

En achevant ces paroles il tomba sans connaissance. Il n'avait rien mangé depuis la veille au soir, sauf un fruit à son dîner interrompu¹.

Voilà ce qu'était le P. Lefebvre, vicaire à Saint-Eustache : voilà ce qu'il fut toute sa vie. Il faisait comme en se jouant et avec la plus grande simplicité, des actions qu'on trouve racontées dans la vie des saints. "Soyez toujours dans la joie," disait saint Paul ; et Mgr de Laval recommandait à ses missionnaires d'avoir toujours "un visage joyeux et modeste." Le P. Lefebvre a réalisé cet idéal.

Je transcris ici mot à mot les notes que j'ai prises à Saint-Eustache même, au cours d'une conversation avec l'honorable docteur Marsil. Le docteur Marsil, l'une des personnalités les plus considérables du Canada, est aujourd'hui âgé de soixante et trois ans : il a connu personnellement et dans l'intimité le vicaire de sa paroisse.

"C'était, me dit-il, un vrai prêtre, dévoué corps et âme à son ministère ; spirituel et doux, bel homme, mais légèrement piqué de la petite vérole.

"Voix sonore, vibrante, sympathique. Logicien serré et déconcertant. Formidable, quand il défendait une opinion. Terrassait son adversaire, mais l'aidait doucement à se relever.

"Front noble ; majestueux en chaire et imposant toujours. Sa phrase était abondante, son geste souverain.

"On voyait qu'il était né orateur. Ses discours ne sentaient jamais le travail, coulaient de source naturelle. N'écrivait

1—On dîne encore généralement le midi, dans la campagne, au Canada et en Acadie. Le souper a lieu vers les six heures.

pas ses sermons ; peut-être en dressait-il le cadre. Après son départ, s'il venait à Saint-Eustache un grand orateur, le plus bel éloge que l'on pouvait faire de son éloquence c'était de dire : il parle comme le P. Lefebvre.

“Généreux à l'excès et très impressionnable. Dans l'intimité, le type du parfait *gentleman*. Délicat comme une religieuse ; gai compagnon. Était aimé de tous. Son départ d'au milieu de nous causa des regrets universels. Ne se mêlait jamais aux querelles politiques ; ce qui ne l'empêchait pas d'être un grand patriote éclairé.”

Saint-Eustache est situé sur la petite rivière des Mille-Iles, dans le comté des Deux-Montagnes, à dix lieues environ de Montréal. C'est un joli grand village de 2,500 âmes, ou, pour faire du recensement d'après la touchante méthode des curés de campagne, de 1960 communions.

C'est là que fut étouffée dans la mitraille et dans des flots de sang la “révolution de Papineau ;” c'est là que périt le docteur Chénier, l'une des gloires canadiennes les plus pures.

Le lecteur acadien a entendu parler des guerres de Papineau. C'est à peu près tout ce que, avec le nom de deux grandes villes, Québec et Montréal, il connaissait du Canada à l'époque de la confédération. Nous ignorions alors, et, pour la plupart, nous ignorons encore aujourd'hui, les causes de la révolte de 1837. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter un événement historique aussi considérable. Cependant, à cause de l'influence que ces grands événements ont exercée sur le caractère et sur la vie du P. Lefebvre, nous en dirons un mot.

Le mouvement de 1837 ne fut pas agressif. Il n'entraîna dans l'idée d'aucun Canadien d'enlever à autrui son bien. Il ne s'agissait pas, non plus, d'agrandissement de territoire, ni de pillage de voisins, sous le prétexte si souvent invoqué de venger quelque injure ; la cupidité, la luxure, l'intolérance religieuse, la haine, la fourberie, l'orgueil blessé, furent totalement étrangers aux soulèvements de 1837-38.

Pourquoi donc tant de paisibles habitants se levèrent-ils en armes, affrontant, qui les balles et l'échafaud, qui la prison et

l'exil, qui la confiscation de leurs biens et la ruine de leurs familles ? Pour une idée, pour un sentiment, pour un droit, la liberté.

La liberté, sœur du libre arbitre, est naturelle et nécessaire à l'homme. Elle est un des attributs essentiels de son être. Dieu la lui a donnée inaliénable. C'est elle qui nous rend héritiers de son royaume, et nous élève presque au niveau des anges.

Le mal suprême, c'est l'esclavage du péché. L'esclavage des hommes en est l'image et la conséquence. L'homme a le droit et le commandement d'être libre. Les martyrs dans l'arène étaient des hommes libres. Toute abdication totale de la liberté, fût-ce en faveur des anges, est immorale et nulle ; elle est révoquée, dans tous les cas, et n'engage pas l'individu personnellement, ni ses enfants, ni ses héritiers après lui. La liberté humaine vient de Dieu et fait retour à Dieu seul.

“ La liberté ne se donne pas, elle se prend ! ”¹ Le respect de l'autorité constituée, dont parle saint Paul, ne saurait être invoqué contre le droit de revendication de la liberté. Liberté religieuse et liberté politique et civile, c'est tout un, quant au principe. Il ne s'établit pas de prescription contre l'une ni contre l'autre ; et l'Etat qui en refuse la plénitude aux citoyens, ou à une portion des citoyens, n'est pas légitimement constitué, dans le sens vrai du mot. Contre les décrets d'un tel Etat le citoyen conserve toujours le droit de protester par le martyre, s'il s'agit de libertés religieuses, par la révolution, s'il s'agit de libertés civiles et politiques.

La liberté est un dépôt que l'homme a le devoir de conserver, comme la vérité, comme l'innocence. Qui l'aliène ou le perd déchoit de la dignité humaine et descend vers la brute². C'est apparemment parce qu'il n'a jamais, dans la suite de son histoire, abandonné totalement ses libertés politiques et civiles, ou qu'il les a conquises tout entières, que le peuple

1—Lacordaire.

2—“ Les dieux, dit Homère, enlèvent à la créature la moitié de sa vertu, le jour où ils la font esclave.”

anglais reçoit aujourd'hui cette récompense : l'empire colonial du monde.

Les grands théologiens de l'Eglise (qu'il ne faut pas confondre avec les petits théologiens), saint Thomas, Suarez, "affirment et démontrent que tout pouvoir politique vient de Dieu par le peuple, pour le bien duquel les princes et les rois sont délégués; et quand les rois se font tyrans, il reste toujours au peuple le droit inaliénable de la révolte."¹

Le pape Nicolas I^{er} écrivait aux évêques : "Examinez si les rois gouvernent bien, d'abord eux-mêmes, puis leur peuple; s'ils règnent selon le droit. Car, sans cela, ce sont des tyrans et non des rois;" et Clovis, à son sacre, reçut cet avertissement : "Si tu gouvernes ton peuple selon la justice, tu seras son roi, autrement tu cesseras de l'être, un autre prendra ta place."

Le premier droit de l'homme étant d'être libre, il ne saurait s'établir de droit contre ce droit.

En 1774, treize États anglais de l'Amérique du Nord se rebellèrent contre leur mère patrie, qui leur contestait le droit absolu de propriété, en les taxant contre leur gré, ou sans prendre leur avis.

Les Américains, en recourant aux armes et en secouant la domination de l'Angleterre qui persistait à méconnaître leurs droits, furent-ils justifiables ou condamnables? Washington, ses soldats et ses alliés, étaient-ils des hommes généreux et héroïques, comme le veut l'histoire américaine, ou des criminels, dignes d'excommunication dans ce monde et des peines de l'enfer dans l'autre? Je n'ai vu cette grave question traitée nulle part par des penseurs, ni par des théologiens; mais j'ai lu que le clergé catholique des treize États unis, ayant à sa tête Mgr Carroll, l'illustre évêque de Baltimore, s'engagea lui-même dans le mouvement insurrectionnel dont il assura peut-être le triomphe. Mgr Carroll envoya même son frère, en com-

1—Mgr Ireland, *l'Eglise et le Siècle*.

2—¹ *Rez eris, si recte facis; si autem non facis, non eris; principatum accipiet alter.* Paroles de saint Remi au sacre de Clovis.

pagnie de Franklin et de Chase, faire, au Canada, du prosélytisme et solliciter les catholiques d'entrer dans la rébellion américaine.

L'attitude que prit le clergé américain, de 1776 à 1783, n'a jamais été désavouée, depuis, que je sache, ni à Baltimore, ni à Rome. Cette attitude constitue même aujourd'hui une force réelle, tenant lieu de boulevard de l'Eglise catholique, dans la république voisine.

Les causes qui déterminèrent la résistance des Canadiens à l'autorité anglaise diffèrent, je le sais, des causes qui déterminèrent la résistance des colons américains. Aux États-Unis le droit absolu de propriété était, comme nous venons de le dire, en question. Une taxe est une charge sur la propriété. Les Canadiens, de leur côté, réclamaient la jouissance de privilèges civils et politiques égaux à ceux dont jouissaient ailleurs les sujets de la reine d'Angleterre. Ils exigeaient la plénitude des prérogatives politiques du citoyen anglais, comme les Américains de 1774 exigeaient la plénitude du droit de propriété. Etait-ce là une cause suffisante pour légitimer leur révolte ? Je laisse à d'autres le soin de répondre à cette question qui, à moins que le mot divin, " rendez à César ce qui est à César," ne soit un vain mot, ne relève pas exclusivement des casuistes. ¹

Mais si la revendication du gouvernement responsable, dans sa plénitude, n'était pas un motif suffisant pour les Canadiens de recourir aux armes, lorsque tous les autres moyens semblaient inefficaces et avaient été épuisés, il faut renoncer à trouver légitime la presque totalité des guerres, religieuses et autres, qui, depuis Clovis, ont ensanglanté l'Europe, puis l'Amérique.

Le plus grave reproche que j'aie entendu adresser aux " patriotes " canadiens de 1837 et 1838, c'est que leurs moyens d'action étaient en dehors de toute proportion avec leur entreprise ; que c'était une folie criminelle pour eux de s'insurger

1 — " Les affaires politiques, d'après l'ordre établi de Dieu, et d'après l'enseignement de l'Eglise elle-même, sont du ressort du pouvoir temporel, sans dépendance aucune d'une autre autorité." (Dépêche du cardinal Antonelli au nonce apostolique à Paris, insérée à la suite des décrets du concile de 1870.)

contre l'Angleterre avec les ressources qu'ils avaient à leur disposition ; et que, pour ces seules causes, Mgr Lartigue est justifiable de les avoir excommuniés¹ en bloc. Il faut alors, contrairement à l'histoire qui a fait d'eux des héros, condamner sévèrement Léonidas et ses trois cents Spartiates, qui s'opposèrent criminellement aux millions de soldats envahisseurs de Xerxès, et qui périrent tous, indignes de sépulture, écrasés sous le nombre, au passage des Thermopyles. Il faut surtout blâmer avec la dernière sévérité Judas Macchabée et ses frères, qui firent tuer tant d'orthodoxes Juifs et qui périrent eux-mêmes en combattant, contre toute chance de réussite, Antiochus Epiphane et Démétrius Soter, bien autrement formidables que Colborne et ses soldats anglais flanqués de *chouayens*.

D'après la même logique, que faut-il penser des Vendéens ? Les Polonais sont de grands criminels endurcis ; les Arméniens n'ont pas encore tout ce qu'ils méritent ; Moreno ne sera jamais assez conspué dans l'histoire ; Washington est un brigand² auquel un complice sans principes religieux, Louis XVI, envoie des sicaires pour combattre son prince légitime ; et Jeanne d'Arc, condamnée par l'université de Paris et par quatre-vingt-quinze théologiens et assessseurs licenciés ; trouvée coupable d'hérésie par Mgr Cauchon, relapse, fut à bon droit brûlée vive sur son bûcher de Rouen, puisqu'elle se laissa tomber entre les mains de l'autorité constituée, en France, par les Anglais et les Bourguignons.

Selon cette doctrine, il n'est permis de se révolter que contre de plus faibles que soi, et de se battre que lorsque, par le nombre, on est d'avance bien assuré de la victoire.

1—Excommunié n'est pas l'expression technique, paraît-il ; au moins de hautes autorités me l'affirment ; c'est privé des sacrements, même à l'heure de la mort, et, après la mort, de la sépulture ecclésiastique, qu'il faut dire. Les " patriotes " en cause ne saisissent pas bien ce *distinguo*.

2—" Cette lutte engagée contre l'Angleterre (par les Etats-Unis révoltés) ressemble à un défi jeté au sens commun, tellement la disparité des forces des deux partis est grande."

De Celles, *les Etats-Unis*, p. 192 (1896), histoire d'une haute valeur, qui devrait se trouver dans tous les collèges.

Les "patriotes" canadiens ne l'étaient malheureusement pas. Vainqueurs à Chambly et à Saint-Denis¹, ils furent écrasés à Saint-Charles et à Saint-Eustache.

J'ai visité avec recueillement l'église de Saint-Eustache dans laquelle Chénier et sa poignée de "patriotes" s'étaient retranchés pour repousser les 2,000 soldats de Colborne, et dans laquelle aussi le P. Lefebvre, pendant plus de cinq ans, célébra tous les matins le sacrifice de Celui qui se nomme lui-même tantôt l'Agneau de l'holocauste et tantôt le Dieu des armées. Sous ses deux coqs gaulois fièrement juchés dans les airs, elle montre dans sa muraille trouée les glorieuses cicatrices des boulets anglais. Tel un vétéran de la vieille garde portant ses balafres et la croix des braves !

Les Anglais avaient entouré l'église, et, incapables d'en faire sortir vivants ces forcenés de la liberté, ils y mirent le feu.

Chénier, dernier de tous, sortit de la fournaise.
 La scène ne dura que deux minutes ; mais
 Ceux qui la purent voir ne l'oublieront jamais.
 Le héros, en sautant du haut d'une croisée,
 S'affaissa sur le sol, une jambe brisée.
 Ce n'est rien ! Sous le plomb qui grêle à bout portant,
 Chénier sur un genou se relève un instant ;
 Il se dresse, aveuglé de sang, l'habit sordide,
 Défiguré, hagard, effroyable, splendide,
 Et, pour suprême insulte à la fatalité,
 Le fier mourant cria : Vive la liberté !²

Il tomba frappé à mort dans le cimetière ; mais il n'y put être enterré ! Il n'était âgé que de trente et un ans.

Une personne tout à fait digne de foi m'a affirmé que Chénier, trois jours avant sa mort, avait fait une confession générale à M. l'abbé Chartier, curé de Saint-Benoît, un "patriote" ardent, et qu'il avait reçu l'absolution. Il existe une déclai-

1—L'un des miens, Antoine Amiel de Lusignan, grand-père de ma femme, fut tué à Saint-Denis par une balle anglaise. Il tomba dans les bras de son fils, qui faisait le coup de feu à son côté.

2—Fréchette, *la Légende d'un peuple* (Chénier).

ration solennelle qui atteste ce fait. M. Chartier était alors en plein exercice de ses pouvoirs.

Au reste, le mandement de Mgr Lartigue, le seul qu'il semble aujourd'hui possible de trouver, où il est question d'excommunication, ne fut lancé qu'en janvier 1838, et la bataille de Saint-Eustache avait été livrée le 14 du mois de décembre précédent ; de sorte que Chénier et ses compagnons avaient eu le temps de se retrancher derrière des remparts plus sûrs que les murs de leur église, quand l'excommunication leur arriva.

Mais y eut-il de fait contre les " patriotes " un mandement d'excommunication, régulièrement lancé et canoniquement promulgué ? Il y a lieu d'en douter. Cette question est très grave et mériterait, maintenant qu'il n'y a plus rien à craindre ni à attendre des Anglais, d'être enfin éclaircie. Ce serait quelque chose comme la revision du procès de Jeanne d'Arc. Résolue dans la négative, des noms que depuis longtemps on semble vouloir couvrir d'ignominie, seraient réhabilités ; et ceux à qui on oserait se permettre de dire : " Vous, vous êtes d'une misérable famille d'excommuniés," pourraient répondre : " Non pas, mais de héros, mais de martyrs ! "

Il paraîtrait que l'évêque de Montréal aurait lancé, à l'occasion de la rébellion, quatre mandements, datés respectivement le 24 octobre et le 20 novembre 1837, le 8 janvier et le 4 février 1838. ¹ On m'assure, à l'archevêché, qu'il n'y en eut que deux. Le *Recueil des mandements* n'en contient en effet que deux, et, chose bien étrange, ils ne portent pas de date !

Le premier mandement inscrit au *Recueil* est celui du 24 octobre 1837. C'est le mandement dit de " fidélité." Il envisage la situation, définit les devoirs et la doctrine, mais n'excommunie, ni ne menace personne d'excommunication. En voici le commencement : " Depuis longtemps, N. T. C. F., nous n'en-

1—" L'évêque de Montréal qui avait ordonné des prières et des jours de jeûne par ses mandements du 24 octobre, du 20 novembre 1837 et du 8 janvier 1838." L'abbé Paquin (?), *Mémoires*.

" J'ai retrouvé la date de tous les mandements de Mgr Lartigue ; les voici : 24 octobre, 20 novembre 1837 ; 8 janvier et 4 février 1838." Dr Marsil, *Lettre*.

tendons parler que d'agitation, etc." Le second est celui du 8 janvier 1838, et commence par ces mots : " Quelle misère ! "

Les " patriotes " n'y sont pas plus excommuniés que dans le précédent ; mais nous y lisons ce qui suit : " Les rebelles savent les ordres que nous avons donnés à nos coopérateurs dans le saint ministère de n'admettre aux sacrements de l'Eglise, même à l'heure de la mort, sans une réparation préalable, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourraient sans s'être acquittés de cette juste réparation. "

Il reste à savoir si ces " ordres, " dont aucune trace, paraît il, ne se retrouve aux archives de l'archevêché ¹, malgré leur suprême importance et pour le salut de l'âme des insurgés et pour l'honneur de leurs familles, ont été répétés à Saint-Eustache, avant la bataille du 14 décembre ? Les plus anciens de la paroisse affirment que non. Des vieillards appartenant aux paroisses voisines, " bureaucrates " aussi bien que " patriotes, " témoins de la bataille et que j'ai moi-même consultés, ne croient pas qu'aucun mandement ou " ordre " de Mgr Lartigue, leur défendant sous peine de censure ecclésiastique de prendre les armes contre les autorités anglaises, leur ait été communiqué. Ils n'ont su que longtemps après la bataille qu'ils étaient " hors de l'Eglise. " Le curé de Saint-Eustache, M. l'abbé Paquin, l'un des plus acharnés adversaires des " patriotes, " et qui s'est donné toutes les peines du monde pour montrer Chénier et ses compagnons sous un jour défavorable, n'en dit pas un mot dans des *Mémoires* très circonstanciés et émaillés de pièces justificatives.

D'un côté, il n'eût certes pas manqué de porter à la connaissance de ses paroissiens en fermentation de révolte le mandement d'excommunication de son évêque, ou toute injonction leur défendant sous peine de censure ecclésiastique de recourir aux armes ; de l'autre, il eût certainement mentionné le fait dans ses *Mémoires* (dont certains passages le montrent inconsciemment, lui et son vicaire, M. Descelles, sous un jour flétris-

1—M. le chanoine Archambault, chancelier, me dit que certaines pièces pourraient bien avoir été détruites dans un incendie.

sant) afin de prendre Chénier en flagrant délit d'insubordination religieuse. Ces *Mémoires*, écrits par lui ou par son vicaire sous ses yeux, sont un pamphlet dirigé contre Chénier "et les patriotes" canadiens.

Si l'hypothèse que le décret de Mgr Lartigue n'a pas été porté à la connaissance des "patriotes" en temps utile est vraie, sont-ils véritablement excommuniés? Leur mémoire, l'honneur de leurs familles, la justice, exigent que ce point soit éclairci, et que réhabilitation soit faite, s'il y a lieu.

Il est une parole de Chénier que je trouve belle à l'égal des plus sublimes paroles que l'histoire met dans la bouche de ses héros.

Il ne restait à ses côtés qu'environ deux cent cinquante compagnons, quand la troupe anglaise, appuyée par neuf pièces de canon, les cerna dans l'église. Plusieurs parmi les "patriotes" n'avaient pas d'armes. Ils en demandèrent à Chénier.

— Vous prendrez nos fusils à mesure que nous serons tués, leur répondit-il, en souriant mélancoliquement.

A part la sublimité, il y a dans la réponse du héros de Saint-Eustache un accent de résignation qui fait songer en même temps au soldat qui va combattre et au martyr qui va mourir.

C'est au milieu de cette atmosphère, moite encore du sang de ses concitoyens, que le P. Lefebvre exerça tout d'abord les charges de son ministère. Il n'y a pas de doute que ce que les écrivains appellent "l'influence des milieux" n'eut un profond effet sur son caractère et n'y laissa ses traces. Je l'ai plusieurs fois entendu parler des événements de 1837; mais jamais aucune parole d'amertume, ni de blâme à l'adresse des "patriotes," n'est tombée de ses lèvres. Il comprenait ce qu'il y a de sacré dans l'homme qui verse son sang pour ses convictions; il trouvait grand celui qui donne sa vie pour ses frères; et, sans doute, il se sentait capable lui aussi d'un amour "fort comme la mort."

Dans le missionnaire de Saint-Eustache s'ébauchait, sous l'œil de Dieu, l'apôtre de l'Acadie.



CHAPITRE CINQUIÈME

Commencements difficiles de la communauté de Sainte-Croix. — Le P. Lefebvre vicaire à Sainte-Rose. — Catéchiste à Saint-Laurent. — Aumônier à Saint-Aimé. — Ses missions dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. — Grand succès d'éloquence à Sorel. — M. Chapleau. — Les Sorellois le veulent pour curé. — Mgr Sweeney entreprend d'installer une communauté de religieux à Memramcook. — Le P. Lefebvre choisi pour y fonder le collège Saint-Joseph.

La congrégation de Sainte-Croix, soit qu'elle se retirât de plein gré de la cure de Saint-Eustache, soit que l'évêque de Montréal la lui reprît, en rappela, en 1860, le P. Gastineau et le P. Lefebvre.

C'était dans les commencements du collège Saint-Laurent ; la communauté était pauvre ; les sujets étaient peu nombreux, et, comme ils apportaient de France quelques idées nouvelles qui n'avaient pas cours alors au Canada, l'idée, notamment, de fonder un collège qui ne fût pas uniquement un petit séminaire et dans lequel ceux qui ne se destinaient pas à la vie religieuse, à l'état ecclésiastique, ou aux trois inévitables professions d'avocat, de notaire ou de médecin, trouveraient à se former utilement, de graves difficultés étaient survenues.

Le P. Lefebvre, qui avait connu par lui-même le *struggle for life* avant d'entrer à Saint-Eustache, abonda tout naturellement dans les idées nouvelles. Celles-ci, sans aller à l'encontre des cours classiques, consistaient à donner à la portion laïque, c'est-à-dire aux trois quarts au moins de ceux qui sortent des collèges, un bon cours commercial qui leur permit de faire leur chemin, de gagner leur vie dans le monde.

Pour toutes ces raisons et peut-être pour d'autres encore, Saint-Laurent fut, pendant quelques années, tenu en suspicion. Afin de ne pas augmenter les causes de grief, le conseil

des Pères ne jugea pas prudent d'y rappeler le P. Lefebvre et de lui confier une classe. Au reste, il n'avait pas, ainsi que nous l'avons vu, suivi de cours classique ; et, quoique les professeurs de nos collèges ne soient pas astreints à un apprentissage pédagogique, le cours classique préalable leur est dans tous les cas tenu pour une absolue nécessité.

Le P. Lefebvre fut envoyé à Sainte-Rose, dans le comté de Laval, en qualité de vicaire de l'abbé Brunet. Il demeura un peu plus de huit mois dans cette paroisse intéressante, mais dépourvue de poésie.

Le poste de vicaire convenait parfaitement à son ambition ; il s'estimait heureux d'occuper la plus humble place dans la maison du Seigneur, persuadé qu'il ne méritait pas mieux que d'être de fait le serviteur des serviteurs de Dieu. Avec le roi David il se serait glorifié d'être le fils d'une servante, *filius ancille tue*.

Tant d'humilité ne trompait personne à Sainte-Rose. Les talents et les vertus du vicaire brillèrent bientôt d'un vif éclat, et il ne tarda guère à prendre dans toute la paroisse un ascendant extraordinaire. Sa réputation, il est vrai, l'avait précédé, Sainte-Rose n'étant éloignée que de deux à trois lieues de Saint-Eustache.

Je tremblais de trouver effacée, même chez les anciens, la mémoire de leur vicaire de près de quarante ans passés, et c'est avec hésitation que je me présentai chez M. J. Leclerc, vénérable vieillard, ancien négociant de l'endroit, que je savais avoir été son ami intime.

“ Ah, mon Dieu ! vous avez connu le P. Lefebvre ? s'écria-t-il, en apprenant l'objet de ma visite. Et c'est vrai qu'il est mort ? Tenez, pas plus tard que la semaine dernière, nous parlions, M. le curé Aubin, quelques paroissiens et moi, des grands prédicateurs qui sont passés par Sainte-Rose, et nous n'en avons pas trouvé, pas un seul, qui fût l'égal du P. Lefebvre. Il nous a prêché un mois de Marie comme il n'en a jamais été prêché depuis dans la paroisse. Si vous saviez comme nous l'avons regretté ! Toute la paroisse l'aimait, et ne voulait pas le voir partir. Moi je le regrette encore.”

Ainsi que je l'avais fait à Saint-Eustache, j'examinai attentivement son écriture, couvrant une vingtaine de pages des registres de la paroisse. S'il faut ajouter foi à la prétendue science des graphologues, quelque chose de grave se passa à cette époque de sa vie qui l'affecta profondément, et peut-être laissa son empreinte sur son caractère. Son écriture, pendant les premiers mois qui suivirent son arrivée, est ferme, massive même; la plume s'appesantit sur chaque lettre. C'est la main d'un écolier, ou tout au moins d'un jeune homme. En 1861, elle devient subitement nerveuse et prend un caractère distinctement personnel. Ce n'est pas encore tout à fait l'écriture fine et presque symétrique qu'il adopta définitivement et conserva jusqu'à sa mort, mais c'en est la transition bien caractérisée.

Jusqu'au 2 de mai, il signe tout simplement C. Lefebvre, Ptre. A partir de cette date, il ajoute à son nom S. S. C., Salvatoriste Sainte-Croix.

Le mois de Marie qu'il prêcha à Sainte-Rose eut, en effet, du retentissement, trop même, selon les apparences. Au mois suivant, il reçut son congé et fut rappelé à Saint-Laurent. Le départ fut si précipité que l'abbé Brunet, vieillard rhumatisant, dut, pendant un temps assez long, se passer tout à fait de vicaire.

Les classes, à Saint-Laurent, s'ouvrent en septembre. C'était pour le P. Lefebvre deux longs mois de disponibilité. Il les employa à la lecture, surtout de livres religieux. Il avait peu de goût pour les sciences, n'ayant jamais appris à les aimer. Mais la vie des saints, les ouvrages contemplatifs, fascinaient son âme aimante et assoiffée d'idéal. Il s'isolait dans la lecture d'une belle vie, comme un anachorète, pour prier, dans la profondeur d'un désert.

La reprise de l'année scolaire le trouva à la disposition de ses supérieurs, attendant l'obéissance. On lui donna le catéchisme à faire. Le catéchisme, c'est la doctrine de Jésus-Christ dans sa simplicité touchante; c'est la théologie dépouillée de ses subtilités. Celui qui sait bien son catéchisme est plus

grand docteur qu'Arnauld, a l'intuition des vérités que Socrate et Sénèque n'ont pu qu'entrevoir.

Le P. Lefebvre se fit donc catéchiste des enfants de Saint-Laurent, comme il se serait fait, si on le lui avait prescrit, évangéliste des bouddhistes du Thibet, ou prédicateur à Notre-Dame de Montréal. Tous les jeudis et les dimanches soir, les écoliers se réunissaient dans la grande salle du collège pour prendre leur leçon de catéchisme. Bientôt les professeurs et toute la communauté voulurent y assister. La paroisse, à son tour, demanda d'y être admise. Bref, il s'était fait autour de la leçon de catéchisme un grand éclat, en certain lieu presque un scandale. Il n'était bruit que de ce cours de religion, comme s'il se fût agi d'un événement considérable. Aujourd'hui encore on désigne, — au moins c'est ainsi que j'en ai appris les détails, — le catéchisme du P. Lefebvre sous le nom de "grand cours." Cela ne pouvait durer.

Vers le même temps les Pères de Sainte-Croix avaient ouvert une académie commerciale à Saint-Aimé, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Le P. Lefebvre y fut envoyé, non pas, comme on pourrait le supposer, en qualité de supérieur, ni même de professeur, mais comme aumônier de l'établissement¹ et vicaire du curé. Celui-ci, M. l'abbé Julien LeBlanc, grand ami de l'éducation et esprit d'élite, ne tarda pas à découvrir tout ce qu'il y avait de vertus solides et d'extraordinaires talents dans le jeune aumônier, et il n'hésita pas, comme on dit, à le *lancer*. Il avait été frappé surtout de ses dons naturels d'éloquence. Au lieu d'accepter pour lui-même l'honneur d'accompagner Mgr Larocque dans sa tournée épiscopale, il recommanda à sa place le P. Camille Lefebvre. Comme saint Antoine de Padoue, lorsque son supérieur, craignant de compromettre la grande réputation des prédicateurs de son ordre en les faisant prêcher sans préparation devant l'évêque de Forli, le fit venir de la cuisine du monastère, où on l'occupait à laver la vaisselle, et lui enjoignit de prêcher le sermon de circonstance; ainsi le P. Lefebvre,

1—Le Frère Louis de Gonzague en était le directeur.

recevant l'ordre d'accompagner l'évêque dans sa tournée épiscopale et d'y prêcher, se résigna en baissant la tête et en protestant de son insuffisance. On rapporte que saint Antoine, parlant en cette circonstance sur l'amour de Dieu, ainsi qu'on le lui avait commandé, tira de son cœur des accents si émus, si surhumains, que les prélats, frappés d'étonnement et ravis jusqu'aux larmes, se demandaient si c'était un ange ou un homme qui leur révélait ainsi les secrets de l'amour divin.

Les succès oratoires du P. Lefebvre furent éclatants, prodigieux. L'évêque lui-même en était dans le ravissement. On se demandait partout quel était, d'où venait ce jeune homme si éloquent; et, des paroisses environnantes, on se portait sur son passage pour l'entendre. La tournée épiscopale fut un triomphe d'éloquence sacrée.

Les paroisses où il avait prêché voulurent ensuite l'avoir pour qu'il leur donnât des missions. L'évêque y consentit. Il fallut que l'abbé LeBlanc se résignât à se passer de son vicaire, et l'académie de Saint-Aimé, de son aumônier. Il donna sa première mission à Saint-Hyacinthe même, sous le regard de Mgr Larocque, qui n'était pas encore suffisamment fixé sur la science canonique et les connaissances générales d'un prédicateur qui n'avait à son avoir ni séminaire, ni cours classique. L'épreuve fut jugée concluante, et l'évêque lui donna carte blanche pour prêcher dans son diocèse. Alors commença pour le P. Lefebvre, que tant de murmures flatteurs soulevés sur son passage laissaient absolument indifférent, une série de triomphes oratoires tels qu'on n'en a jamais vu de pareils dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

On rapporte de lui un trait qui fut beaucoup commenté dans le temps, et qui, tout insignifiant qu'il soit, contribua à l'élever dans la faveur populaire. Je le note ici, parce que, à côté de l'orateur, il fait connaître et aimer l'homme.

Un jour qu'il était en chaire, prêchant comme saint Jean-Baptiste la nécessité de la pénitence, il s'arrêta au milieu d'une période, à la recherche d'un mot qui lui échappait. Le mot n'arrivait pas et le prédicateur, interloqué, allait perdre le fil de son discours. Alors le capitaine X..., sans songer à la

sainteté du lieu, et tout empoigné par son émotion, se lève et dit tout haut : "Jourdain, mon révérend Père." Au lieu de lui faire une semonce indignée, de le clouer sur son banc, de l'humilier en un mot, le jeune prédicateur lui dit en s'inclinant bien courtoisement : "Merci, mon capitaine," et il continua son sermon.

La dernière mission qu'il prêcha et la plus retentissante, fut à Sorel, la ville des hommes forts du Bas-Canada. Il n'y avait alors qu'une seule église pour la ville et la campagne. La retraite dura huit jours. Une dizaine de prêtres étaient constamment occupés au confessionnal, et le temple saint ne désemplissait pas. Devant l'éloquence du P. Lefebvre toutes les résistances à la grâce fondaient comme la neige sous les chauds rayons du printemps. Sorel vit alors s'approcher de la table sainte les hommes de chantier les plus endurcis, les invincibles compagnons de Joe Monferrant, les héros légendaires de Bytown et de la *drive* sur l'Ottawa.

Etonnés de tant de ressources oratoires chez un jeune inconnu dépassant à peine la trentaine, ses confrères disaient : "c'est à force de préparation." Les Sorellois, de leur côté, le médecin et le notaire en tête, soutenaient qu'il n'avait aucun temps à donner à la préparation de ses sermons, puisqu'il passait la moitié de la journée au confessionnal, où tout le monde, surtout les vieux loups des bois, voulait se confesser à lui. Pour en avoir le cœur net, il fut résolu d'un commun accord, — la mission se terminait le jour même, — de l'inviter à donner, le lendemain au soir, une conférence, à l'hôtel de ville, sur la tempérance.

Il était midi passé quand le maire, accompagné des notables de la ville, vint lui demander de faire une "lecture" sur la tempérance. Il s'en défendit, alléguant les fatigues de la retraite et son défaut de connaissance du sujet. On lui représenta que Sorel était une ville où l'ivrognerie avait de tous temps causé de grands maux, et que la mission serait incomplète, s'il ne consentait pas à la clore par une conférence sur le fléau de l'intempérance. Le curé et tous les prêtres présents à l'entrevue se joignirent à la délégation des

citoyens, et le P. Lefebvre, qui ne savait rien refuser quand il s'agissait du bien des âmes, ou tout simplement pour rendre service, accepta.

La ville entière se trouva au rendez-vous. Dès sept heures toutes les places étaient prises. Chacun connaissait le pari dont il s'agissait ; le P. Lefebvre seul l'ignorait. Quand il monta sur l'estrade, un silence solennel se fit, comme à l'église, au moment de l'élévation. L'orateur était pâle et paraissait nerveux. C'était son premier discours en dehors de la chaire. Chacun retenait son haleine. Les prêtres et les notables, croyant qu'il allait faillir, se repentaient de l'avoir mis à une si redoutable épreuve. Lui commença, cependant.

“ Mes frères ”, dit-il. Il se reprit aussitôt, voyant quelqu'un sourire : “ Mesdames et Messieurs. ” Sa belle voix sonore tremblait, et de grosses gouttes de sueur perlaient de son front. L'exorde s'acheva sans encombre. Un mot heureux avait mis tout le monde à l'aise, y compris l'orateur. Il attaqua hardiment son sujet. Peu de temps avant la retraite, à la suite de copieuses libations, une bagarre avait eu lieu à Sorel et un homme avait été tué, le père de plusieurs enfants en bas âge, laissés seuls avec leur mère dans la misère noire. L'orateur s'empara de ce drame ; le mit sous les yeux de son auditoire avec un réalisme saisissant ; il raconta l'orgie ; fit le tableau de la bagarre où le sang d'un homme avait coulé ; dépeignit le désespoir de la pauvre mère, le malheur des quatre petits orphelins. Toute la salle pleurait. Puis, abondant tout à coup un autre ordre d'idées, il signala le déshonneur qui retombait de ces orgies et de ce meurtre sur la ville et les citoyens de Sorel. Son verbe était devenu tranchant comme le fil d'une épée qui fend l'air. Un scandale avait eu lieu, un crime avait été commis, la bonne renommée d'une ville canadienne et catholique avait été compromise. Il demanda une réparation éclatante, et, dans ce but, proposa que tous ceux qui l'écoutaient s'enrôlassent sous la bannière de la tempérance.

Un oui unanime, formidable, accueillit la proposition. Tout le monde était debout, frémissant d'enthousiasme. Séance

tenante des tables furent dressées, et le curé, assisté des prêtres venus pour la mission, prit les noms de tous ceux qui désiraient s'enrôler dans la nouvelle société de tempérance. La ville presque tout entière y passa ¹.

A quelque temps de là une députation des notables de Sorel, du consentement de Mgr Larocque, et avec l'agrément du curé, m'a-t-on affirmé, se rendait à Saint-Laurent pour demander au R. P. Rézé, provincial de la congrégation de Sainte-Croix, de leur donner le P. Lefebvre pour curé. Ils rencontrèrent celui-ci dans une des rues de Montréal, et lui firent part de l'objet de leur voyage à Saint-Laurent.

— Il est bien inutile pour vous, mes amis, d'aller voir le Provincial. Il vient de me donner mon obédience. Je pars demain pour Memramcook, au Nouveau-Brunswick.

Voici ce qui était arrivé. Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, étant à New-York, à l'automne de 1863, rencontra providentiellement le R. P. Charles Moreau, visiteur général de la congrégation de Sainte-Croix. ² Le religieux fit part à l'évêque de l'objet de son voyage en Amérique, qui était d'y fonder des succursales de l'ordre, d'y essaimer; et en même temps il lui apprit l'existence du collège Saint-Laurent et les beaux succès déjà obtenus par cette maison d'éducation. Le bon évêque demeura frappé comme d'un trait de lumière. Tout un horizon s'illumina à ses yeux.

1—Un fait analogue, dont M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est le héros, a eu lieu à Toronto, à un dîner offert à sir John Macdonald. Le comité d'organisation l'avait notifié d'avance qu'il serait appelé à répondre à un certain toast. Toronto s'attendait à un maître discours. Comme la reine de Saba visitant Salomon, ce que l'on vit et ce que l'on entendit dépassa tout ce qu'annonçait la renommée.

— C'est un discours longuement préparé et appris par cœur, murmurait-on dans les groupes; un homme n'improvise pas de cette manière, surtout dans une langue étrangère." Des paris s'engagèrent à son insu. Vers la fin du banquet, une santé, qui ne faisait pas partie du programme: *la nationalité canadienne-française*, fut proposée, et le *chairman*, qui était dans le complot, invita M. Chapleau à y répondre. Il fut plus éloquent encore qu'à son premier discours. Toute l'assistance fut littéralement électrisée. C'était, chez ces Anglais froids et compassés, de l'enthousiasme, du délire. On n'avait jamais rien entendu, on ne soupçonnait rien de pareil. On parle encore aujourd'hui de ce banquet et de ce discours, à Toronto.

2—Je prends ces faits de l'*Album-Souvenir*, publié du vivant du P. Lefebvre.

A lui, qui n'avait ni collège, ni séminaire dans son vaste diocèse, n'était-ce pas là une occasion providentielle qui s'offrait ? Un établissement d'éducation supérieure, dont il n'aurait à sa charge ni les frais de fondation, ni l'entretien ! En même temps il revoyait l'austère figure de l'abbé Lafrance, curé de Memramcook ; se rappelait les démarches, les négociations toutes récentes de ce saint prêtre en faveur d'une maison d'éducation française au milieu des Acadiens ; la cession qu'il lui avait faite de toutes ses propriétés, y compris l'académie de Saint-Thomas (dont il sera parlé plus tard) à la condition expresse, formelle, qu'elles seraient appliquées à la dotation d'une communauté religieuse enseignante, et son engagement, à lui, de seconder, à ces conditions, les projets du généreux curé. Sa résolution fut prise sur-le-champ. Séance tenante il autorisa le P. Moreau à faire en son nom des ouvertures au conseil de la communauté pour l'établissement d'une maison d'éducation à Memramcook, et lui annonça, en même temps, qu'il mettait à la disposition du futur supérieur la cure de la paroisse.

Le P. Moreau prit d'autant plus vivement à cœur le projet de Mgr Sweeney, que l'évêque lui avait fait connaître l'histoire malheureuse et la condition digne de pitié des Acadiens.

Les négociations se firent entre l'évêque de Saint-Jean et le R. P. Rézé, provincial de Sainte-Croix à Saint-Laurent. L'affaire marcha rondement. L'offre de l'évêque fut agréée par la communauté, la fondation d'un collège à Memramcook, décidée, et le jeune aumônier de Sainte-Aimé fut désigné pour en être le fondateur et le premier supérieur.

Le choix qui fut fait du P. Lefebvre pour aller fonder dans les provinces maritimes un établissement d'éducation "classique" paraît étrange, dans les circonstances, d'autant plus que, à part le désavantage de n'avoir pas fait lui-même de cours classique et d'avoir été constamment tenu en dehors du professorat dans sa communauté, il ignorait le premier mot de la langue anglaise, et que Mgr Sweeney, avec beaucoup de raison, ne voulait pas d'une institution exclusivement française.

J'ai essayé d'éclaircir ce point. Sans doute il n'y aurait qu'à

faire intervenir la Providence, qui toujours conduit comme par la main, dans les sentiers mystérieux et souvent bien douloureux, ceux qu'elle destine à l'enfancement de ses œuvres. Mais dans le monde de la grâce, aussi bien que dans le monde matériel, la Providence se manifeste rarement par une intervention directe et immédiate ; elle se sert le plus souvent des hommes, de leurs passions, de leurs préjugés, de leur raison, de leur vertu, de leur ignorance, pour diriger les hommes et les amener à leurs fins.

Quelquefois, il est vrai, elle intervient directement ; mais alors elle se sert indifféremment de la lumière aveuglante qui terrassa saint Paul sur le chemin de Damas, et de l'âne de Balaam qui apprit à son maître à prophétiser.

C'est peut-être parce que le P. Lefebvre ne fut pas compris de ses contemporains, voire de ses supérieurs, qu'il dut d'avoir été jeté brusquement dans une carrière où très certainement Dieu l'attendait, mais pour laquelle, avouons-le, il semblait peu propre et, dans tous les cas, nullement préparé.

Nous avons vu comment, entré au noviciat de Saint-Laurent, il en serait sorti découragé, comme faisant fausse route, s'il n'eût été soutenu et dirigé par un homme d'une intelligence supérieure, le R. P. Rézé. Mais le P. Rézé lui-même a avoué qu'il ne savait guère que penser de ce jeune homme dont, cependant, il appréciait le grand cœur.

Sa situation à Saint-Laurent avait fait du bruit ; et l'écho en était parvenu au dehors, surtout à Montréal, où, sans le connaître, quelque ecclésiastique influent l'avait pris, comme on dit, en grippe.

Pendant qu'il était vicaire à Saint-Eustache, il avait collaboré au mandement, resté célèbre, touchant les empêchements de mariage, que lança Mgr Bourget. L'illustre et saint évêque le prit en affection ; son nom fut mis de l'avant ; quelqu'un dit même tout haut qu'il irait loin dans la hiérarchie. Rien de tout cela n'était de nature à lui concilier ceux qui déjà le voyaient d'un œil peu sympathique.

Lui, uniquement occupé de ses devoirs de pasteur des âmes, passionné de lecture et de méditation, recherchant la solitude

et le recueillement, il laissait dire, et passait, indifférent, au milieu des murmures de louanges ou de blâme.

“Heureux celui qui porte en soi un idéal et lui obéit,” disait Pasteur. Cet idéal, le P. Lefebvre l'avait trouvé là où il réside essentiellement, en Dieu ; et comme il n'avait rencontré dans son entourage aucune âme qui comprît son âme ; que, depuis sa séparation d'avec le P. Rézé, il ne s'était formé entre lui et aucun de ses frères en religion de ces amitiés fortes qui soutiennent les défaillances et fortifient les enthousiasmes du cœur, il allait seul et isolé dans la vie.

Grâce aux fonctions modestes qu'il remplissait, et à la solitude où il vivait, on avait peu à peu fini par l'oublier : lui ne demandait pas autre chose.

Mais voici que l'éclat de ses prédications dans le diocèse de Saint-Hyacinthe avait de nouveau attiré l'attention sur lui. Son discours, à Sorel, sur la tempérance prit, du premier coup, des proportions inquiétantes. Ceux qui veillaient, à leur manière, sur le jeune prêtre, s'alarmèrent sérieusement cette fois. “Ça fera un nouveau Chiniquy,” disait l'un d'eux, devenu haut dignitaire dans la suite, et, sans doute, il le croyait comme il le disait.

Pardonnez à votre enfant, ô Père Lefebvre, de rapprocher de votre nom si suave, si pur, si béni, le nom du misérable apostat qui, depuis trente ans et plus, fait l'opprobre du clergé canadien, après en avoir été, selon les premières apparences, l'une des gloires. Mais ce n'est pas votre panégyrique que je fais ; la mort ne vous a pas réconcilié avec la flatterie que vous détestiez tant sur la terre. Par-dessus toutes choses vous réclamiez toujours de vos enfants l'intègre vérité, *casta veritas*.

Que le lecteur ne s'étonne pas des faux jugements qui furent alors portés sur le futur apôtre de l'Acadie¹. De ce côté-ci des étoiles l'homme est pour l'homme une énigme, quand il n'est pas un masque ; les apparences se confondent facilement avec les réalités, et les réalités, hélas ! avec les apparences. Celui

1—“Les conférences de Lacordaire au collège Stanislas lui obtinrent un succès éclatant qui lui suscita d'ardentes haines.” — Victor Jeanroy-Félix.

que le ruolz a trompé ne veut plus croire à l'or massif, et rien ne ressemble tant à la vertu que certains vices dissimulés. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui jugent leurs semblables se trompent souvent, soit dans un sens, soit dans un autre ; prennent pour des saints d'habiles hypocrites, et confondent avec ceux-ci les natures les plus vertueuses. Elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit celles que Montalembert appelait " les âmes sincèrement trompées." N'a-t-on pas vu les curés voisins d'Ars défendre à leurs paroissiens d'aller entendre prêcher M. de Vianney, et, sous peine de refus des sacrements, de se confesser à lui ? Saint Vincent de Paul fut méconnu toute sa vie, outragé par les siens ; et lui, l'apôtre de la charité, se vit accusé de vol et de simonie. Quand le cardinal Lavignerie, professeur d'histoire à la Sorbonne, enseigna à ses élèves l'infaillibilité des successeurs de saint Pierre, il fut dénoncé à son archevêque comme " rationaliste et hérétique " ; et lorsque, plus tard, devenu évêque de Nancy, il fit une ordonnance épiscopale enjoignant à toutes les religieuses de son diocèse de justifier par un examen " aussi sévère que celui des institutrices laïques " de leur capacité d'enseigner la jeunesse, leur interdisant, si elles n'étaient dûment pourvues d'un diplôme, de diriger même la plus petite école, il se trouva deux évêques en France qui le dénoncèrent et le firent condamner *ex parte* par le nonce apostolique, à Paris¹. Il n'est pas jusqu'à saint Ignace de Loyola qui n'ait été condamné comme hérétique par les autorités espagnoles et jeté en prison.

Dieu, sans doute, permet ces erreurs de jugement pour éprouver ses amis, et peut-être aussi pour montrer la fragilité des opinions humaines. Et puis il y a la gloire dont personne ici-bas, surtout parmi les prédestinés, ne reçoit impunément l'accolade.

1—Aussitôt qu'il apprit cette condamnation, faite en son nom, mais à son insu, Pie IX la révoqua et la condamna. Il approuva, au contraire, Mgr Lavignerie, considérant comme lui le système d'enseignement en vertu de lettres patentes et du bon plaisir de l'autorité diocésaine, sans garantie formelle de science suffisante et de capacité, " UN ABUS ET UN DANGER."

A Saint-Laurent, on n'aimait guère le bruit de renommée que soulevait le nom du jeune religieux. La situation de la communauté était toujours précaire dans le diocèse de Montréal; on avait eu à traverser des épreuves sérieuses, et il importait d'éviter à tout prix de nouvelles complications.

Jusqu'à quel point ces considérations pesèrent-elles dans le débat qui se fit au Conseil de la communauté pour le choix du fondateur du collège de Memramcook, je ne le saurais dire. Je ne puis même pas affirmer positivement que ces motifs furent mis en délibération. Etant des motifs de prudence, ils auraient, dans tous les cas, été bien légitimes.

Quoi qu'il en soit, le P. Lefebvre reçut, comme nous l'avons dit, ses lettres d'obédience pour aller à Memramcook, dans le diocèse de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, prendre la direction d'une paroisse et fonder un collège. C'était partir pour le Japon; c'était aller en mission à la Cochinchine. Il ne se souvint que d'une chose, qu'il était religieux, qu'avec la chasteté angélique et la pauvreté d'esprit et de fait, il avait librement et volontairement embrassé l'obéissance passive.

L'ordre qu'il recevait d'aller à Memramcook venait de Dieu; et, puisque c'était entre les mains de Dieu qu'il avait remis l'exercice de sa liberté, autrement inaliénable, il ne lui restait qu'une chose à faire, obéir. A l'exemple du laboureur de l'Evangile, il ne regarda pas en arrière; l'offre qu'on lui faisait de l'une des paroisses les plus riches et les plus avantageuses du Bas-Canada le fit mélancoliquement sourire; il ne s'inquiéta même pas outre mesure de ce qu'on l'envoyait sans argent. On lui disait: "Allez," il partit.

C'est le 27 mai¹ 1864, qu'en compagnie de Mgr Sweeney, venu exprès à Saint-Laurent pour faire la connaissance de celui que la communauté de Sainte-Croix lui donnait pour sa mission de Memramcook, il prit le chemin du Nouveau-Brunswick.

1—Il existe quelque différence d'opinions sur le jour précis de son départ. J'adopte la version de l'*Album-Souvenir* du collège Saint-Joseph.





CHAPITRE SIXIÈME

Oubli dans lequel les Acadiens étaient tombés en 1864. — On les croyait anéantis. — Acharnement de la fatalité contre eux. — Au ban de l'humanité. — Leur dispersion. — Population en 1755 et en 1763. — Les Puritains. — Premiers évêques. — Les Acadiens sont ignorés dans la hiérarchie. — Qui les a créés et mis au monde ?

Il ne sera pas sans intérêt de nous arrêter ici un instant, et, après avoir fait connaître celui qui vient pour sauver la race acadienne, de montrer ce qu'était celle-ci, en 1864. Ce regard rétrospectif est nécessaire à la parfaite intelligence de l'œuvre de régénération commencée à Memramcook.

A son départ du Canada,¹ le P. Lefebvre, sauf ce que lui en avait laconiquement appris l'évêque de Saint-Jean, était dans une complète ignorance du pays où il allait et de ses habitants. La nouvelle de l'existence d'un groupe d'Acadiens-Français au Nouveau-Brunswick avait été pour sa communauté toute une révélation, quelque chose comme la découverte d'une ville antique, retrouvée à cinquante pieds sous terre, et mise au jour par une fouille. On avait bien entendu parler des Acadiens d'autrefois, d'un petit peuple pacifique, arraché en pleine paix à ses foyers, dépouillé de tous ses biens, entassé dans des cales de navires et dispersé sur toutes les mers pour y périr ; mais le monde se souvenait d'eux comme d'une grande traînée de sang aperçue un soir dans le ciel serein, et aussitôt cachée pour toujours par d'épais nuages noirs ; comme d'un naufrage retentissant dont on retrouve, longtemps après, quelques épaves flottant sur l'abîme ; comme il se souvient des enfants de Juda mis à mort sur l'ordre du "cruel Hérode," à

¹—Le Canada, à cette date, ne comprenait que les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, aujourd'hui l'Ontario et le Québec.

cause des cris que poussèrent dans Rama les mères éplorées. L'excès de leurs infortunes avait étonné le monde; puis le silence de l'oubli s'était fait sur leur tombe refermée, le grand silence de la mort.

On les croyait à jamais anéantis.

Longfellow, dans son beau poème *l'Évangéline*, paru en 1847, faisait ainsi leur histoire contemporaine :

*Only along the shore of the mournful and mysty Atlantic,
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
Wondered back to their native land to die its bosom* ¹.

M. Rameau de Saint-Père, qui a peut-être plus contribué tout seul à faire connaître à la France oublieuse ses colonies perdues d'Amérique que tous les autres écrivains ensemble, disait, en 1859, dans la préface d'un livre qui fut toute une révélation, non seulement pour le lecteur de la vieille Europe, mais même ici pour nous : " Qui se souvient de l'Acadie ? " ²

Ce n'est pas seulement aux États-Unis et en France que l'on considérait la race acadienne comme une chose du passé, complètement anéantie, mais même dans la province sœur de Québec, les écrivains les plus sympathiques et les mieux renseignés ne disaient pas autre chose. Dans son *introduction* sur le 2^e centenaire de l'érection du diocèse de Québec (1874), M. Chauveau, parlant des Acadiens, écrivait en toutes lettres que même à cette époque " on ignorait presque leur existence," dans la province de Québec; et M. Bourassa, dans le prologue de son roman acadien *Jacques et Marie*, paru en 1866, avertit ses lecteurs que " la Providence a laissé les Acadiens disparaître."

Selon toutes les apparences il en était, il devait en être ainsi.

1—" Seulement sur le rivage de l'Atlantique, triste et brumeux, languissent encore quelques paysans acadiens dont les pères revinrent misérablement de l'exil dans leur pays natal pour y mourir."

2—*La France aux Colonies.*

Depuis la cession de leur pays à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, les Acadiens semblent une race fatalement vouée à la haine des hommes et à la malédiction de Dieu. Tout ce que les Anglais tentent contre eux, même dans les conditions les plus invraisemblables, comme, par exemple, le siège de Louisbourg, en 1745, réussit au delà de toute espérance; tout ce que la France, le Canada, les sauvages, les missionnaires entreprennent pour le salut de l'Acadie tourne à sa perte. Les propres vertus des Acadiens, leur esprit de paix, leur amour du travail, leurs habitudes d'économie, le sentiment de l'honneur, leur très scrupuleuse observance de la parole donnée, la religion de leurs serments, deviennent pour eux des embûches, servent de prétexte à leurs ennemis pour les opprimer, précipitent le cataclysme qui doit les engloutir. La guerre et la paix leur sont également funestes. Jusqu'en 1864, leur histoire justifierait mille fois, aux yeux des Mahométans, la loi de la fatalité : c'était écrit !

Une clause du traité d'Utrecht leur accorde une année pour disposer de leurs biens et se retirer sur le territoire français. Les gouverneurs d'Annapolis, puis d'Halifax, entortillent cette clause de manière à en faire un réseau inextricable dans lequel les pauvres Acadiens sont pris. Quand, en 1755, ils s'en échappent enfin, vidés comme la mouche tombée dans la toile d'une araignée, c'est pour être jetés à la mort.

Louis XV équipe, en 1746, une flotte formidable, qu'il envoie avec une armée de débarquement, sous les ordres du duc d'Anville, reconquérir la province perdue. Des tempêtes terribles la dispersent et la brisent. Avec les débris, réunis à Chibouctou (aujourd'hui Halifax), il reste assez de vaisseaux et d'hommes pour prendre Port-Royal. Rendez-vous est donné à ce dernier endroit, où les sauvages et quelques Acadiens doivent concourir à l'assaut. Une nouvelle tempête assaille la flotte au détour du Cap-Sable et la dissipe. Les vaisseaux anglais font le reste.

La fleur de la chevalerie canadienne, trois cents officiers et soldats, sous le commandement de de Villiers, se met en marche

au cœur de l'hiver, et, après avoir franchi en raquettes une distance qui serait incroyable, si elle n'était positivement avérée, tombe sur un détachement de cinq cent vingt-cinq Anglais, cantonné à Grand-Pré, en tue cent trente et contraint le reste à se rendre à discrétion. Les Acadiens, en dépit de sollicitations pressantes, suivies de menaces de mort, gardent une neutralité scrupuleuse et refusent, à cause de leur serment, de se joindre aux Canadiens pour chasser les Anglais de leur pays. Le gouverneur d'Annapolis, Mascarene, leur en donne crédit dans une lettre aux *Lords of Trade*, où il dit : " Sans la neutralité des Acadiens, cette province était perdue." Cela n'empêche pas ses successeurs, Lawrence entre autres, de leur imputer à crime de n'avoir pas averti les Anglais de l'arrivée des Canadiens, et d'invoquer ce prétexte pour leur confisquer leurs biens.

L'abbé le Loure, tout au contraire du facétieux et triste messire Paquin, curé de Saint-Eustache, représente à ses ouailles, avec beaucoup de raison, il faut en convenir, qu'il leur est légitime de se soustraire, par tous les moyens, à l'autorité anglaise, illégitimement constituée, quant à eux, et en entraîne quelques-uns par la persuasion, un plus grand nombre par la violence, dans le fort Beauséjour, sur le territoire français, espérant, avec leur concours, repousser victorieusement les envahisseurs. Les Acadiens, se croyant toujours liés par leur serment de neutralité, répudié cependant par les gouverneurs d'Halifax, refusent de faire le coup de feu sur les soldats anglais.

Loin de leur tenir compte de ce raffinement du sentiment de l'honneur, Lawrence en fait un des principaux griefs contre eux ; et, comme l'Homme de douleur contre lequel les Juifs ne pouvaient relever aucun acte de sédition, ils n'en sont pas moins de ce chef d'accusation décrétés de mort.

Un certain nombre d'Acadiens, six mille environ, réussissent à échapper à la déportation de 1755, et vont fonder de nouveaux établissements à l'île Saint-Jean, sur le territoire français. Le général Amherst et l'amiral Boscawen tombent précipitamment sur eux, trois ans plus tard, quand les blés

croissent aux champs et promettent une riche moisson, détruisent moissons et demeures, et, contre le droit des gens, enlèvent les pauvres habitants qu'ils dispersent à nouveau.

Le traité de Paris (1763), qui cède le Canada et toute la Nouvelle-France à l'Angleterre, interrompt par toute la terre les hostilités entre les deux grandes puissances et leurs sujets. Par toute la terre, oui, excepté en Acadie où la persécution privée succède à la persécution officielle.

L'article 39 de la capitulation de Montréal (1760), proposé par Vaudreuil, stipule qu'aucun Français restant au Canada ne sera transporté dans les colonies anglaises ni en Angleterre. Amherst écrit en marge : " Accordé, excepté à l'égard des Acadiens."

Même restriction à l'article 54 qui propose que " les officiers de milice, les miliciens et les Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre soient renvoyés sur leurs terres."— " Accordé, à la réserve des Acadiens."

Pauvres Acadiens ! L'affreuse persécution les poursuit jusque dans l'exil. Les traités les plus solennels, celui d'Utrecht, en 1713, celui de Paris, en 1763, ne leur assurent aucune protection, ne leur donne aucun répit. Si quelques clauses y sont stipulées en leur faveur, ces clauses sont ensuite ignorées, et la grande persécution suit son cours.

Il n'est pas jusqu'à la guerre d'indépendance des Etats-Unis, à laquelle les Canadiens doivent l'Acte de 1774¹ abolissant le serment du *test* et rétablissant, avec la liberté du culte, les lois françaises en matière civile, qui ne tourne contre eux, et ne serve de prétexte à les dépouiller — une dernière fois, espérons-le — de leurs terres, à Minoudie, à Gédaique, à la rivière Saint-Jean, afin d'en faire hommage aux loyalistes de Boston. Toujours les Bostonnais, et toujours la fatalité !

Oui, ce fut contre les Acadiens, du côté des hommes, une guerre d'extermination d'autant plus implacablement acharnée

1—" Peut-être, dit Sulte dans son *Histoire des Canadiens*, la dispersion des Acadiens n-t-elle contribué à nous mettre sur nos gardes contre les excès du patriotisme après la conquête."

qu'elle ne reposait sur aucun grief positif, et qu'elle marquait d'infamie ses auteurs. " Conçue par un voleur (Craggs), dit M. Richard, dans son *Missing links of a lost chapter in American History*, la déportation des Acadiens par Lawrence, en 1755, eut le vol pour objet." Et, comme il arrive toujours en pareil cas, les voleurs n'eurent de repos que lorsqu'ils eurent fait disparaître leurs victimes, ou les eurent mises hors d'état de jamais réclamer leurs biens.

Puis vint Aikins, peut-être plus odieux encore que Lawrence. Celui-ci commit l'iniquité; celui-la la justifia. Des martyrs qu'avait faits le gouverneur, l'archiviste s'efforça de faire des coupables. C'est pour les grands calomniés de l'histoire que le poète a dit :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Lawrence leur avait dressé des échafauds; Aikins voulut leur laisser la honte.

A la date du traité de Paris (1763), il ne restait plus d'Acadie, ni, hélas! d'Acadiens. Le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard avaient été, à leur tour, cédés à l'Angleterre; et les Acadiens tombés dans le lâche, l'odieux guet-apens de 1755, le *grand dérangement* comme ils l'appellent encore, — ces défenseurs de la foi ne surent jamais trouver un mot de haine pour désigner leurs persécuteurs — avaient été emprisonnés d'abord, volés ensuite, puis dispersés aux quatre vents du ciel pour y être anéantis.

*Scattered like dust and leaves when the mighty blasts of October
Seize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far o'er the ocean.*¹

Ils étaient morts, aux yeux des nationalités qui avaient pris leurs places et leurs biens; et eux-mêmes ignoraient si le soleil devait jamais luire de nouveau pour eux. Ceux qui étaient revenus de la déportation, et ceux qui, longtemps

¹— " Dispersés comme la poussière et les feuilles mortes, quand les puissantes rafales d'automne les saisissent, les font tourbillonner dans les airs et les répandent au loin sur l'océan." — Longfellow, *Évangéline*.

réfugiés dans les bois, avaient pu survivre aux privations et échapper à leurs bourreaux, cherchaient, maintenant que le traité de Paris avait tout cédé à l'Angleterre, et qu'ils étaient trop misérables pour être craints et trop pauvres pour être dépouillés, des endroits isolés, non loin des lieux où ils avaient naguère goûté le bonheur et la paix, pour y vivre et surtout pour y mourir. Tels les premiers chrétiens, cachés dans les souterrains de Rome, en sortaient avec défiance en apprenant la mort d'un Néron ou d'un Caligula.

Un calcul minutieux établit qu'entre 1755 et 1763 pas moins de 8,000 d'entre eux périrent dans les cales de navires, dans les prisons, au fond des bois, de faim, de privations, de froid, de mauvais traitements, de désespoir. Trois des navires au fond desquels ils avaient été paquetés coulèrent à fond, si l'on en croit la tradition.

Ceux d'entre eux qui survivaient en 1763, date du traité de Paris, avaient été dispersés dans toutes les colonies de la Nouvelle-Angleterre, à Boston, à New-York, à Philadelphie, à la Virginie, à la Géorgie, à la Caroline du Sud, à Haïti, à la Guyane, à Saint-Domingue, en Corse, dans les prisons d'Angleterre, et quelques-uns en France, à Granville, à Saint-Malo, à Boulogne, à la Rochelle, à Brest, à Belle-Isle-en-Mer.

Un certain nombre réussirent, à la suite de privations et de misères inouïes, à gagner, au travers des bois, la Louisiane, et d'autres le Canada.

Afin de les tuer plus sûrement, de rendre plus impossible leur retour en Acadie, on avait eu soin, en les embarquant à bord des transports anglais, de séparer les familles, malgré les supplications des mères et le désespoir des enfants. De cette manière leur premier soin, une fois rendus à la liberté dans des pays étrangers, serait de chercher par les quatre coins du monde, qui une épouse, qui un frère, qui un enfant; ils auraient mille fois l'occasion de périr de privations et de découragement dans ces poursuites sans fin, et nul d'entre eux ne reviendrait au pays réclamer son champ ni ses bestiaux. Tel était le cruel calcul de leurs spoliateurs.

Ils étaient, au rapport de M. Rameau ¹, environ 18,000, en 1755, dans toute l'Acadie. Le gouverneur Wilmot, neuf ans plus tard, comme le témoigne un MÉMOIRE aux *Lords of Trade*, portant la date du 22 mars 1764, n'en trouve plus que 1762!

Ce sont, pour la plupart, des femmes et des enfants, réduits à la dernière misère.

Quelques familles, cachées dans les forêts de l'île Saint-Jean et d'autres, sur les bords du détroit de Northumberland, dans le Nouveau-Brunswick, ne sont pas mentionnées dans le *Mémoire* de Wilmot. Il les croyait ou déportées ou périées. Le chiffre exact de la population, en 1764, est plutôt celui du recensement dressé à la requête de la Société historique du Massachusetts, soit 2,600 âmes ².

Un recensement officiel, dressé en 1767, ne donne plus que 1265 Acadiens pour toutes les provinces maritimes, soit 1068 à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, et 197 à l'île Saint-Jean ³. Cette diminution de plus de la moitié de la population totale, survenue après le traité de Paris (1763) et l'établissement de la paix universelle, nonobstant le retour d'un certain nombre de proscrits, jette un jour hideux sur cette persécution sans fin ni trêve.

Ainsi, en 1767, toute la race, sauf 1265 personnes, avait disparu; le paisible petit peuple acadien, victime de la guerre et victime de la paix, avait été mis au tombeau; et, de cette manière, avaient été définitivement supprimés ceux que Lawrence, dans son rapport aux *Lords of Trade*, appelle *the most inveterate enemies of our religion*. Les spoliateurs pouvaient désormais dormir en paix; leur œuvre était terminée; l'Acadie française dont tout, jusqu'aux archives nationales, avait été détruit, ou allait l'être, était bien morte: *finis Acadie*.

1—*Une Colonie féodale en Amérique*, chap. XIV et XVI.

2—M. Rameau dit qu'il était resté de 2,700 à 2,800 Acadiens, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, et que 1500 vinrent de l'exil les rejoindre.

3—Aujourd'hui, île du Prince-Édouard.

Mais tirons le rideau sur ce tableau de "grande pitié."

Mon dessein, en rappelant les événements de 1755, n'est nullement d'évoquer les souvenirs révoltants qui marquent notre disparition d'au milieu des peuples, et encore moins de réveiller à l'endroit de nos persécuteurs d'alors des sentiments de malveillance. M. Édouard Richard a entrepris de prouver, — c'est malheureusement la partie la moins documentée de son magistral travail, — que la déportation et le dépouillement des Acadiens se sont faits sans l'assentiment du cabinet britannique, que c'est l'œuvre personnel des gouverneurs d'Halifax et de leurs cupides créatures. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi, et que nous puissions sans amertume tourner nos regards vers l'auguste couronne qui nous régit.

Les temps étaient autres ; la fraternité des peuples, apportée par Jésus sur la terre, ne s'était pas, à cette époque, répandue sur le monde ; et l'intolérance religieuse était partout la loi des gouvernants. Les meilleurs n'y échappaient pas.

De tous nos ennemis, ceux qui nous voulurent et nous firent le plus de mal sont les puritains de la Nouvelle-Angleterre, les Bostonnais. Ils nous haïssaient de haine, par amour de Dieu, parce que nous étions catholiques, et par amour de l'Angleterre, parce que nous étions français.

La haine n'engendre généralement pas l'amour, excepté sur les hauteurs du Calvaire et dans le cœur des saints. Les nôtres n'aimaient pas, non plus, les *Bostonnais* "d'amour tendre." Pourtant ces puritains, presque aussi calomniés chez nous que nous le fûmes chez eux, étaient une grande et forte race. Persécutés en Angleterre à cause de leurs pratiques religieuses, ils se firent à leur tour, en Amérique, les persécuteurs de ceux qui ne priaient pas à leur manière. Leur religion était farouche, mais ils étaient profondément religieux. Selon la lettre de l'Évangile, ils se croyaient obligés d'emporter le ciel d'assaut. Leurs lois sont assurément draconiennes ; mais, seules, des âmes fortement trempées étaient capables d'en promulguer de pareilles et surtout de les mettre rigoureusement en pratique. La Bible, dont aucune autorité compétente ne dégageait "l'esprit qui vivifie," devenait entre leurs mains un

instrument féroce. Certes, ils ne sont pas aimables ces *Pèlerins* puritanisés, ni sympathiques ; ils sont même profondément ridicules avec leurs absurdes observances du "sabbat bleu" et leurs croyances aux sorciers ; mais la sincérité de leur foi était profonde ; et il convient de s'incliner devant l'austérité de leur vie. Ils avaient, en outre, cette passion de la liberté à laquelle, depuis le commencement du monde, Dieu semble réserver de si magnifiques récompenses.

Quand je vois ces colons, ayant à leur tête William Pepperell, marchand de Kittery, partir pour Louisbourg avec autant d'enthousiasme religieux et aussi peu de discipline militaire que les croisés pour la Palestine ; et que je considère avec quelle facilité, contre toute vraisemblance, la grande forteresse française est tombée entre leurs mains, je reste pensif en songeant de quel côté, entre eux et Louis XV, dit le *Bien-Aimé*, s'était rangé le Dieu des armées.

L'existence de l'Acadie française, de 1755 à 1864, n'est, ainsi que nous l'avons vu, qu'une agonie prolongée. Dans notre sainte et belle religion catholique, le prêtre est le dernier et le plus grand consolateur du mourant. Nos prêtres, presque tous, s'en étaient allés. Les derniers à partir furent les Sulpiciens, emportés dans le cataclysme de 1755 ; les Sulpiciens qui, après avoir sauvé le Canada des incursions sanguinaires des Iroquois, nous auraient à notre tour sauvés des Anglais, si le dévouement, la douceur, la sainteté, la prudence, avaient pu nous sauver. Leurs missionnaires sont restés à notre chevet tant qu'il leur a été humainement possible de le faire ; quand presque tous les autres prêtres catholiques ont, sur les ordres des gouverneurs d'Halifax, quitté le pays, ils demeurent eux jusqu'à la fin, à Port-Royal, donnant une suprême absolution à ceux qui partent pour ne plus revenir, recueillant le dernier râle et le dernier soupir de tout un peuple qui se débat dans les affres de la mort.

En 1818, c'est l'évêque de Québec qui se retire de nous, retraite volontaire celle-là. L'Acadie est loin du Canada ; pas de chemins, l'été ; pas de communication, l'hiver. Les groupes français qui se reforment, on ne sait comment, en divers

points des provinces maritimes, sont pauvres, isolés, disséminés sur une très grande superficie ; et puis, un courant d'immigration a amené d'Irlande et d'Ecosse un certain nombre de colons catholiques. Mgr Plessis, évêque de Québec, incapable d'administrer la confirmation dans un diocèse presque aussi vaste que l'Europe, demande à Rome et obtient un évêque pour les provinces d'en bas. Mgr Edmond Burke, désigné pour être vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse, est consacré, à Québec, le 5 juillet 1818 ; et bientôt après, le 12 janvier 1819, M. McEachern est fait suffragant et coadjuteur de l'évêque de Québec pour les provinces de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick.

Dans l'établissement des nouvelles provinces ecclésiastiques, quoiqu'il y eût toujours des prêtres d'origine française de mérite et de distinction en Acadie, et que les Acadiens eux-mêmes fussent pour le moins aussi nombreux que les Irlandais ou les Écossais pris séparément, personne, ni à Halifax, ni à Charlottetown, ni à Québec, ne songea aux descendants des proscrits de 1755. Au point de vue de la nationalité, ce dernier coup devait leur être fatal. Sans état civil, on peut bien le dire, ils se voyaient également ignorés comme corps dans l'Eglise catholique. Ce dernier soufflet leur fut plus sensible, à eux qui avaient déjà passé par tous les déchirements de la flagellation, que la perte de leurs biens, que la déportation elle-même. Avec les Polonais désespérants, ils pouvaient s'écrier : " Dieu est trop haut et la France trop loin ! "

Que l'Angleterre, quand il s'agissait d'eux, n'eût tenu aucun compte des traités ni du droit des gens ; que leurs propriétés eussent été confisquées et leurs pères dispersés en exil, cela ne les étonnait pas outre mesure, venant de leurs ennemis héréditaires, les Anglais protestants. Mais ils ne pouvaient se résigner à voir l'Eglise aussi se détourner d'eux et donner à d'autres leurs places au banquet, ni concevoir qu'elle comptât pour rien le pays par eux civilisé, les tribus sauvages converties à la foi catholique, aussi bien que le sacrifice volontaire qu'ils avaient fait pour elle de leurs biens et de leur vie, puisque, en effet, ils n'auraient eu qu'à répudier leur foi et à se séparer

de leurs missionnaires pour obtenir les faveurs du gouvernement anglais. Ils avaient été en Amérique les "défenseurs de la foi¹;" quinze mille d'entre eux avaient payé de leur patrie bien-aimée ou de leur vie, leur fidélité à l'Eglise, et l'Eglise, quand il s'agissait d'établir des provinces ecclésiastiques dans leur malheureux pays, ne se souvenait, ni ne se souciait plus d'eux. Ils avaient tout perdu ce qu'ils aimaient sur la terre, et s'y étaient résignés. Voici maintenant qu'on leur enlevait le ciel, représenté par l'amour de leur mère bien-aimée, l'Eglise catholique!

Sans doute les pasteurs qu'on leur donnait étaient dignes et dévoués; Mgr Burke était un homme savant; Mgr McEachern, un zélé et saint évêque. Mais il faut se mettre à la place des Acadiens, considérer ce qu'étaient pour eux, alors, la langue anglaise et tous ceux qui la parlaient, et examiner les droits légitimes qu'ils croyaient avoir à un évêque de leur nationalité.

Si l'on condamne chez eux ce sentiment, manifesté toutefois par aucune plainte malsonnante, par aucun mouvement de révolte, que dira-t-on des paisibles et très religieuses villes d'Antigonish et d'Halifax, à la Nouvelle - Ecosse, dont la première s'insurgea en entendant son évêque prêcher la parole de Dieu dans une langue qui n'était pas celle de George d'Angleterre, quoiqu'elle fût celle d'une grande partie de la population², et la seconde brûla publiquement en effigie dans un accoutrement grotesque, un vicair apostolique, un évêque, que Rome lui envoyait, tout simplement parce qu'il était écossais et non pas irlandais, comme le voulait la majorité de la ville épiscopale. Puis elle lui fit un procès en règle, et ne lui donna de paix qu'il n'eût été relégué à Arichat, village français, où lui, à son tour, ne voulut pas résider,

1—Smith, *A lost Chapter*.

2—Antigonish ayant entendu Mgr Fraser prêcher aux Écossais la parole de Dieu en langue gaélique, "s'alarma autant que Jérusalem quand les rois mages annoncèrent à Hérode la naissance d'un nouveau roi." — Lettre de Mgr McEachern à Mgr Plessis, 25 mars 1823.

quoique ce fût son siège épiscopal, préférant aller terminer sa vie chez les siens, à Antigonish.

Je sais, pour l'avoir entendu dire bien des fois, que prêtres et évêques n'ont pas de nationalité ; que toutes leurs ouailles leur sont également et indifféremment chères. Mais, d'autre part, je vois aussi qu'en Amérique, au moins, les colonies irlandaises, italiennes, canadiennes, écossaises, allemandes, polonaises, sollicitent énergiquement et obtiennent presque toujours de Rome des évêques selon leur nationalité. Il faut les en admirer, car cela est logique et propre à l'affermissement et à la diffusion de la foi catholique parmi les intéressés.

Mais peut-être ce qui est légitime, louable même, chez les autres, est-il, en effet, répréhensible chez les Acadiens. Peut-être aussi, espérons-le, du moins, Celui qui laissa son ami Lazare quatre jours dans le tombeau avant de le ressusciter, afin de montrer à la fois et sa grande amitié et sa toute-puissance, permit-il aux fils de ses "confesseurs" de descendre les derniers échelons de la mort nationale pour faire ensuite en leur faveur quelque éclatant miracle. Il a annoncé lui-même, dans le livre de la Sagesse, qu'il rappellera à la vie, quand il le voudra, les nations que l'on aura crues mortes¹.

D'autre part, il ne veut pas qu'aucune injustice soit faite aux races qui le servent. "La nation qui aura tenu mon peuple en servitude, c'est moi, dit-il, qui la jugerai"².

Ce profond délaissement, aggravé de mépris, dans lequel les Acadiens furent tenus si longtemps, faisait dire, dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, au sympathique ami des Acadiens, M. l'abbé Casgrain : "Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle."

Dans cette méconnaissance des droits de la race acadienne, il convient de faire plus grande la part de la nécessité que celle de la mauvaise volonté. Peut-être même n'y eut-il aucune

1—"Sanctus fecit nationes." — Sap. 1-4.

2—Discours de saint Étienne. — *Acte des Apôtres*, chap. VII—7.

mauvaise volonté. Québec avait alors un domaine immense à desservir, et peu de prêtres. Les successeurs de Mgr de Laval, tout absorbés par les besoins religieux et parfois politiques des Canadiens, avaient peu de temps et peu d'hommes à consacrer aux Acadiens. Au reste, l'Acadie avait, de tout temps, constitué une province politique absolument distincte du Canada.

D'un autre côté, les Ecossais et surtout les Irlandais, arrivaient de ce côté-ci de l'Atlantique dans des conditions à peu près semblables à celles des puritains dans le Massachusetts. Persecutés, foulés aux pieds chez eux, ils n'étaient pas fâchés de se sentir enfin dans un pays libre et de tenir à leur tour le haut du pavé. Commander avec générosité, voire avec modération, demande des natures généreuses d'abord, puis un long apprentissage. Cet apprentissage, les nouveaux immigrés catholiques ne l'avaient certainement jamais fait.

D'ailleurs, il serait peut-être injuste à des Français d'exiger d'autrui ce qui caractérise précisément leur race. La France, on le sait, a été de tous temps le chevalier errant des nations. Elle a toujours fait sienne la cause des faibles et des opprimés, et souvent aux dépens de ses propres enfants, qu'elle dépouillait pour vêtir ceux des autres. Elle n'avait pas de soldats pour défendre Port-Royal, mais elle en trouvait pour aider aux Ecossais à ressaisir leur dynastie. La déportation des Acadiens la touchait médiocrement, mais les malheurs de l'Irlande lui fendaient le cœur. Montcalm, en 1759, ne put obtenir de la cour de Versailles ni troupe ni flotte pour sauver Québec des Anglais ; mais Franklin, dix-neuf ans plus tard, en obtenait des millions en or, Lafayette et Rochambeau avec une armée chacun, et le baron d'Estaing avec une escadre, pour chasser les mêmes Anglais de Boston.

A peine y eut-il quelques milliers d'immigrés catholiques de langue anglaise installés dans les provinces maritimes que les évêques de Québec, Nosseigneurs Hubert, Denaut et Plessis, ne se donnèrent de repos qu'ils ne les eussent pourvus de missionnaires et, finalement, d'évêques de leur nationalité.

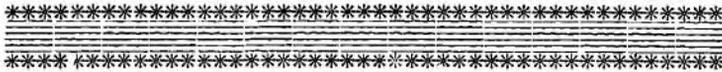
Ces sortes de vertus font, de ceux qui les pratiquent sans réciprocité, unilatéralement, des dupes presque toujours et des victimes quelquefois.

Une discussion retentissante s'est élevée tout dernièrement à notre sujet, entre les sommités religieuses d'Halifax et un "comité de prêtres du diocèse de Québec." Il s'agissait, en somme, de décider qui a fait le plus pour les Acadiens, Halifax ou Québec. L'auteur de *Bishop Burke* avait écrit ceci : "*The men who broke the fetters, throttled the persecuting bigots, asserted and enforced the rights of all catholics, and made the Acadians what they are to-day, were the sons of Erin*"¹.

Le "comité" répondit en renversant de fond en comble cette assertion positive, et en reportant sur les Canadiens et les Ecossais tout le mérite d'avoir "fait les Acadiens ce qu'ils sont aujourd'hui."

Tant de services rendus a de quoi nous toucher : les Acadiens se sentent confus devant cet excès de sollicitude. Dans la perplexité où les plonge la crainte de ne pas décerner la pomme au plus méritant des trois, ils osent faire remarquer que peut-être entrent-ils eux-mêmes pour quelque chose dans la propagation de leur race et la conservation de leur foi ? N'auraient-ils fourni, en effet, au point de vue religieux, que dix-sept mille confesseurs et martyrs, sans un seul cas de défection, sur une population de dix-sept mille âmes, qu'ils étaient en 1755, avant l'arrivée des Irlandais et des Ecossais dans leur pays, que déjà cela ne serait pas tout à fait indigne de mention. Il y a aussi le bon Dieu qui, d'après leur petit catéchisme, les a créés et mis au monde, à qui ces messieurs pourraient, sans injustice, faire une légère part.

1.—" Les hommes qui ont brisé les entraves, saisi à la gorge les persécuteurs intolérants, revendiqué et mis en vigueur les droits de tous les catholiques, et fait les Acadiens ce qu'ils sont aujourd'hui, ce sont les Irlandais."—*Bishop Burke*, p. 58, par Mgr O'Brien.



CHAPITRE SEPTIÈME

Langue française et religion catholique. — Missionnaires venus de France. — Premiers députés acadiens. — Premières écoles. — Les évêques de Québec veulent fonder un collège en Acadie. — Les Jésuites. — M. Gagnon. — Prêtres acadiens, M. Bourg, M. Poirier, M. Giroir. — M. Lafrance, précurseur du P. Lefebvre. — Son héroïsme. — Fondation du “ séminaire ” de Saint-Thomas, futur collège Saint-Joseph.

Pour être véridique, et nous efforçons de l'être, il faut convenir que l'évêché de Québec qui, jusqu'en 1818, avait fourni aux Acadiens tous les missionnaires dont il pouvait disposer, continua, après l'érection des nouveaux diocèses, à nous envoyer des prêtres canadiens, quand nos évêques leur en demandaient. De leur côté, les évêques d'Halifax et de Charlottetown, et plus tard, après de nouvelles subdivisions, ceux de Saint-Jean, d'Arichat (aujourd'hui d'Antigonish) et de Chatham, ne recrutaient pas facilement tous les missionnaires dont ils avaient besoin. L'Irlande leur en envoyait, mais en petit nombre ; il n'y avait pas de séminaire théologique dans les provinces maritimes, et, jusqu'à la fondation de celui de Saint-Andrews, en 1831, pas de collège classique.

Toutes les nationalités eurent à souffrir de cet irrémédiable état de choses, les Acadiens peut-être plus que tous les autres. Pour eux anglais était la même chose que protestant ; et tout ce qui s'exprimait en cette langue, fût-ce leur religion, leur était suspect et arrivait difficilement à leur cœur.

Par contre français et catholique furent de tout temps, et sont encore aujourd'hui, synonymes, en Acadie. L'un ne va guère sans l'autre. Faites perdre à un Acadien sa langue française, vous faites de lui à courte échéance un protestant, à moins qu'il ne vive dans un milieu totalement catholique. C'est ce que certaines de nos autorités religieuses n'ont pas compris ;

car il n'est pas permis de supposer qu'elles eussent sciemment exposé à l'hérésie des populations qui ne demandent qu'à demeurer dans le giron de l'Eglise romaine.

Dans les centres tout à fait catholiques, les Acadiens ne perdent naturellement pas leur foi en abandonnant leur langue maternelle ; mais voyez, par le trait suivant, quel rapport ils mettent entre la langue française et la religion catholique. "Un vénérable prêtre m'écrit, dit M. Bourinot¹ dans son *Cap Breton and its Memorials*, que la langue française disparaît parmi les Acadiens du Cap-Breton ; que dans peu d'années il n'en restera d'autres traces que leurs prières mal prononcées et imparfaitement comprises."

Ils ne parlent plus le français, n'en comprennent plus la langue ; cependant ils continuent de prier et d'apprendre à leurs enfants à prier en français ! Leur belle langue maternelle, toujours aimée quoique proscrite, se réfugie dans la prière, et jette en mourant un dernier rayonnement, comme le soleil disparaissant sous l'horizon laisse dans le firmament profond la réverbération de ses rayons divins.

C'est par les missionnaires que l'on connaissait, à Québec et à Halifax, l'existence des Acadiens et que l'on suivait leurs développements. De même qu'autrefois le règne des rois servait de chronologie à l'histoire, ainsi les Acadiens supputaient les années d'après l'arrivée et le départ de leurs missionnaires : tel événement s'était passé du temps de M. le curé un tel, ou bien à l'époque du voyage de Mgr Plessis.

La révolution française jeta au milieu de nous des hommes d'un rare mérite, dont les vertus, les travaux et le patriotisme éclairé n'ont pas peu contribué à maintenir notre nationalité française et à affermir notre foi catholique. Ce sont : M. Champion et M. Lejantel, missionnaires au Cap-Breton ; M. Allain, aux Iles-Madeleine ; M. Ciquard, au Madawaska ; M. Desjardins, à Tracadie ; MM. Castenet et Voyer, à la Baie-des-Chaleurs ;

1—M. Bourinot, premier greffier de la Chambre des communes, à Ottawa, est un Jerslais protestant.

MM. Pichard et de Calonne, à l'île Saint-Jean, et M. Sigogne, l'apôtre de la Baie-Sainte-Marie ¹, à la Nouvelle-Ecosse.

M. de Calonne, grand vicaire et official de Cambrai, en France, était le frère du contrôleur général des finances de Louis XVI, dont on rapporte ce trait bien typique de la galanterie française. La reine Marie-Antoinette avait un service important, mais fort délicat, à demander au ministre, et elle hésitait.

— Si c'est possible, madame, c'est déjà fait, lui dit M. de Calonne; si c'est impossible, ça se fera."

Le missionnaire de l'île Saint-Jean, orateur hors ligne, était " plus remarquable encore par ses talents et ses vertus, nous dit un chroniqueur, que par sa haute naissance." Sur la fin de sa vie il se retira à Trois-Rivières, où il mourut, en 1822. ²

L'abbé Sigogne était un saint, cela nonobstant le fait qu'il se constitua le protecteur déclaré des populations françaises. Avec M. Hubert Giroir, au Cap-Breton, il est le plus grand parmi les bienfaiteurs des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. D'autres, venus également de France, suivent aujourd'hui ses traces, sont en tous points ses émules; mais ne le surpasseront certainement pas en dévouement. Le chose n'est pas possible.

Le lecteur doit se demander par quel miracle le peuple acadien, que nous avons vu, en 1767, réduit à moins de 2,000 âmes, prisonnier et proscrit, est parvenu à tromper la vigilance de ses persécuteurs, et à se créer en Acadie même des places au soleil. La réponse n'est pas facile à donner; car les vertus natives, les qualités de race, le fait historique bien avéré que les fondateurs de l'Acadie furent des colons triés sur le volet, ne suffiraient pas à le suffisamment expliquer. Il faut chercher plus haut et demander le mot de l'énigme à la provi-

1—Les Acadiens disent toujours les *Iles-Madeleine*, le *Cap-Sable*, la *Baie-Sainte-Marie*, le *Fort-Sauvage*, pour les Iles de la Madeleine, le Cap de Sable, la Baie de Sainte-Marie, le Fort des Sauvages, comme les Français disent encore l'*Hôtel-Dieu*, la *Fête-Dieu*, pour l'hôtel de Dieu, la fête de Dieu, etc. C'est le génitif de la déclinaison latine conservée dans le vieux parler.

2—Le collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière possède dans ses archives la correspondance de M. de Calonne avec une de ses sœurs, qui vivait encore en France, en 1820—Dr Dionne, *Vie de M. Painchaud*, p. 62.

dence de Celui " qui écoute les gémissements des captifs et affranchit ceux qui étaient condamnés à la mort."

Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire qu'à l'arrivée du P. Lefebvre, il y avait dans les provinces maritimes environ 85,000 Acadiens ayant conservé leur langue et leur religion. Partout où une famille, où un groupe, avait pu se fixer, en se déroband à la haine ou à la cupidité des maîtres du pays, ils avaient pris racine et s'étaient multipliés. Les forêts, les rivages écartés de la mer, leur avaient servi d'asile ; quelques-uns avaient été plus de cinq ans sans manger de pain ; mais enfin tous n'étaient pas morts, et les survivants avaient fait souche de toutes parts. Et puis, comme ils étaient dans un dénument complet et tout à fait impuissants, on avait fini par les laisser en repos.

Quand vinrent les jours d'émancipation politique, qu'un gouvernement représentatif et responsable fut accordé aux provinces, leurs suffrages furent recherchés. Il y eut même quelques-uns parmi eux qui furent élus députés, MM. Simon d'Entremont et Frédéric Robichaud, aux élections de 1836, pour la législature de la Nouvelle-Ecosse ; M. Amand Landry, en 1846 et M. Urbain Johnson, en 1869, au Nouveau-Brunswick ; M. Stanislas Perry (Poirier), en 1854, et M. Joseph Arsenault, aujourd'hui sénateur¹, à l'île du Prince-Edouard.

Mais leur concurrence n'était guère redoutée ; il n'y avait pas au milieu d'eux d'écoles, et l'homme qui ne possède pas d'instruction est impuissant dans la lutte pour la suprématie. Des écoles, un collège, c'est ce dont ils avaient surtout besoin. Ils le sentaient bien ; mais qui allait leur en procurer ? Quelques prêtres dévoués, — M. Sigogne à la Baie-Sainte-Marie, M. Manseau à Tracadie (Nouvelle-Ecosse), M. Beaulieu à Racico, île du Prince-Edouard, M. Champion au Cap-Breton, M. Rioux à Bouctouche, M. Ciquard au Madawaska, — avaient bien enseigné la lecture et un peu d'écriture à quelques jeunes gens de leurs paroisses ; mais tout cela se réduisait à bien

1—Ces deux derniers viennent de mourir.

peu de chose, et la masse de la population était absolument illettrée.

C'est un fait remarquable que les fondateurs et les bienfaiteurs de plusieurs collèges canadiens ont commencé par être des missionnaires en Acadie. Il y a l'abbé Mignault, fondateur du collège de Chambly, qui passa plusieurs années à la Nouvelle-Ecosse; l'abbé Painchaud, qui fut missionnaire à la Baie-des-Chaleurs, de 1806 à 1814, avant de fonder le collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière; l'abbé Girouard, autre missionnaire à la Baie-des-Chaleurs, qui fonda, en 1841, le collège de Saint-Hyacinthe.

Parmi les bienfaiteurs de collèges bas-canadiens, mentionnons encore M. Antoine Langevin, longtemps missionnaire à Madawaska, où il mourut en 1859, et qui fonda plusieurs bourses au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière; M. Rioux, curé de Memramcook et de Bouctouche, dont la succession fut employée "en œuvres" dans une maison d'éducation de la province de Québec; M. Raby et M. Brodeur¹, dont les noms sont inscrits en lettres d'or sur une tablette de marbre au collège Sainte-Anne, et le grand vicaire Paquet².

La nécessité d'avoir parmi les Acadiens quelques maisons d'éducation n'échappa point aux évêques de Québec. Longtemps déjà avant l'expatriation de 1755, ils avaient fait de

1—Le collège Sainte-Anne reçut de sa succession £1934-15-5½, à part de nombreux dons faits de son vivant.

2—Je transcris ici ce que me racontait, il y a quelques années, un vieillard acadien dont l'âge n'a pas affaibli la forte intelligence. "Le grand vicaire Paquet, me disait-il, était un orateur remarquable et un savant. Mais il y avait de son temps parmi nous un autre prêtre canadien, non moins remarquable et encore plus savant, disait-on, M. Gagnon, le fondateur du "collège" de Grandigue, et qui était alors curé de Shédiac et des environs. Quand il fut décidé, en 1842, de nommer un évêque au Nouveau-Brunswick, les curés de la province se réunirent à Chatham pour faire la recommandation d'un titulaire, soit qu'ils le fissent de leur propre chef, ou qu'on le leur eût demandé. Le grand vicaire Paquet présidait l'assemblée. Les voix furent également partagées entre M. Gagnon et M. Dollard, vicaire général du diocèse de Charlottetown. Alors le président, étant appelé à décider, donna sa voix prépondérante à M. Dollard, préférablement à M. Gagnon, son compatriote et son oncle. Il était, de plus, son bienfaiteur, l'ayant fait instruire. M. Paquet, ajouta-t-il, est le dernier grand vicaire français que nous ayons eu en Acadie."

sérieuses tentatives pour ouvrir un collège au milieu d'eux¹. Ils reprirent le projet au commencement du siècle avec Mgr Denaut qui, en 1802, offrit aux Jésuites, dont l'ordre venait d'être aboli par Clément XIV, mais qui continuaient d'exister dans les pays protestants et schismatiques sous le nom de "Pères de la Foi," le poste de Memramcook pour y fonder un petit séminaire. Mgr Plessis réitéra l'offre au P. Zocchi qui cherchait à rétablir sa communauté au Canada, et mit à sa disposition l'île du Prince-Edouard. Il refusa : l'Acadie ne lui convenait pas.

Mgr Denaut, qui ne comprenait pas bien le motif de ce refus, revint plus tard à la charge et écrivit au P. Rozaven, général de l'ordre : "Le poste de Memramcook, que j'offris au P. Zocchi, aurait pu devenir un centre de réunion pour plusieurs de ses confrères qui, peu à peu, se seraient mis en possession de toutes les missions d'alentour."

Les missions d'alentour n'eurent pas de séductions pour les Jésuites.

L'abbé Antoine Gagnon entreprit, quelques années plus tard, de doter les Acadiens d'une maison d'éducation. Il avait été longtemps missionnaire du Nouveau-Brunswick, depuis Miramichi jusqu'au Cap-Pélé, et était devenu un grand propriétaire terrien. Il choisit Grandigue, pour y fonder, en 1833, son "collège," qui consista en une bâtisse aux dimensions d'une école ordinaire de campagne, et qui, réparée, servit longtemps de "maison publique", c'est-à-dire de lieu où les paroissiens se réunissent le dimanche. Pour personnel enseignant, il eut un ecclésiastique de Québec, M. Gosselin, qui ne tarda guère à quitter la soutane pour se marier, et un M. Braidley, natif d'Irlande, qui fut ensuite ordonné prêtre à Charlottetown. En dehors des enfants de Grandigue, quelques Acadiens des paroisses environnantes, Augustin-Bernard Johnson et Marcel Bariault, tous deux de Saint-Louis et

1—Voir à ce sujet le beau livre, *les Sulpiciens et les Prêtres des Missions Étrangères en Acadie*, que vient de publier M. l'abbé Casgrain, *passim*.

aujourd'hui décédés, et M. Hippolyte Galand, de Barachois, en suivirent les classes.

Le "collège" ne fonctionna que deux ans. M. Gagnon changea alors d'avis et songea à le transférer à Barachois, où était sa maison curiale. Sur son commandement ses paroissiens sortirent de la forêt toute la charpente d'un édifice considérable, l'équarrirent et la piquèrent. Mais M. Gagnon, occupé à ses nombreuses terres, n'eut pas de temps à donner à son collège; et, quand il mourut, le 2 juin 1849, la charpente achevait de pourrir sur le bord du chemin, en face de l'église de Barachois, où les paroissiens l'avaient mise en pile. Ses immeubles, vendus à l'enchère, se fondirent dans le paiement de réclamations venant de partout. Il ne resta pas un louis pour le collège.¹

Les Acadiens eurent aussi quelques prêtres de leur race, et, comme la chose est bien naturelle, ceux-ci se dévouèrent tout particulièrement à leurs compatriotes, qui avaient tant besoin de secours et de consolations. Le premier d'entre eux à recevoir l'onction sacerdotale fut Joseph-Mathurin Bourg (prononcez Bourque), ordonné en 1772 par Mgr Briand, qui l'avait fait instruire en France. Il parcourut plusieurs fois toute l'Acadie, baptisant ceux qui avaient été ondoyés, communiant ceux qui depuis des années étaient privés du grand sacrement de l'amour, donnant la bénédiction de l'Eglise à ceux qui s'étaient mariés devant témoins, et affermissant les tribus sauvages dans leur foi en l'Eglise catholique et dans leur amitié pour les Acadiens. Il fut nommé grand vicaire de l'évêque de Québec avec des pouvoirs de dispense très étendus, et est le premier, croyons-nous, et le seul de sa race, qui ait jamais été élevé à cette dignité et ait exercé ces fonctions dans les provinces maritimes.

Son évêque l'estimait pour un saint. Devenu de bonne heure incapable de continuer sa vie de missions, il reçut en récom-

1—Il possédait, à sa mort, plusieurs mille arpents de terre. Son frère était venu de Québec recueillir son dernier soupir. Il commença par faire charger dans une goélette tout le bien volant du défunt, et, comme le cortège funèbre quittait l'église, la goélette appareillait par une belle brise du *suroit*.

pense de ses travaux la cure de Saint-Laurent (là où le P. Lefebvre devait plus tard prononcer ses vœux religieux), et mourut, le 20 août, 1797, âgé de 53 ans.

Un autre prêtre acadien, vénéré celui-là par toute l'île du Prince-Edouard, fut M. Sylvain-Ephrem Poirier, ordonné à Charlottetown, en 1827, par Mgr McEachern. Pendant de longues années, il desservit seul toute la partie ouest de l'île; mais il ne put rien par lui-même pour l'éducation des siens, excepté d'en faire instruire quelques-uns à l'étranger. A sa mort, survenue en 1885, il fonda, avec le peu de biens qu'il possédait, une bourse au collège de Memramcook.

M. Hubert Giroir¹, natif de Tracadie, à la Nouvelle-Écosse, et ordonné prêtre à Québec, en 1853, n'est pas le précurseur immédiat du P. Lefebvre, mais il était digne de l'être. De tous les prêtres acadiens de la Nouvelle-Ecosse, c'est lui qui fit les efforts les plus grands et les plus généreux, mais hélas! infructueux, pour établir parmi les siens des maisons d'éducation. Homme de cœur et de beaucoup d'esprit, prêtre zélé, patriote convaincu, il avait fait de sa vie deux parts: l'une mise au service des autels et des âmes, l'autre vouée à l'établissement d'écoles, d'académies et de couvents où le français serait enseigné. Il entreprenait là ce qui était alors fatalement irréalisable, à la Nouvelle-Ecosse, pour un curé français. Saint-Paul lui-même y eût échoué. Mais il vaut mieux ne pas évoquer des souvenirs contemporains pénibles à raconter. *Non est hic locus.*

La renommée de ses travaux et de ses infortunes était parvenue jusqu'au Nouveau-Brunswick, où son père, le capitaine Joseph Giroir, avait des amis. J'allai moi-même, au sortir de mes classes, le visiter. Un profond découragement s'était emparé de lui; il désespérait presque de la conservation de la nationalité française à la Nouvelle-Ecosse; mais, apprenant le solide succès du collège du P. Lefebvre, il les bénit l'un et l'autre et prononça son *Nunc dimittis*.

La dernière fois que je le vis, ce fut en 1882, à la distribu-

¹—Giroir est le même nom que Girouard.

tion des prix du collège de Saint-Louis, au Nouveau-Brunswick. Il était venu, comme il l'avait fait plusieurs fois pour Memramcook, s'assurer par lui-même des progrès du collège de M. l'abbé Richard, et prodiguer ses encouragements au jeune fondateur.

Les exercices de fin d'année, mi-partie en langue anglaise et mi-partie en langue française, eurent un grand succès. L'établissement paraissait solidement assis. Mais à la fin de la séance, Mgr l'évêque de Chatham, présent aux exercices, le condamna pour des raisons qu'il est préférable de ne pas répéter ici, quoiqu'elles fussent alors publiquement alléguées. M. Giroir, après un plaidoyer aussi habile que touchant en faveur du collège et de son fondateur, voyant la partie perdue, s'en retourna, le désespoir dans l'âme, à sa cure de Havre-à-Boucher, où il mourut peu de temps après. Il n'avait pas encore soixante ans.

Deux hommes très dissemblables par le caractère et le tempérament, mais marqués l'un et l'autre du sceau que Dieu imprime à ceux qu'il prédestine à ses œuvres de prédilection, ont attaché leur nom à la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook : ce sont M. Lafrance et le P. Lefebvre. Hommes d'action l'un et l'autre : le premier, devant qui se dressaient des obstacles apparemment insurmontables, se lança de l'avant avec toute l'ardeur de ceux qui ouvrent des sentiers infranchis ; le second tempéra constamment sa forte énergie par une diplomatie douce et une patience inaltérable. Tous deux furent d'une grande sainteté de vie.

Leurs rôles changés, il auraient nécessairement échoué l'un et l'autre, ne pouvant séparément accomplir l'œuvre qui est la résultante de leurs efforts et de leurs vies combinés.

Cela semble peu de chose la fondation d'un petit collège au milieu des populations françaises de l'Acadie. Il y a des projets d'apparence infime dont la réalisation demande autant de prudence et de vertu que la fondation d'un empire. Les préjugés sont quelquefois plus difficiles à vaincre qu'une armée rangée en bataille ; et il est aussi malaisé de changer le courant des idées reçues en haut lieu que le cours de l'Euphrate.

Pour ma part je découvre autant de génie dans Lacordaire rétablissant en France, après 1830, malgré l'opinion, ses frères de Saint-Dominique et de l'inquisition, que dans Napoléon ramenant, après Leipsick, dans sa prodigieuse campagne de France, ses troupes sous les murs de Paris, en dépit des alliés.

Nul autre qu'un homme suscité de Dieu, *tanta molis erat*, n'eût entrepris la fondation d'un collège français en Acadie, en 1854; nul autre qu'un homme soutenu tout particulièrement de Dieu n'eût été capable de reprendre une telle œuvre, dix ans plus tard, et de la conduire à bonne fin.

François-Xavier-Stanislas-de-Kostka Hyanveux, dit Lafrance, était, dans la plus rigoureuse acception du mot, un de ces précurseurs dont saint Jean-Baptiste est resté le prototype.

Il s'estimait indigne de déaouer les cordons de la chaussure de ceux qui vinrent après lui régénérer l'Acadie par l'éducation; mais il n'eût pas hésité à dénoncer à Hérode lui-même ses injustices, dût sa tête rouler dans le plateau d'argent d'Hérodiade.

Il avait fait à Québec, son lieu natal, quatre ans d'étude de la médecine, quand, frappé dans un ami, puis dans sa famille, et atteint lui-même, "parce que la main de Dieu l'avait touché," il ouvrit les yeux à une grande lumière intérieure qui lui faisait voir une nouvelle voie à suivre. Sans hésitation aucune, les quatre années d'études médicales furent sacrifiées, et on le vit entrer au séminaire de Québec, où il prit la soutane, en 1838, et reçut bientôt la tonsure.

La même lumière reparut, et, sans plus d'hésitation que la première fois, il quitta le séminaire et s'embarqua sur un voilier pour l'île du Prince-Edouard, où Mgr McEachern venait de fonder un collège, à Saint-André. C'est à ce dernier endroit qu'il fit sa théologie, trois ans durant, tout en enseignant le français et un peu de latin.

Il rencontra là parmi les élèves et se lia d'amitié avec un jeune émigré irlandais du nom de John Sweeney. Rencontre toute fortuite; amitié bien naturelle entre deux jeunes hommes enthousiastes, demandant à la vie la réalisation de l'idéal qu'ils

portaient dans leurs cœurs. Le jeune Sweeney, sur l'esprit duquel M. Lafrance avait pris de l'ascendant, devint dans la suite évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Il se souviendra alors de son professeur de français, se rappellera les projets ébauchés ensemble pour l'avancement de leurs conationaux par l'éducation, et, comme il est généreux autant que juste, il entrera sans peine dans ses vues et favorisera ses efforts.

Avant de devenir curé de Memramcook, M. Lafrance avait été quelque temps vicaire à Rustico et à Saint-Jean, puis neuf ans, curé du bas du comté de Gloucester, avec résidence à Tracadie. Dès le premier jour de son ministère, il s'était occupé activement d'éducation. Il avait ouvert une école française à Rustico; il en construisit une autre à Tracadie, et, quand il fut transféré à la cure de Memramcook, le 18 janvier 1852, son premier soin (Memramcook étant une populeuse et prospère paroisse) fut d'y fonder un "petit séminaire." C'est le nom emphatique qu'il donna à une grande école paroissiale, la plus considérable qui eût été établie en Acadie, depuis que de Monts, deux cent quarante-huit ans auparavant, avait jeté les premières fondations de Port-Royal. Il mit son séminaire sous la vocable de saint Thomas, patron de la paroisse, et en confia la direction à son frère, Charles-Edouard, homme suffisamment instruit et très excellent professeur.

Le directeur eut deux assistants, Mlle Oregan d'abord, et, plus tard, M. Juste Haché. Pour un "séminaire," l'organisation manquait d'orthodoxie, cela saute aux yeux; mais cela montre aussi la profondeur des vues et l'habileté de M. Lafrance.

C'est bien un collège, ou séminaire, comme ces écoles secondaires sont généralement appelées dans le Bas-Canada, qu'il veut; une institution qui puisse fournir des prêtres acadiens, des religieux, des hommes appartenant aux professions libérales. Il donne hardiment le nom de séminaire à cet embryon, se réservant, avec l'aide de Dieu, d'en assurer dans la suite le développement et la maturité. Ainsi baptisé, l'éta-

blissement ne manquera pas de porter un jour fièrement le nom prédestiné.

Mais il n'était pas commode à cette date, 1854, — Mgr Connolly étant évêque de la province, — de fonder un "séminaire" dans une paroisse acadienne où le français fût enseigné. Le nom de Mlle Oregon, Irlandaise et ne parlant que l'anglais, aplanissait comme par enchantement les premières difficultés ; on ne fonde pas un séminaire avec une femme, ni une institution trop française dans ces conditions-là. Bref, tout ce qu'il en paraissait pour le public et pour l'évêque, c'était, malgré la sonorité du nom, une école de paroisse, une espèce de *grammar school*. Pour l'œil prophétique du fondateur, c'était véritablement un séminaire, au jour marqué de Dieu.

Tous ses revenus personnels, les dons de quelques amis généreux, ainsi qu'un subside annuel de la Législature, furent affectés à défrayer le séminaire et à le doter. Après quelques années, le domaine attaché à l'établissement consistait en une propriété de trois cent soixante arpents de terre, payés près de neuf mille dollars. Tout était prêt à Memramcook, mais l'heure n'était pas arrivée. Dans son impatience, il résolut, à défaut d'une congrégation enseignante qu'il ne pouvait obtenir, de demander les frères de la Doctrine chrétienne. Les Frères, non plus, ne vinrent pas. Il dut aussi abandonner le projet de construire une académie pour les filles, un futur couvent ; car on se doute bien que l'arrangement du séminaire, avec Mlle Oregon dans le personnel enseignant, n'était que provisoire. L'entreprise rencontrait en tous lieux une hostilité fatale, et lui-même était menacé.

L'œuvre de sa vie allait-elle échouer ? Le rêve de sauver l'Acadie française par l'éducation allait-il s'effacer comme s'efface un rêve ordinaire ? Moins heureux que Moïse, allait-il mourir sans même avoir entrevu la terre de promesse s'estompant dans l'horizon bleu ? De certaines propositions lui étaient faites ; il ne tenait qu'à lui d'asseoir son établissement sur des bases solides ; mais on y mettait des conditions qu'il ne pouvait accepter. C'était pour sauver des abandonnés que Dieu l'avait appelé en Acadie ; il le sentait ;

il le disait ; il le savait. Son séminaire serait un séminaire français, ou ne serait pas. *Sint ut sunt, aut non sint*. Par séminaire français il n'entendait pas, et personne parmi ses successeurs n'a jamais entendu, depuis, l'exclusion des nationalités étrangères, même protestantes. Ces procédés n'entrent pas dans les traditions françaises. Il voulait un établissement pour les Acadiens, d'abord, et où la langue française n'occuperait pas une position inférieure ni subordonnée ; rien davantage. Mais cela, il le voulait positivement.

Il s'ensuivit des résistances et des luttes où le curé eut encore nécessairement le dessous. Rien n'allait plus ; le découragement commençait à se mettre de la partie, et, pour comble d'épreuve, une grave maladie qui le mit à deux doigts du tombeau, l'obligea à fermer les portes du séminaire. L'œuvre était avortée, le but de sa vie manqué : il ne lui restait plus qu'à mourir.

C'est lorsque tout semble perdu que, l'intervention de la Providence se manifestant, tout est sauvé. Des événements considérables survinrent, en ce temps-là, en Acadie. Mgr Connolly fut désigné pour remplacer Mgr Walsh au siège archiépiscopal d'Halifax, et Mgr Sweeney lui succéda, à l'automne de 1860. M. Lafrance, se souvenant alors de son élève, de son ami du collège Saint-André, devenu son évêque, tenta auprès de lui un suprême effort. Il possédait les titres de toutes les propriétés du séminaire de Memramcook, titres dont il n'avait jamais voulu consentir à faire la cession à Mgr Connolly qui les réclamait, se réservant de les transférer lui-même à l'ordre religieux qui viendrait se charger de son établissement. Mgr Sweeney suivit sur ce point la politique de son prédécesseur, avec les mêmes exigences. M. Lafrance refusa encore ; mais bientôt, à la suite d'un engagement formel, sur parole donnée, il consentit à se départir des propriétés du séminaire en faveur de l'évêque, celui-ci se chargeant d'y placer une communauté religieuse enseignante, et de lui transférer intégralement les trois cent soixante arpents de terrain, aussitôt qu'elle serait prête à en prendre possession.

Il lui remit de plus la cure de sa grande et belle paroisse de

Memramcook et de ses trois missions, Petitcodiac, Irishtown et Scoudouc, pour être offerte au supérieur à venir.

Vieux et malade, il se dépouillait volontairement de ce qu'il possédait, heureux d'être jeté au rebut, si, par l'abandon de tous ses biens, il pouvait obtenir ce qui constituait le but de sa mission terrestre : un collège pour ses chers Acadiens.

Mgr Sweeney fut touché de tant de magnanimité ; il considéra avec émotion ce prêtre qui faisait ce qu'ont fait les saints et de la même manière simple et héroïque. L'acte de cession du séminaire Saint-Thomas et des trois cent soixante arpents de terre y attaché fut passé, à Saint-Jean, le 2 juillet 1863, et M. Lafrance, heureux comme un avare qui aurait trouvé un trésor, comme un conquérant qui aurait pris une province, s'en revint, dépouillé de tout, à Memramcook, et attendit.

Dieu était avec lui, il n'en doutait plus.





CHAPITRE HUITIÈME

Memramcook. — Arrivée du P. Lefebvre. — Premier sermon — Départ de M. Lafrance de Memramcook. — Description du collège. — Saint Joseph choisi pour patron. — Sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. — Accident de voiture. — Pères et Frères de Sainte-Croix.

Nous avons laissé le P. Lefebvre à Montréal, prenant, le 27 mai 1864, en compagnie de Mgr Sweeney, le chemin du Nouveau-Brunswick. Il arriva à Memramcook le 7 du mois suivant, toujours accompagné de l'évêque, qui avait tenu à venir lui-même l'installer à son nouveau poste.

Memramcook est une grande paroisse, la plus grande en Acadie, et la plus ancienne d'entre celles qui sont aujourd'hui françaises. On y comptait, en 1864, environ 4,000 âmes. C'est encore, sauf une légère diminution, son chiffre actuel.

Assise sur les deux versants d'une petite rivière, elle descend en pente douce et onduleuse jusqu'au niveau d'une grande prairie naturelle, qui s'étend à ses pieds comme un immense tapis de verdure. O les prés de la vieille Acadie ! si nourriciers, ¹ si beaux, si aimés ! Celui de Memramcook est désormais le dernier et le seul qui reste aux descendants des premiers possesseurs ². Tous les autres, — et il en est de si beaux que les Anglais, pourtant peu enclins à la poésie, leur ont donné, comme à ceux de Menoudie, le nom de *Champs-Elysées*, — sont passés aux mains des ravisseurs.

¹—Pré, chez les Acadiens, est du genre féminin, et se dit d'une grande prairie. Prairie, au contraire, signifie un petit pré, et se prononce, en quelques endroits, *plairie*. Marais signifie quelquefois l'un et l'autre.

²—Ils possèdent aussi quelques centaines d'arpents de pré à la Rivière-aux-Renards, et quelques arpents en divers autres endroits ; mais c'est tout.

Vue de son extrémité nord, la vallée, dominée par son double amphithéâtre, s'étend aussi loin que le regard, et offre un coup d'œil d'une grande beauté calme et recueillie. C'est une vierge douce et résignée, Evangéline, espérant toujours Gabriel, son fiancé proscrit.

Au milieu de la prairie serpente, semblable à un ruban mille fois replié sur lui-même, la rivière, cours d'eau à fleur de marais, qui se vide tout à fait et s'emplit jusqu'à ses bords, deux fois toutes les vingt-quatre heures. Elle n'est pas précisément belle la rivière de Memramcook, empêtrée qu'elle est dans sa vase, à marée basse, et toute gonflée avec le flux de la baie de Fundy, ¹ d'une eau plus jaune que celle du Mississipi ou du Tibre, le *flavus Tiberis* des Romains. Nous l'appelions le Styx dans nos compositions latines du collège, ce qui exaspérait les enfants de la paroisse.

Le versant sur lequel s'élève le collège est formé d'une langue de terre découpée, à l'est, par la rivière de Memramcook, et, du côté ouest, par la rivière de Petitcodiac, et se terminant en fer de lance, sept milles plus bas, au confluent des deux rivières, à la Pointe-Folie, dont l'étymologie, m'assure-t-on, se rattache à cette exclamation d'un marin prudent : "— Mes amis, cet endroit est dangereux : *point de folie !*"

Pour donner l'illusion d'une paroisse canadienne oubliée sur les bords brumeux de l'Atlantique, il manque à Memramcook les éléments d'un village groupé autour de l'église, avec son médecin, son notaire et son avocat, ces notables nés de la province de Québec. Quant au reste du décor, même physionomie générale, et aussi même politesse exquise chez les personnes saluées sur la route, ou visitées dans leurs demeures. Celles-ci, nous dit l'abbé Casgrain dans son beau livre.

1—Fundy est composé de deux mots français, *fond de* (la baie), avec lesquels les Anglais ont fait *Fundy bay*, qui est devenu ensuite *Bay of Fundy*.

Equus vient d'Altona sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

C'est le cas de le dire.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline,¹ "ont l'air heureuses avec leurs granges et leurs remises bien tenues et fermées d'un enclos de palissades blanchies à la chaux... Le site en est bien choisi, et les ouvertures principales regardent le soleil levant, afin d'en recevoir abondance de lumière et de chaleur."

Tel était le domaine dont le P. Lefebvre allait recevoir l'investiture.

Les supérieurs de Saint-Laurent l'avaient envoyé dans des conditions littéralement semblables à celles des disciples du Maître : sans bourse, ni sac, ni souliers.

—Combien d'argent avez-vous ? lui demanda Mgr Sweeney, après l'avoir installé.

—Huit dollars, Monseigneur.

—Ce n'est pas lourd. En voilà cinquante autres. Maintenant que vous êtes riche, comment allez-vous employer votre argent ? Je voudrais connaître vos capacités en affaires.

D'un coup d'œil rapide le jeune fondateur avait mesuré toute la situation, laquelle, avouons-le, n'était guère brillante. Mais il avait, il eut toujours, prodigieusement de l'esprit. Sans hésiter il répartit :

—L'homme ne vit pas seulement de pain, Monseigneur, mais il lui en faut pour vivre. Après m'être procuré du froment, je m'achèterai une batterie de cuisine et de la vaisselle.

L'évêque sourit.

—C'est bien, dit-il. Mais il n'y a rien de cela ici. Faites atteler, nous irons à Moncton² ; c'est moi-même qui vous piloterai.

A Moncton, ville tout anglaise, alors, il se constitua son interprète.

En prenant congé de lui pour s'en retourner à sa ville épiscopale, Mgr Sweeney lui dit en lui tendant la main :

—Allons ! tâchez d'apprendre l'anglais. J'ai autre chose à faire qu'à vous servir de trucheman.

1—Ouvrage couronné par l'Académie française.

2—Grande station du chemin de fer *Intercolonial*, à seize milles de Memramcook.

A son arrivée à Memramcook, le P. Lefebvre avait trouvé M. Lafrance dans les dispositions d'esprit où dut être le bon vieillard Siméon recevant dans ses bras le salut d'Israël.

Il était fou de bonheur. Il demandait à Dieu de le faire mourir. Lui d'ordinaire si grave et d'aspect si austère, était devenu comme un enfant. Il allait avoir, il avait son " séminaire." Ses chers Acadiens pourraient, comme ceux des autres nationalités, recevoir quelque instruction. Ils pourraient à l'avenir se suffire à eux-mêmes. Ils auraient des hommes appartenant aux professions libérales à mettre à leur tête. Ils auraient des médecins pour soigner leurs malades, pour appeler l'assistance de l'Eglise dans les cas urgents, pour mettre au monde les héritiers des confesseurs de la foi. Ils auraient des avocats pour se faire rendre justice et se protéger contre les Des Barres et tous ceux qui continuaient à leur ravir leurs propriétés. Ils auraient des écoles françaises, où leurs enfants iraient apprendre à lire et à prier dans la langue pour laquelle étaient morts leurs aïeux. Ils auraient surtout des prêtres de leur nationalité. Cette pensée le faisait fléchir comme sous le poids trop lourd d'un grand bonheur ; et il se retirait alors devant Dieu pour pleurer sa joie.

Le P. Lefebvre était arrivé un mardi. Le dimanche suivant, M. Lafrance monta en chaire et présenta le célébrant à la paroisse. Il fut touchant, il fut éloquent. Lui, qui prêchait bien, n'avait jamais si bien parlé. Chacun retenait sa respiration pour ne perdre aucune de ses syllabes, et on était saisi comme à l'approche de quelque grand événement.

Se dépouillant alors de ses vêtements sacerdotaux, le P. Lefebvre monta à son tour en chaire.

On avait déjà remarqué son grand air de dévotion à l'autel. On fut frappé de sa grâce à traverser le sanctuaire. Il parla environ vingt minutes. L'attente qu'avait fait naître le discours de M. Lafrance fut dépassée. De grands orateurs avaient prêché à Memramcook ; les vieillards avaient entendu MM. Couture et Gauvreau. D'un commun accord ils déclarèrent que le plus grand était le P. Lefebvre, non pas dans leur cœur, — M. Lafrance y tenait toujours la première place, —

mais dans leur admiration. A son premier sermon il avait pris d'assaut toute la paroisse.

M. Lafrance avait, en même temps, fait ses adieux à ses chers paroissiens de Memramcook, qu'il desservait depuis plus de douze ans. Mgr Sweeney, selon l'arrangement qui avait été fait, céda la paroisse, avec les missions qui en dépendaient, au nouvel arrivé ; à M. Lafrance, il donna la mission ¹ de Barachois.

Quoique Barachois fût une cure désirable, — Mgr Sweeney l'avait lui-même desservie avant d'être évêque, — et la meilleure probablement que l'ordinaire eût alors à sa disposition, ce n'en était pas moins l'exil pour le vieux missionnaire de Memramcook, pauvre, brisé par la lutte et d'une santé toute délabrée. Depuis longtemps il tombait d'épilepsie.

Il partit pour sa nouvelle mission, la semaine même qui suivit l'arrivée du P. Lefebvre, sans un murmure, sans une larme donnée à ses paroissiens qui ne voulaient pas le laisser partir, mais la mort dans l'âme. Il a confessé dans la suite, comme une grande faiblesse dont il s'humiliait devant Dieu et les hommes, que, nonobstant l'abandon qu'il avait fait de sa paroisse pour assurer le succès de son œuvre d'éducation, il espérait toujours mourir à Memramcook, soit au presbytère soit dans une cellule ignorée du collège ; qu'il ne croyait pas que l'évêque le prendrait au mot. Mais il avouait, en même temps, que son évêque avait agi avec lui en toute loyauté, et qu'ayant fait à la communauté de Sainte-Croix, à cause de ses avances à lui, certaines promesses, ces promesses devenaient des devoirs à remplir.

Oh ! qu'elle est forte la vertu des saints qui s'accuse comme d'un crime d'une larme mal essuyée, d'un sanglot mal étouffé, à la perte de tout ce qui les rattache à la vie ! C'est que pour être parfait il ne suffit pas de faire le sacrifice de tout et de soi-même ; il faut encore sacrifier avec joie et amour.

M. Lafrance parti, le P. Lefebvre restait seul, sans res-

¹—Les paroisses de tous les diocèses des provinces maritimes sont, à proprement parler, des missions, aucune n'étant canoniquement organisée.

sources, sans expérience, dans un pays étranger, avec une tâche immense devant lui. Il fit d'abord une revue minutieuse de ses possessions et de ses moyens. Depuis Agamemnon qui fit devant Troie le dénombrement des troupes de toute la Grèce coalisée, jusqu'à Robinson Crusoé qui s'assura tout d'abord de ses provisions et des ressources de son île, l'histoire et la fiction font procéder leurs héros de la même manière... "Une maison en bois de quarante-huit pieds sur trente, ayant deux étages¹ outre les mansardes, et une allonge de vingt-quatre pieds sur vingt, également à deux étages. Cette maison en très mauvais état. Aussi quelques vieilles bâtisses dispersées çà et là sur la propriété et qui étaient "sensées" en être les dépendances. La propriété elle-même dans un état d'abandon complet, et la terre devenue une commune où chacun envoyait paître ses animaux."

Ce qui précède est extrait d'un rapport détaillé que fit, en 1870, le P. Lefebvre au général de sa congrégation, et dans lequel il raconte les commencements de son collège.

"Après avoir minutieusement examiné toutes choses, continue-t-il, je me mis immédiatement à l'œuvre. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer, car tout était à créer... L'excellent M. Lafrance, en quittant Memramcook pour se rendre à sa nouvelle mission du Barachois, mit à ma disposition quelques meubles, et me fit présent d'un cheval² et d'une excellente vache laitière."

Voilà donc énumérées les ressources matérielles de celui que la Providence envoyait régénérer un peuple par l'éducation : "tout était à créer."

1—Le rez-de-chaussée, au Canada et en Acadie, compte pour un étage.

2—Ce cheval a sa légende mexicaine. Un jour de grande chaleur, on le trouva dans l'église, vidant à sa soif le grand bénitier. La paroisse s'en émut; mais comme c'était le cheval du curé, présent d'un autre curé, les plus scandalisés crièrent en vain : "Haro !" la bête fut épargnée. Par les hommes, oui, mais non par le destin chargé de punir ces sortes de forfaits. Le P. Lefebvre, afin de l'éloigner des environs de l'église, l'échangea contre le cheval de l'un de ses paroissiens, et crut par là satisfaire aux divinités vengeresses. *Nil inultum!* Un dimanche, au sortir de la grand'messe, son nouveau propriétaire le trouva pendu à un arbre auquel il l'avait attaché, et la conscience publique fut soulagée.

Du côté des hommes, de la congrégation de Sainte-Croix, de Mgr Sweeney, de M. Lafrance, il n'avait, matériellement, plus rien à attendre. Allait-il pour cela perdre courage et jeter le manche après la cognée ! Non pas, tant qu'il n'aurait point épuisé l'assistance de Celui qui transporte les montagnes à la prière de ceux qui ont de la foi pour un grain de sénevé.

“ Dans ces pénibles circonstances, ajoute-t-il, je consacrai tout particulièrement l'œuvre de cette difficile fondation au bienheureux saint Joseph, le priant d'en être le protecteur et de présider à son développement. Heureuse pensée ! ”

Cette pensée sera le talisman céleste qui assurera le succès de l'œuvre.

Suivons-le pas à pas dans sa difficile et triomphante carrière ; chaque fois que les moyens humains seront impuissants à dégager son œuvre, à la sauver du cataclysme imminent, et ces occasions se présenteront, hélas ! plus d'une fois, il tournera ses regards du côté de la montagne d'où le salut peut seul lui venir, et c'est saint Joseph qui le lui apportera.

Un incident qui se rattache au premier jour de son arrivée, et dont le héros lui-même ne souffla jamais mot dans la suite, mérite d'être ici rapporté, parce qu'il confirme ce que nous avons dit des proportions que sa renommée d'orateur avait prises au Canada. Le jeune homme qui servit sa première messe, à Memramcook, lui parut intelligent et fort au fait.

Ne seriez-vous pas, lui dit-il, l'un de ceux que M. Lafrance a fait instruire au collège Sainte-Anne-de-La-Pocatière ?

— Oui, mon Père, et mon nom est X...

— Très bien ; je m'en doutais. Si vous n'êtes pas autrement occupé, vous viendrez, après mon action de grâces, m'aider à défaire mes malles.

Dans l'une de celles-ci, peu nombreuses et médiocrement garnies, il y avait des livres. Ce fut le lot du jeune homme de les ranger sur les rayons d'une bibliothèque improvisée. Parmi les livres se trouvaient quelques manuscrits. Le jeune X. était tout yeux pour regarder. Tant de volumes l'éblouissaient ; les manuscrits, surtout, surexcitaient sa curiosité de

jeune humaniste. Le P. Lefebvre s'en aperçut, l'ayant surpris déchiffrant l'en-tête d'un cahier.

— Tu voudrais savoir ce que c'est, petit curieux, lui dit-il ; eh bien ! lis-le, pour ta pénitence. C'est mon discours de la Saint-Jean-Baptiste, que je devais prononcer à Montréal, quand j'ai reçu l'ordre de venir au Nouveau-Brunswick. J'en sais plus de la moitié par cœur. Aussi bien, nous serons les deux seuls à connaître ce chef-d'œuvre.

Et il se mit à rire, me disait monsieur X. lui-même, de qui je tiens cet épisode, de ce bon rire que nous avons si souvent entendu et que moi j'entendais pour la première fois. Je lus et relus ce discours, ajouta mon ami. Depuis, j'ai lu Lacordaire, Monsabré, M. Colin, un peu Cicéron et Demosthène (ce dernier dans les traductions), et jamais à la lecture discours ne m'a tant impressionné que celui-là. Pour moi c'était véritablement un chef-d'œuvre. Pour le P. Lefebvre c'était quelque chose de bon à faire flamber. C'est ce qu'il en fit effectivement, séance tenante.¹

Montréal, riche et grande ville, aime les beaux-arts, les lettres et l'éloquence, quoique un peu à la manière américaine, par imitation exotique. Elle a son église *Notre-Dame* tout comme Paris, et aussi, hélas ! la réduction, disons le raccourci, du grand *Saint-Pierre* de Rome, cet immortel chef-d'œuvre de Bramante et de Michel-Ange. Les carêmes de Notre-Dame de Montréal sont, en sourdine, ceux de Notre-Dame de Paris ; mais la grande occasion pour les orateurs, c'est la célébration de la fête nationale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste. Parmi les prédicateurs, les plus renommés seuls sont conviés à

1—Il n'y avait heureusement pas de feu dans l'âtre, car le "chef-d'œuvre" ne brûla pas ; quelqu'un le sauva des flammes. Le R. P. L'abbé vient de me le passer à ma grande joie. C'est le seul document écrit de la main du P. Lefebvre que nous possédions, avec la *Petite Chronique* de son collège et quelques lettres. Il pourrait s'intituler : *Ce que les Canadiens-Français doivent à l'Eglise catholique*. J'en extrais deux pensées qui donnent le diapason du discours : " Le souvenir de la mère patrie devint moins amer à ces nobles cœurs (les premiers colons) quand ils virent revivre sur cette terre qui s'appellera désormais Nouvelle-France, l'esprit national et les traditions religieuses de la France de l'Abbas " ; et de la péroraison : " Serrons de plus en plus nos rangs au pied des autels, et n'oublions jamais que le jour où, infidèles à nos serments, nous trahirons notre foi, nous cesserons d'exister comme nation."

faire le sermon du jour dans la vaste église paroissiale des Sulpiciens. Il était, à cette époque, inouï, — la chose ne s'est pas renouvelée depuis, — qu'on y appelât un simple catéchiste, lequel, dans les dignités hiérarchiques, n'était arrivé qu'au grade de vicaire, et encore de vicaire suppléant.

Sans l'indiscrétion de son aide-déballeur, il est probable que nul parmi nous n'aurait jamais rien su de cet incident si glorieux pour le fondateur de notre premier collège national.

Il avait été convenu entre l'évêque de Saint-Jean et la congrégation de Sainte-Croix que les classes s'ouvriraient à l'automne, au nouveau collège de Memramcook. Or, le P. Lefebvre était seul pour tout préparer, tout organiser, tout créer, comme il l'écrit lui-même, sans argent, avec une grande paroisse et trois missions à desservir, et sans un vicaire pour l'aider dans ses fonctions curiales. Il était tout simplement absurde de placer un homme dans des conditions pareilles. Autant vaudrait, à la guerre, envoyer un piquet d'éclaireurs à la conquête d'une province. Pour comble d'infortune, — quelque malheur imprévu vient presque toujours s'ajouter aux situations désespérées, — un accident de voiture le mit, peu de temps après son arrivée, à deux doigts de la mort.

Il s'en allait à Shédiac, village distant d'à peu près vingt milles du collège, où il avait rencontré des amis dévoués, lorsque son cheval, le cheval de M. Lafrance, prit le mors aux dents, et, renversant la voiture, le lança contre les pierres du chemin. Des paysans qui passaient le trouvèrent sans connaissance, le visage couvert de sang et deux côtes enfoncées. Ils le ramenèrent au collège plus mort que vif. Il avait à peine repris ses sens, qu'on vint le chercher, à course de cheval, pour un malade de chez les Pierre-à-Michel¹. Un malade, un mourant l'appelait à son chevet ! Il voulut se lever pour lui porter le viatique des âmes. Le médecin², qui

1—Subdivision de la paroisse de Memramcook, à quatre milles du collège.

2—Le Dr Wilson, de Dorchester, à huit milles du collège. Il était le seul médecin qu'employassent alors les Acadiens, à 40 milles à la ronde. Ce n'est pas qu'il fût un prodige de science. Ses confrères, — cet art est sans pitié, —

achevait justement de lui remettre la fracture des deux côtes, et qui se trouvait encore là, le lui défendit positivement.

— Bon, dit-il, je valais peu de chose, voici que je ne vaux plus rien du tout. Puis, se ravisant :

— Votre malade a-t-elle auprès d'elle (c'était une jeune fille) un médecin ?

Sur la réponse négative qu'il en reçut :

— Elle est encore plus heureuse que moi, ajouta-t-il en regardant malicieusement le docteur Wilson ; elle peut faire ses volontés, elle. Essayez de me l'emmenner ici. Je pourrai l'administrer, ou, tout au moins, la confesser de mon lit. Le bon Dieu, qui ne demande aux hommes que leur bonne volonté, fera le reste.

Le bon Dieu voulut qu'elle mourût sans les consolations de l'Eglise, son état de faiblesse étant extrême.

Cet incident frappa douloureusement le P. Lefebvre. Ses paroissiens allaient-ils mourir ainsi sans le secours de la religion ? Lui, qui avait charge d'âmes, pouvait-il laisser les siens comparaître devant le tribunal suprême, sans les paroles de l'absolution qui font trouver grâce, sans le pain qui fortifie, sans l'huile de suave odeur dont les invités de l'Epoux doivent être parfumés pour entrer dans la salle du festin ? Il dicta une dépêche pour le P. Rézé, alors supérieur provincial de l'ordre, le suppliant de lui envoyer, sans faute et sans retard, un prêtre et des assistants ; et, aussitôt qu'il fut en état d'écrire, il lui exposa en termes brûlants la situation où il se trouvait placé, et renouvela ses instances.

Cet accident de voiture hâta, assura peut-être, l'ouverture du collège au temps fixé. Le provincial dépêcha sur-le-champ deux "sujets," le R. P. Bazoge¹, qui arriva à Memramcook le

prétendaient même qu'il n'était pas tout à fait en règle avec la Faculté. Mais il rachetait ce léger inconvénient en guérissant souvent ses malades. Il possédait une autre excellente qualité : ses clients de la paroisse de Memramcook le payaient... quand ils en sentaient le besoin. En dehors de la paroisse de Dorchester (Memramcook), ses visites étaient de vingt-cinq dollars chacune. Il est un des très rares Anglais qui fussent alors bien disposés envers les Acadiens, ou, tout au moins, exempts de préjugés vis-à-vis d'eux.

1—Jean Bazoge, né à Coulombiers, canton de Beaumont-sur-Sarthe, le 22 septembre 1831, et mort subitement à Memramcook, dans la nuit du 27 mai 1896.

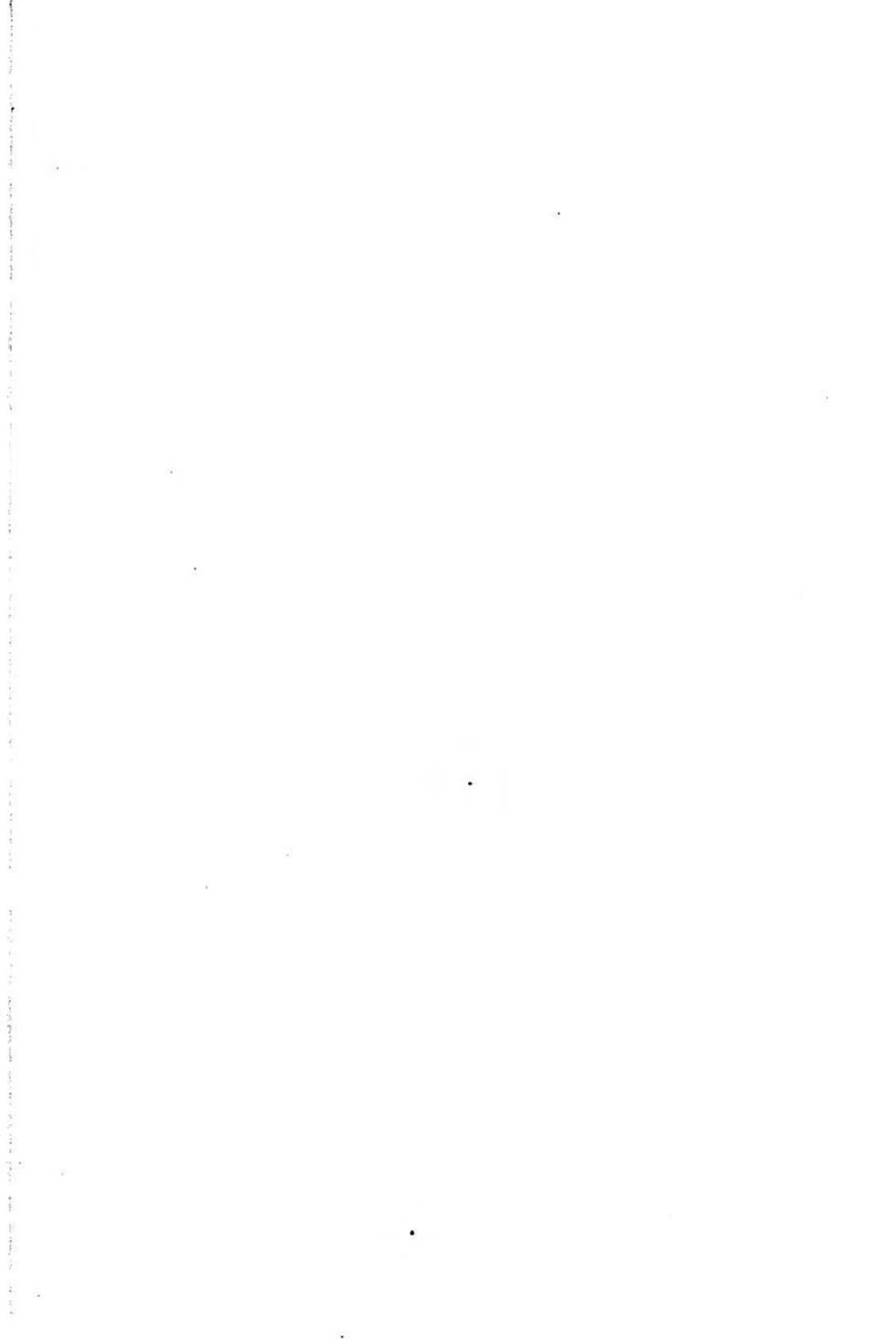
3 septembre, et le R. P. O'Brien, qui s'arrêta en route, à Saint-Jean, juste le temps d'y être ordonné prêtre. Ils avaient été précédés de quelques semaines par deux Frères de la communauté, le F. Diudonné et le F. Alphonse (Bélaïr), venus pour tenir les classes.

Vers le même temps, le 8 septembre, arrivèrent de France deux autres membres de la congrégation, le R. P. Robert¹ et le F. Elzéar. Le premier tenait du général de l'ordre, au Mans, une obédience de directeur d'une école de réforme, et le second devait lui servir d'assistant.

A la suite de négociations qu'il est inutile de rapporter ici, l'un et l'autre furent attachés au personnel du collège, et le projet de fonder une maison de réforme à Memramcook n'eut pas de suite.

1—François-Antoine Robert, né à Saint-Flour, en Bretagne, en 1822, et mort curé de Petit-Rocher, dans le diocèse de Chatham, au Nouveau-Brunswick, le 24 septembre 1888.







CHAPITRE NEUVIÈME

Ouverture des classes. — Première et deuxième année. — Indigence. — Moulin à vent. — Miracle! — Cours classique, le même aujourd'hui, au Canada, qu'il y a deux siècles. — Nécessité de l'améliorer. — N'est pas une institution divine. — Ses variations depuis l'ère chrétienne. — Sous Louis XIV. — Au Canada, avant la conquête, et les professions libérales. — Nécessité des fortes études. — Le P. Lefebvre à Arichat. — Anecdote.

L'année 1864 est remarquable dans les annales du Canada. C'est à cette date que furent posées, à Charlottetown et à Québec, les bases de l'union des provinces de l'Amérique britannique du Nord, d'où est sortie la confédération canadienne. C'est aussi l'année de la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook, qui fut pour les Acadiens ce que fut pour les Hébreux la reconstruction du temple de Jérusalem sous Esdras, une résurrection nationale.

L'ouverture des classes se fit, le 10 octobre, sans apparat, sans bruit. Seulement, M. Lafrance, venu tout exprès de Barachois, chanta ce jour-là une messe solennelle du Saint-Esprit, à laquelle toute la paroisse assista. Les anciens pleuraient. Aucun discours ne fut prononcé. La joie ressentie ressemblait à de la tristesse. Il y avait si longtemps qu'aucun événement heureux n'avait lui pour les Acadiens que, pris au dépourvu, ils ne savaient ou n'osaient plus manifester leur joie¹.

Dix-neuf écoliers se présentèrent à la demi-pension et une douzaine à l'externat. Dans le cours de l'année, le nombre s'éleva à quarante-deux, dont trois ou quatre pensionnaires. "Humbles prémices, écrivait plus tard le fondateur², mais destinées, cependant, à régénérer tout un peuple."

1—*Dabat pro cantu lacrymas plebs ignora canendi.* — Saint Bernard.

2—*Petite Chronique.*

Pour personnel enseignant le P. Lefebvre utilisa tout son monde. Au P. Robert échurent les belles-lettres et une classe de latin, que suivirent trois enfants de Memramcook dont les études avaient été commencées à Sainte-Anne-de-La-Pocatière, et quelques jeunes Irlandais de Saint-Jean ; le P. Bazoge fit aussi du latin et une classe particulière de français, tout en aidant à la desserte de la paroisse ; le P. O'Brien eut l'anglais ; les FF. Alphonse et Dieudonné enseignèrent le français aux commençants ; et le F. Elzéar fut chargé de la discipline et de la ferme.

"Humbles prémices," en effet, que la fondation de ce "petit séminaire," qui n'était, en somme, qu'une modeste école ; mais cette école, que nous appellerons désormais de son nom définitif, le collège Saint-Joseph de Memramcook, était pour les Acadiens la réalisation d'un projet que les plus optimistes avaient fini par ne pas croire réalisable, et que de très considérables personnages qualifiaient, en se frottant superbement les mains, de "stupide utopie." — A quoi bon une institution où l'on enseignerait le français — et le latin — à des Acadiens, disaient-ils ? L'anglais n'était-il pas, à toutes fins, la langue officielle et quasi-ecclesiastique de leur pays, devenu lui-même anglais ?

Semblable aux prophètes de la Judée, graves et inspirés, qui regardaient, l'œil fixé au delà de la nue, s'élaborer l'œuvre de Dieu au sein des désolations humaines, et qui voyaient germer le Christ réparateur au milieu de Jérusalem en cendres, le saint abbé Lafrance disait au P. Lefebvre : "Ce collège marque le point tournant d'une époque ; ce collège consacre l'égalité nationale des Acadiens avec les autres races ; ce collège est le grain de sénévé biblique plein de merveilleuse fécondité. Dieu est avec nous, mon Père."

Aucun bruit ne se fit autour de cette fondation. L'année se passa silencieuse et comme cachée. Seulement, à la clôture de l'exercice scolaire, le supérieur fit faire en public une répétition des examens des classes, et y invita les parents et les amis de la maison. Personne, en Acadie, ne sachant au juste ce qu'était un collège et ce qu'y faisaient les élèves, le P. Le-

febvre, qui respectait le droit naturel des parents dans l'éducation de leurs enfants, comme il respectait, au reste, tous les droits, voulait de cette manière leur donner ce que les éducateurs contemporains appellent "une leçon de choses." Naïve condescendance, touchante attention!

Les parents furent si vivement impressionnés de ce qu'ils virent, surtout d'entendre leurs enfants répondre carrément aux questions qui leur étaient posées, "qu'il leur fut impossible, écrivit-il au supérieur général, de nous exprimer leur bonheur et leur reconnaissance autrement que par des larmes."

L'histoire du collège Saint-Joseph sera désormais, jusqu'à la nuit du 27 janvier 1895, où le Maître enverra ses anges moissonner cette belle âme de saint pour les greniers du paradis, l'histoire du très révérend Père Camille Lefebvre. Après Dieu et en Dieu il n'aimera rien tant sur la terre que son cher collège, en même temps que tous ceux qui s'y rattacheront. "Le second des deux commandements est l'égal du premier." Pour cet homme juste, le peuple acadien était le voyageur laissé pour mort par les voleurs sur le chemin de Jéricho. Il ne prendra de repos et ne croira avoir été son prochain, que lorsqu'il aura pansé d'huile ses blessures, et qu'il l'aura déposé, avec des précautions de mère, dans une chaude et sûre hôtellerie. Alors seulement il croira avoir accompli toute la loi.

L'humble chronique de ce collège, que nous allons essayer de faire, sera nécessairement monotone et dépourvue de points saillants. Ceux qui aiment l'éclat et les grandes actions retentissantes n'y trouveront que fatigue et ennui. Nous n'invitons à nous suivre dans cette voie, — qui sera souvent une voie douloureuse, — que ceux pour qui le spectacle d'un grand courage aux prises avec toutes les banales misères de la vie semble quelquefois aussi digne d'admiration que les gestes éclatants d'un conquérant fatalement victorieux. Si saint Joseph partant silencieusement, aux premières paroles de l'ange, avec Marie et l'Enfant divin, pour l'exil d'Egypte, ne vous paraît pas plus grand que Cambyse ou Alexandre pénétrant dans ce même pays à la tête de leurs très nombreuses

armées, mettez de côté ce pauvre volume. Sous tous les rapports vous n'y trouveriez que déceptions.

“ La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître ”, a dit Pasteur. La suite de cette vie très humble révélera à ceux qui voudront bien s'y intéresser jusqu'au bout, le mobile qui inspira celui que cent vingt mille poitrines proclament aujourd'hui le libérateur de l'Acadie française.

La seconde année du collège ressemble à la première. Soixante et trois élèves y demandèrent leur admission et y furent reçus. C'était absolument tout ce que l'établissement pouvait contenir. Mêmes professeurs¹ et, pour la presque totalité, mêmes écoliers. Les temps étaient difficiles. Le P. Lefebvre en donne une idée dans la *Petite Chronique du Collège Saint-Joseph* qu'il fit, en 1870, pour le supérieur général de son ordre :

“ SECONDE ANNÉE (1865-66). Notre pauvre *wigwam*, comme nous appelions quelquefois notre collège, n'avait été qu'en partie réparé. Pour comble de malheurs, l'hiver fut d'une rigueur excessive. . . De forts vents du nord faisaient pénétrer le froid à travers les murs, et n'ajoutaient pas peu à nos souffrances. Nous étions obligés de couper nous-mêmes, ou scier notre bois de chauffage, à la pluie comme à la neige. . . Nos chers élèves nous furent d'un grand secours dans ces temps difficiles ; toujours, ils se prêtèrent avec beaucoup de grâce à tout ce qui pouvait alléger le fardeau dont ils nous voyaient chargés.”

Un jour qu'il faisait, poussée par un vent affolant du nord-est, une de ces tempêtes de neige tourbillonnante que nos gens appellent *poudverie*, les voisins du collège furent stupéfaits de voir le bon Père, avec une vingtaine de ses écoliers, attelés à un lourd traîneau, les uns poussant pénible-

1—Le P. O'Brien fut appelé à Saint-Jean, après quelques mois de séjour à Memramcook, par Mgr Sweeney, “ pour y prêter le secours de son ministère aux messieurs de l'Evêché ” (*Petite Chronique*), et le P. Lefebvre ne crut pas devoir le refuser à l'évêque, quoiqu'il fût son seul professeur d'anglais. M. F. X. Cormier le remplaça.

ment et les autres tirant au moyen de cordes, une voie de bois de chauffage. Le combustible avait manqué au collège, et le Père supérieur, entrant dans la salle de récréation, avait demandé à quelques-uns des plus grands de vouloir bien lui aider à s'en procurer. Il se fit un émoi. Tout le monde voulut partir avec lui, même les petits. Quelques-uns le suppliaient, lui, de rester, ce qui le fit sourire.

Dans la paroisse, où la nouvelle se répandit vite que le Père supérieur en était réduit à *haler*¹ lui-même son bois de chauffage, avec ses enfants, en franche bricole, la stupéfaction première fit bientôt place à une poignante humiliation. Quoique les coupes de bois soient éloignées, il n'en manqua plus dans la suite. Mais les dons furent spontanés, le P. Lefebvre ne sollicitant jamais à titre d'aumône que ce qu'il ne pouvait absolument pas se procurer autrement. Il suivait en cela la grande maxime des sœurs de la Visitation : ne rien demander, ne rien refuser.

C'est de ce temps-là, l'âge de fer du collège, que date l'institution du moulin à vent de la Butte.

Ce bois qu'il charroyait lui-même ou qu'on lui emmenait, il fallait bien le couper.

Or les fonds du collège étaient toujours, selon l'expression d'un bon Père, "une citerne desséchée." La scie et la hache étaient des instruments trop lourds, dont personne au collège ne connaissait bien le maniement. Dans cette dure extrémité, le P. Lefebvre inventa de toutes pièces son moulin à vent, qu'il plaça sur la Butte, un peu en arrière du collège actuel.

C'est là, quand les exigences de sa cure et les soins de son administration lui laissaient des loisirs, et qu'une forte brise faisait gémir les ailes don-quistottiques de son moulin, qu'il se retirait avec le garçon de ferme pour scier le bois qui fait les potages fumants et les classes tièdes.

Que de longues heures passées dans cette occupation, humiliante aux yeux de ceux qui ne comprennent pas la

1—Charroyer. Haler est un des nombreux termes maritimes dont la signification a été étendue aux choses de la terre.

sublimité du sacrifice, sous les froides rafales d'hiver, occupé à préparer de chaudes nuits aux enfants sur qui veillait son cœur paternel ! Ce trait ne rappelle-t-il pas saint Paul, à Corinthe, confectionnant des tentes pour nourrir, loger et vêtir ses compagnons apostoliques ?

Quand sonnait la récréation, les plus grands allaient, à tour de rôle, lui offrir leur aide, toujours agréée par une aimable parole, ou un sourire qui étaient toute une récompense.

Ce moulin fonctionna ainsi jusqu'à la construction du collège de pierre.

Un jour qu'il soufflait un vent de tempête, et que les palettes, comme nous appelions les volants, tournaient en tourbillons, le pan de sa soutane s'engagea dans les dents de la scie. C'était la mort certaine, horrible. Nous demeurâmes atterrés d'épouvante. Pendant que plusieurs serraient la barre d'arrêt, un des grands, M. Honoré Cormier, voulut se jeter devant les ailes du moulin, croyant, dans son affolement, pouvoir en les saisissant les retenir.

— Non pas, malheureux ! cria le supérieur.

La roue fit plusieurs tours vertigineux avant qu'il fût possible de l'arrêter. Or tout le monde constata qu'elle glissait positivement sous la courroie, qui, elle, demeurait, en même temps que la scie, fixe et sans mouvement. Le Père dégagea tranquillement sa soutane toute hachée. Quelqu'un laissa échapper le mot : miracle !

— Pauvres enfants, nous dit-il, venez voir le miracle. Et il nous expliqua comment sa soutane, gênant le va-et-vient de la scie dans le trait, l'avait tout à fait immobilisée.

— Allons tout de même à l'église remercier Dieu de sa protection, nous dit-il. Mais ne parlez point de ceci. Et surtout pas de miracle.

C'est durant cette deuxième année du collège que fut commencée la construction du presbytère paroissial, solide et sévère édifice en pierre de taille, pouvant donner un logement confortable à douze personnes environ. Cette nouvelle maison devint la résidence de la petite communauté. Ne restaient au

collège que le préfet de discipline et les maîtres de récréation, qui cumulaient aussi la charge de surveillants du dortoir.¹

En compulsant ce qu'il reste d'archives se rapportant aux premières années du collège, je trouve cette note bien typique de la pauvreté des bons Pères et de la douce bonhomie avec laquelle ils acceptaient leur dure situation :

“ *Le 10 janvier 1866.* — On avait toujours souffert patiemment de la rigueur du froid, jusqu'à ce jour, à cause de la pauvreté ; cependant, on va acheter une peau de buffle pour les voyages, l'hiver, et un huilier pour la convenance des étrangers, à table.”

Vous croyez lire la chronique des premières années de Clairvaux, ou entendre un écho de l'Alverne ! Saint François d'Assise ne se fût pas exprimé autrement, sauf qu'il y eût peut-être trouvé matière à un cantique français, avec ce refrain :

Le paradis est bien plus près
Des chaumières que des palais.

Quoique le latin eût été, dès la première ouverture du collège, enseigné à quelques jeunes gens venus d'autres institutions,² le “ cours classique ” régulier ne commença, à proprement parler, qu'avec la troisième année. Neuf écoliers, de douze à dix-sept ans, tous élèves de la première classe française de l'année précédente, y entrèrent.

Ouvrir un cours classique, c'est implicitement s'engager à le terminer, c'est-à-dire à exister huit ans, ou, tout au moins, six ans ; c'est, pour un collège, passer un pacte contractuel avec les parents, dont l'argent est mis à contribution et avec les enfants, dont la carrière est en jeu. Commencer son cours

1—*Petite Chronique*, 1870.

2—M. François Cormier, aujourd'hui curé de Boujagane ; MM. André Bellevue et Honoré LeBlanc, élèves du collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, dont il a été fait mention plus haut ; M. Pierre Landry, de Memramcook, instituteur, (aujourd'hui juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick) ; MM. Michael McSorley, Michael Dolan, James McCaffrey et Joseph Murray (prêtre décédé) ; puis MM. Wm. O'Mahoney Moore et Edouard Meahan.

classique veut dire, en Acadie, se destiner à la prêtrise, ou bien à la profession de médecin ou d'avocat. La province de Québec a une troisième corde à l'arc des professions libérales, le notariat.

Malheur à celui qui, entré dans cette voie, regarde ensuite en arrière ! Malheur à celui qui n'y persévère pas jusqu'au bout ! Il eût mieux valu que celui-là n'eût jamais commencé son cours classique. Je ne connais guère, en effet, de spectacle plus désolant qu'un jeune homme qui découvre, après quatre, six ou huit ans de latin, qu'il n'a pas la vocation ecclésiastique, et qui manque de ressources suffisantes pour embrasser utilement une profession libérale.¹ Dix-huit fois sur vingt, c'est un déclassé qui ne rattrapera jamais les belles années perdues, et qui demeure jusqu'à la fin sans moyen efficace de faire sa vie.

A l'exception peut-être des méthodes d'agriculture transmises de génération en génération, rien n'a moins varié dans la province de Québec que les programmes d'études des collèges. Tels ils étaient il y a deux siècles, tels ils étaient à la cession du pays à l'Angleterre, tels ils sont encore aujourd'hui, avec la ferme modèle de Mgr de Laval en moins. On y enseigne toujours les mêmes choses et rien que les mêmes choses, de la même manière. Le mouvement politique et scientifique contemporain qui a changé la face de la terre, s'est opéré en dehors des congrégations enseignantes, et y est à peine ou mal noté ; et il en est résulté fatalement ceci, c'est que les protestants, ou tout au moins les laïques, remplissent aujourd'hui, à l'avant-garde du progrès humain, les positions si utilement et si glorieusement occupées, au moyen âge, par les recteurs d'université, les moines travailleurs et les autres représentants de la hiérarchie catholique.

Constatons, cependant, que la nécessité de vivre a amené certaines améliorations dans la culture des terres, même à l'est

1—Mgr de Laval, dont la carrière offre un très grand nombre de points de ressemblance avec celle du P. Lefebvre, avait été pris de pitié pour les élèves du séminaire de Québec qui n'avaient pas de vocation religieuse, et il avait pourvu à leur cas de la manière suivante : il les envoyait à sa ferme modèle du Cap Tourmente, à Saint-Joachim, et là leur faisait apprendre, " avec le consentement de leurs parents," l'agriculture ou quelque métier.

de Québec, et que, d'un autre côté, la plupart des collèges canadiens donnent, depuis plusieurs années, quelque enseignement commercial à ceux qui se destinent au cours classique. Dans deux ou trois collèges ce cours commercial préparatoire est même excellent.

Or, que doit-on enseigner à la jeunesse ? On fit un jour cette question à Aristippe :

— Ce qui lui servira dans la suite, répondit-il.

Cette réponse du philosophe grec est assez compréhensive pour embrasser tous les systèmes divers d'enseignement chez tous les peuples de la terre.

L'Eglise catholique elle-même s'en accommode très bien ; car c'est une erreur profonde de croire que l'Eglise se prononce spécifiquement en faveur de telle méthode d'enseignement, ou de tel programme d'études. L'Eglise laisse la liberté où Dieu l'a mise, chez les nations pour la forme de leur gouvernement, chez les individus pour le choix de leur métier ou de leur profession. Elle se réserve pour elle et impose de droit aux gouvernements, aux sociétés et aux individus, la foi doctrinale et la morale chrétienne. Elle est l'arome qui pénètre d'incorruptibilité céleste et de suave odeur les choses et les institutions humaines. Mais elle ne se substitue jamais aux institutions humaines. Ceux qui veulent qu'elle s'y substitue de droit sont de faux docteurs, ou de funestes courtisans.

L'idée que la plupart se font, au Canada, de l'éducation supérieure, consiste en ceci : faire ou ne pas faire un cours classique. Tout est là. Ce qui constitue la matière du cours est moins important que le cours lui-même.

Pourtant le "cours classique" en vogue aujourd'hui dans nos collèges n'est, même au point de vue de la religion, ni essentiel, ni immuable, ni non plus d'institution divine. Il ne se rattache pas aux origines de l'Eglise ; il ne remonte même pas, tel que nous le concevons ici, au moyen âge : on le voit éclore à la suite de la Renaissance.

On n'a guère de données sur les écoles chrétiennes du commencement de l'ère nouvelle ; mais nous savons que plusieurs d'entre les apologistes, des évêques et de grands écrivains dont

les noms et les œuvres sont parvenus jusqu'à nous, passèrent leur jeunesse, ou tout au moins complétèrent leurs études classiques, dans les hautes institutions païennes d'Athènes, de Rome ou d'Alexandrie.

Au moyen âge, les monastères prirent tout à fait possession de l'enseignement, aussi bien scientifique que théologique. Ils eurent des maîtres éminents, et les universités et les couvents dirigés par eux devinrent fameux par tout l'univers. Durant la première période, les arts libéraux, qui étaient passés des écoles romaines aux écoles chrétiennes, furent en honneur, avec le *trivium* et le *quadrivium*, dans les programmes congréganistes. C'est le règne de la *scolastique*.

Mais un revirement violent se fait dans les esprits, vers la fin du douzième siècle. La littérature est abandonnée pour la logique. On va discuter et disputer durant quatre siècles dans les écoles, "avant le dîner, pendant le dîner, après le dîner, en public, en particulier, en tous lieux, en tous temps"¹. De Byzance à Paris, de Salamanque en Islande, on ergotera. Cela constituera le fond et la forme de l'éducation. La dialectique sera Dieu et Aristote son prophète.

De la discussion universelle naquit bientôt la violence, fille de l'orgueil. On devint intolérant en théologie, en philosophie, en littérature et même en grammaire. Tout clerc se crut le droit de tirer l'épée du fourreau et d'en couper l'oreille aux laïques récalcitrants. Il ne fut plus permis, de par l'Université, de penser autrement qu'Aristote, sous peine d'être brûlé en Grève.

Bientôt le cours des études scolastiques et philosophiques, matière et enseignement, s'uniformisa dans le royaume de France et de Navarre; puis il se cristallisa. Comme il ne variait plus, qu'il n'était plus permis de le modifier, on l'éleva à la hauteur d'un dogme. L'enseignement universitaire par tagea bientôt l'immuitabilité de l'enseignement doctrinal. Il fut

1—Vivès; 1531.

réputé de droit divin. On n'y toucha plus ; il ne fut plus permis d'y toucher. Les scellés furent apposés.

La Renaissance délivra la chrétienté d'Aristote, lui offrant, pour la dédommager, les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et romaine. Le cours de philosophie fut réduit à deux années. C'est le commencement de la période *classique*, qui dure encore aujourd'hui, plus ou moins modifiée, dans nos collèges.

Ce qui surtout relève les écoles du moyen âge et de la Renaissance et leur donne souvent un éclat qui n'a pas été dépassé depuis, c'est la compétence et l'enthousiasme des professeurs. Les premiers littérateurs et les plus grands savants se faisaient un honneur d'occuper les chaires d'enseignement : et des milliers d'étudiants, venus de tous les points de l'Europe, se pressaient dans les écoles en renom. Personne ne décréait alors, dans les monastères et dans les hauts conseils d'éducation, que le premier venu fût propre à professer la philosophie, la rhétorique, la grammaire et les sciences, pourvu qu'il portât le costume de l'emploi. " Et l'Eglise n'opposa aucun obstacle au triomphe d'un système d'éducation où la littérature païenne devenait le grand instrument de formation pour l'esprit des générations." ¹

Comme la féodalité s'éteignait à cette époque, et que barons et leudes remettaient leurs épées au fourreau, l'instruction franchit les murs et les préaux des monastères pour se répandre dans la noblesse et la bourgeoisie.

Le bas peuple, lui, toujours plus ou moins attaché à la glèbe, attendra longtemps encore, le front dans la poussière, l'heure de l'émancipation qui sera sanglante et épouvantable.

Du seizième au dix-neuvième siècle, tous les systèmes d'éducation furent mis à l'essai, en Europe, et eurent pour patrons Rabelais, Rollin, Jean-Jacques Rousseau, Pestalozzi, etc., etc.

Veut-on savoir selon quelles méthodes se sont formés les grands écrivains français du seizième et du dix-septième siècles, Montaigne, Pascal, la Fontaine, Racine, Fénelon ?

1—L'abbé Sicard

Jeunes écoliers, on leur inculquait le goût de la lecture des auteurs classiques, dans l'original latin et grec, quand ils comprenaient suffisamment ces langues pour les goûter, autrement dans les traductions. Ramus nous apprend que de son temps la journée de travail était divisée en dix heures, dont deux étaient consacrées à la leçon, une à l'étude de la grammaire, et *sept* à la lecture des textes classiques et à la composition.

Le cours classique consistait alors, comme aujourd'hui, en six années d'études; mais on y apprenait sérieusement les langues, que les maîtres se croyaient tenus de savoir pour les enseigner.

Au Canada, le "cours classique" fut, dans l'origine et jusqu'à la conquête, un cours essentiellement préparatoire à l'état monastique et ecclésiastique. C'est pour cela que nos collègues, jusqu'à ces dernières années, furent appelés des "petits séminaires."

Le peuple n'avait pas de voix au Conseil de l'instruction publique, pas plus, au reste, qu'il n'en avait dans les conseils de l'État, moins encore, si cela eût été possible; et l'éducation qu'on lui donnait était en rapport avec ses prérogatives.

L'instruction secondaire était avant tout hiératique, pour le recrutement exclusif du clergé et le bénéfice de l'Église. A cela il n'y a rien à dire, puisque tels étaient les coutumes du royaume et les droits publics de l'époque.

Le paysan canadien, il est bien vrai, ne tarda pas à s'émanciper quelque peu, grâce à ses vertus guerrières de premier ordre, grâce aux immenses étendues de territoire qui le sollicitaient et grâce surtout à cet air amiant de liberté qui s'exhale partout de l'Amérique et d'où est sortie, comme d'une chrysalide, la grande république voisine. Cependant, à la date de la cession du pays à l'Angleterre, en 1763, il n'avait pu s'élever encore au-dessus de la condition de contribuable obligé, à l'état passif. Il était toujours une quantité négligeable dans l'État, excepté à la corvée universelle.

Il avait pour lui les écoles élémentaires, quand il en pouvait avoir ¹, et c'est à peu près tout ce que la sûreté de l'État, en France, et la tranquillité de la colonie, au Canada, semblaient pouvoir prudemment lui concéder.

Les professions libérales n'étaient pas alors tolérées au Canada, ou, si elles existaient, voyez quelle figure elles faisaient. Tous les médecins relevèrent longtemps du barbier du roi, comme aujourd'hui ils relèvent de Laval ou de McGill, ce qui devait simplifier considérablement leur cours de clinique. En France, des seringueuses, une lancette et un chapeau pointu ; ici, de grands mots de provenance grecque et latine, vestiges précieux d'un cours classique avorté par défaut de vocation religieuse, constituaient leur plus clair bagage curatif.

La profession légale ne se tenait guère mieux, de ce côté-ci de l'Atlantique, durant le régime français. De fait, les avocats, gent innovatrice et chicanière, n'étaient ni plus ni moins que supprimés, dans l'intérêt de l'autoocratie royale et du droit divin, et pour ne pas éveiller d'idées dans le peuple. Le Conseil supérieur de Québec avait décrété ceci, en 1678 : " Il n'y a pas au Canada d'avocats, procureurs, ni praticiens, étant même de l'avantage de la colonie de n'en pas recevoir " ². Des huissiers les remplaçaient.

Rien d'étonnant, dans ces conditions-là, que la haute instruction échappât au peuple et fût tenue tout à fait en dehors de sa portée.

Ceux qui demandent aujourd'hui à grands cris des réformes brusques dans notre enseignement secondaire, devraient se souvenir qu'on ne réforme pas du jour au lendemain un système hiératique vieux comme les siècles, et respectable autant par son antiquité même que par les grands services rendus. L'évolution dans les méthodes d'agriculture et d'enseignement sera chez nous un travail nécessairement lent, que beaucoup de prudence et de patience pourra seul déterminer. Comme les anciens Egyptiens, et peut-être un peu pour les mêmes raisons, nous sommes ici une race décidément routinière.

1—Les Récollets se sont montrés d'admirables éducateurs du peuple pour le peuple.

2—*Édits et Ordonnances*, vol. I^{er}, p. 106.

D'un autre côté, ceux qui tiennent dans leurs mains l'éducation collégiale pourraient avec avantage pour eux-mêmes, pour l'Eglise et pour la société, détourner quelquefois leurs regards d'un passé qui les hypnotise, pour se rendre un compte exact de l'état des choses qui, bien ou mal, existe à la fin du dix-neuvième siècle, de l'orientation de la civilisation universelle, non répudiée par l'Eglise, et des besoins urgents, positifs, des nations en concurrence vitale les unes avec les autres. Les conditions de notre économie sociale et politique ont été radicalement modifiées par la conquête anglaise, et définitivement fixées par le pacte fédéral des provinces, en 1867. De sujets qu'étaient nos pères, nous sommes devenus des citoyens, chacun de nous possédant, comme disait récemment le P. Didon, un fragment de royauté. Nous avons désormais le droit légal de prendre notre juste part des libertés naturelles données en légitime héritage à tous les enfants d'Adam. Devant la loi humaine, un homme vaut désormais un homme, tout comme devant la loi de Dieu non travestie.

Il incombe à l'enseignement secondaire, sous peine d'abus, de tenir compte de ces changements organiques, tout comme il importe aux mandarins du Céleste Empire de ne plus contester à la vapeur, à l'électricité et à l'union postale leurs droits à l'existence, même en Chine.

Notre société franco-canadienne, profondément catholique, a sans doute le même besoin essentiel de prêtres qu'il y a deux cents ans, personne ne songe à le contester ; mais elle a aussi besoin de citoyens instruits ; et l'instruction d'il y a deux cents ans, sauf pour la religion et la langue, n'est plus que la demi-instruction d'aujourd'hui. Il n'est ni juste ni désirable que les programmes d'études soient toujours faits en vue de former tout particulièrement des ecclésiastiques et des religieux, comme cela se pratiquait très bien sous le régime français : sur cent élèves qui commencent aujourd'hui leur latin, soixante et quinze retournent dans le monde.

Au reste le clergé lui-même n'aurait rien à perdre à voir s'élargir un peu le cadre effectif de ses études. Est-il moins vénérable, est-il moins respecté, est-il moins apostolique le

clergé de France depuis que, grâce à l'amélioration des programmes antiques d'études, il est devenu le plus instruit peut-être (il n'est pas ici question de théologie) parmi le clergé de toute la chrétienté ?

Nous verrons dans la suite de ce récit quelle était l'orientation des idées du P. Lefebvre sur cette question, devenue d'une importance vitale pour la race française en Amérique.

La première année du cours classique, à Memramcook, se termina heureusement. Les élèves étaient pleins de docilité et avaient fait preuve de sérieuses aptitudes. Le supérieur exultait. Il voyait son œuvre grandir, sans qu'aucun nuage sérieux semblât en menacer la précaire existence. Le bruit de son succès s'était même répandu, sans y susciter d'ombrage, dans les diocèses voisins. Durant les vacances de 1866, il dut se rendre à Arichat, à la demande de M. l'abbé Cameron, aujourd'hui évêque d'Antigonish, qui désirait donner pour remplaçants aux Frères de la Doctrine chrétienne les RR. PP. de Sainte-Croix. Ces Frères s'étaient établis à Arichat, Nouvelle-Ecosse, vers 1861, dans une belle académie¹ construite pour eux par M. Giroir, alors curé de la paroisse, et dotée d'une étendue considérable de terrain. Arichat était, à cette époque, la plus riche paroisse française de toute la Nouvelle-Ecosse, et M. Giroir y avait entrepris, avec une puissance de volonté incroyable, l'œuvre à laquelle M. Lafrance vouait sa vie, à Memramcook : le relèvement des Acadiens par l'éducation.

Les Frères demeurèrent à Arichat aussi longtemps que M. Giroir en fut le curé ; mais, vers 1865, il fut violemment relégué à Acadieville, petite paroisse non encore organisée.

Pour des causes d'apparence assez futile, la mésintelligence se mit bientôt entre son successeur et les Frères ; et ceux-ci, de gré ou de force, reprirent le chemin du Canada, d'où ils étaient venus. Leur départ, joint à certains incidents antérieurs, causa un très vif mécontentement dans la paroisse. Les chers Frères enseignaient le français, et cela aux yeux des pauvres Acadiens leur donnait raison dans leurs démêlés avec les

1—Cette académie sert aujourd'hui de *Grammar School* pour le village ; mais le français n'y est pas enseigné et ne l'a plus été, m'affirme-t-on, depuis le départ des Frères.

autorités religieuses. Pour la première fois, peut-être, depuis le "grand exil," une paroisse française osait exprimer tout haut son mécontentement. Rien n'allait plus. C'est à la suite de ces événements, et pour y mettre fin, que M. Cameron s'était adressé aux Pères de Sainte-Croix, les priant de venir continuer à Arichat l'œuvre d'éducation des Frères.

Le P. Lefebvre examina les lieux et les choses, et en arriva à une conclusion finale favorable au projet, lequel, cependant, échoua. C'est la question des brevets provinciaux qui en fut la pierre d'achoppement. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse venait de passer une loi, la loi Tupper, exigeant un diplôme de compétence pour tout instituteur rémunéré par l'Etat. L'affaire en demeura là, et n'a pas été reprise jusqu'aujourd'hui.

Il reste de ce premier voyage du P. Lefebvre à la Nouvelle-Ecosse un petit incident de gaieté dont les témoins se souviennent encore.

Le lecteur se rappelle que Mgr Sweeney, en se séparant de lui à Moncton, en juin 1864, lui avait sérieusement recommandé d'apprendre l'anglais. Le P. Lefebvre n'en avait guère eu le loisir. Cependant, il y mettait en toute occasion une extrême bonne volonté.

Le bateau qui les conduisait, lui et le P. Bourque, son compagnon, d'Halifax à Arichat, était rempli de voyageurs, pour la plupart des Ecosseis, excellents catholiques à la figure franche et loyale et à la stature de six pieds, hommes et femmes. L'heure du souper sonna. Parmi les viandes il y avait de la dinde. Le P. Lefebvre, mis en appétit par le grand air de la mer, appela le garçon et lui dit assez haut pour être entendu de tous les passagers :

— *I will take one more turkey again.*

Rires étouffés à l'entour de la table. Il s'en aperçut, et demanda à son compagnon la cause de toute cette gaieté. Celui-ci lui traduisit sa phrase. Entendant tout ce qu'il avait demandé au *waiter*, il partit d'un éclat de rire si franc que l'hilarité devint générale et que tous les passagers, se levant, l'acclamèrent bruyamment.

— Voyez, dit-il, en se penchant vers le P. Bourque, comme mon dindon en a mis d'autres en joie !



CHAPITRE DIXIÈME

Mort de M. Lafrance. — 1867, Confédération canadienne. — Anglais et Français. — Travaux de construction. — Le Père Robert. — Nouveaux professeurs. — Charte du collège. — Subvention. — Construction d'une annexe. — Incendie miraculeusement arrêté. — Chapelle à saint Joseph. — Versification. — Concours homérique. — Missions à desservir. — Sainte-Anne-des-Beaumont. — Sauvages de l'Acadie. — Leurs vertus. — Leur conversion. — Leur amitié séculaire pour les Acadiens. — Anecdote.

La quatrième année du collège, deuxième du cours latin, vit entrer huit élèves aux éléments ; tandis que les latinistes de l'année précédente montaient en méthode et versification.

Tous ces enfants avaient fait au collège même leur cours préparatoire obligé ; car pour être admis à l'étude du latin, il fallait et il faut encore, justifier d'une somme assez considérable de connaissances rudimentaires du français et de l'anglais, ainsi que d'instruction commerciale. Ces préliminaires exigés des élèves équivalaient à l'école d'agriculture et de métiers de Mgr de Laval, où les déshérités de vocations ecclésiastiques allaient, au sortir de leurs classes latines, apprendre à gagner leur vie.

Dans l'intérêt des parents, tous assez voisins de la pauvreté, le P. Lefebvre fit plus. Il abrégéa de deux ans, — sans nuire à son efficacité ordinaire, — le cours latin d'usage, en condensant en une seule année les éléments et la syntaxe, aussi bien que la méthode et la versification. Cela faisait moins de vers latins, mais deux ans de gagnés, tant pour les parents que pour les élèves.

Cette même année (1867) vit mourir l'homme fort que Dieu avait marqué pour préparer le salut de la nationalité acadienne, M. Lafrance. Il fut trouvé dans son lit, le matin du 26 novembre, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Il avait cinquante-quatre ans à peine.

M. Lafrance était un homme à part, qui semblait parfois différent des autres hommes. On le voyait marcher, songeur, comme enveloppé de rêves, et tout à fait étranger aux choses qui l'entouraient.

Son ascendant sur ses semblables était merveilleux. Sa paroisse le vénérail ; ses confrères et ses supérieurs ecclésiastiques le craignaient. Qu'il fût venu en Acadie avec une mission d'en haut, tout le monde le sentait. Il y avait quelque chose d'écrit sur son front, d'imprimé au fond de son étrange prunelle. Un poète a dit de Napoléon I^{er} :

Rien d'humain ne battit sous son épaisse armure.

Rien d'humain ne put jamais détourner ce prêtre du but fixe qu'il semblait avoir distinctement aperçu dans une mystérieuse et claire vision. C'est pour lui qu'Horace a écrit son *Justum et tenacem propositi virum*. Dans la Judée antique il eût passé pour un prophète, et Achab eût été par lui repris de ses iniquités.

Doux avec les humbles et les faibles, il était terrible avec ceux qui entravaient la mission qu'il portait au milieu de son cœur. Son âme était à l'action l'âme de Jeanne d'Arc devant Orléans, trempée comme de l'airain antique.

Sa paroisse lui attribuait plusieurs miracles,¹ et aujourd'hui encore les anciens racontent, au coin du feu, le soir, à leurs enfants, des prédictions de lui qu'ils tiennent pour des prophéties. Le P. Lefebvre disait à M. l'abbé Casgrain, qui le rapporte dans un de ses ouvrages : "Les Acadiens n'ont pas eu de meilleur ami que M. le curé Lafrance."

Ses restes mortels furent enterrés à Memramcook, dans le caveau de l'église paroissiale, au milieu d'un concours immense de tout le peuple.

¹—Ces miracles, tous de la nature de guérisons désespérées, sont, vraisemblablement, attribuables à ses connaissances de la médecine qu'il avait étudiée quatre ans à Québec. Il n'exerça jamais, suivant en cela la stricte discipline de l'Église, excepté dans certains cas de pauvreté et de détresse extrêmes.

L'année 1867 fut aussi celle où la Confédération canadienne fut consommée.

Deux races fières et séculièrement rivales unissaient de plein gré leurs destinées politiques; Français et Anglais entraient d'un cœur léger dans une carrière de pacifique concurrence nationale, où les siècles décideront entre eux de la suprématie finale, d'après la loi de la survivance du plus apte.

L'avenir est à Dieu, sans doute; mais ici-bas ce sont les hommes qui le préparent et le déterminent. Dans les grandes comme dans les petites choses, le proverbe populaire reçoit son application: tel qu'on fait son lit on se couche. Nous sommes entrés dans le pacte fédéral un contre trois, un million de Français contre trois millions d'Anglo-Saxons et d'alliés. Aujourd'hui nous sommes un million et quart contre quatre millions. Numériquement débordés, nous ne devons notre salut qu'à la supériorité de nos institutions. Nous serons l'Attique de l'Amérique du Nord, ou nous cesserons d'être Français. A moins de valoir mieux que nos concurrents, nous serons finalement absorbés par eux. Etre mieux armés pour la concurrence vitale ou périr: voilà notre inéluctable destinée.

Or quelle est l'armure dont nous devons nous revêtir pour la lutte suprême? A nous de la trouver à notre taille, en cherchant bien en nous-mêmes et autour de nous. Les Grecs ont choisi la poésie, la philosophie et les beaux-arts; les Français, la chevalerie, les arts libéraux et les lettres; les Allemands, les sciences; les Anglais, le commerce et l'industrie. Bossuet, qui avait profondément médité sur les causes de la suprématie des nations entre elles, nous dit en parlant des Romains, le plus grand d'entre les peuples: "Ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues de quoi les surmonter toutes."

Comme contingent numérique, les Acadiens apportaient à la province sœur de Québec près de 90,000 âmes ayant conservé le parler et le sentiment français. C'était peu, et cependant c'était un appoint inespéré.

Avec l'année 1868, nous entrons, à Memramcook, dans la période des grands travaux de construction.

La maison avait lentement, mais sûrement prospéré. Malgré le manque de confort et le défaut de place, le nombre des élèves avait aussi été en augmentant. Ils étaient maintenant soixante-quinze. Le dortoir étant trop petit pour les contenir tous, on avait dressé un autre dortoir dans une maison avoisinante, chez M. Thaddée Leblanc.¹ Personne n'était refusé, et tout le monde, les écoliers du moins, paraissaient enchantés d'un état de choses qu'une discipline draconienne venait rarement assombrir.

Quant au personnel enseignant, il avait changé juste autant que l'exigeaient les nouveaux besoins de la maison. Quelques-uns étaient partis, entre autres le fondateur désigné de l'école de réforme, le P. Robert, vivement regretté de son supérieur. Il paraîtrait que ce bon Père jouissait d'une pension ou de revenus personnels quelconques, car, parlant de son départ pour Petit-Rocher, le P. Lefebvre dit dans sa *Petite Chronique* : " Je vis nos ressources, déjà si limitées, diminuer encore par le départ (1866) du R. P. Robert pour le diocèse de Chatham. Nous n'avions pas cru devoir refuser ce service que nous demandait Mgr Rogers en faveur des missions de son diocèse." Étaient aussi partis pour un monde plus conforme à leurs mœurs deux ou trois apprentis frères, peu désirable goémon, qu'une mauvaise lame avait déposé sur nos falaises, et qu'un souffle indigné du P. Lefebvre rejeta au loin vers le large.

Les nouveaux arrivés, depuis 1864, étaient le F. Daniel (dans le monde M. Ethier) et un autre congréganiste, le F. Agathon, venus tous deux de New-York, où le P. Moreau avait fondé un établissement qui ne prospéra pas ; les FF. Edmond et Samuel (Cusson) ; M. Gagnon, aujourd'hui curé de Saint-Isidore, dans le diocèse de Chatham ; les RR. PP. O'Mahoney et Bernier, et M. Vanier, ecclésiastique. Ce dernier eut la première classe de latin, qu'il garda jusqu'aux belles-lettres.

C'est aussi cette année-là (août) que vint du Canada le R. P. Lecours, tout récemment décédé à Memramcook en

1—Père du R. P. André T. LeBlanc, C. S. C.

odeur de sainteté. Le P. Lecours, quoique membre perpétuel du Conseil, ne fit jamais la classe ; mais la paroisse de Memramcook et ses annexes n'eurent pas de missionnaire plus zélé et plus infatigable que ce très humble prêtre. Pendant plus de vingt-huit ans il eut, entre autres charges, la desserte à peu près exclusive de Scoudouc. Sa principale occupation était d'entendre les confessions et d'assister les mourants, et sa joie, de faire le catéchisme aux petits enfants.

L'événement principal de l'année 1868 fut, pour le collège, un événement politique. La Législature du Nouveau-Brunswick lui octroya une constitution légale avec une charte universitaire. L'institution sortait de la pénombre et prenait dans l'État un corps distinct et politiquement constitué. C'était une affirmation authentique de son existence, à la face de toute la province. Il est vrai que la teneur de l'acte faisait du collègue "de Saint-Joseph" la chose de tout le monde, excepté de la congrégation de Sainte-Croix. L'évêque de Saint-Jean, les curés de cinq ou six paroisses du diocèse et quelques laïques constituaient, eux et leurs successeurs, le bureau des "gouverneurs du collège," et avaient, entre autres privilèges, celui de "nommer et de congédier" le président (supérieur), les professeurs et les "tuteurs" du collège, et d'en diriger la partie financière et professorale. C'était réduire le P. Lefebvre à moins qu'à la portion congrue, et reléguer la congrégation dans les antichambres.

Une autre clause statuait ceci : "Les immeubles du collège ne devront en aucun temps excéder la valeur d'un millier de louis."

Ce chiffre était dérisoire, fatal ; et M. Lafrance, si les bienheureux suivent ce que font nos législatures terrestres, dut bondir dans les hauteurs des cieux, en voyant son héritage à peu près frustré de sa destination. Une pareille législation n'eût pas été faite de son vivant.

Le P. Lefebvre, mieux inspiré sans doute, s'inclina avec une grâce parfaite devant l'inévitable et attendit. Il présentait que cette charte, rédigée en dehors des Chambres, n'était pas définitive.

Elle fut, en effet, modifiée dans la suite, en 1871, de façon à donner aux Pères de Sainte-Croix droit de cité chez eux, à Memramcook ; en 1873, pour autoriser l'évêque catholique de Saint-Jean à céder à la communauté certaines propriétés foncières — les propriétés de M. Lafrance, dont il a été fait mention plus haut — ; et en 1894, pour octroyer enfin à l'institution une charte corporative convenable et suffisante. L'article 16 de cette charte autorise le collège à se rendre acquéreur de propriétés donnant jusqu'à dix mille dollars de revenus annuels. Il s'écoulera des années avant qu'il soit nécessaire d'élever ce chiffre.

La Législature du Nouveau-Brunswick fit davantage. Dans un large et louable esprit de *fair play*, et grâce au zèle de deux députés acadiens, MM. Amand Landry et Urbain Johnson, aidés de M. Joseph Moore, elle vota à la maison du P. Lefebvre une allocation annuelle de \$400, portée à \$800, en 1869. C'était le Pérou tout entier au collège attaché ; c'était le Pactole roulant ses ondes métalliques dans la caisse des bons Pères.

J'ouvre celle-ci, à la date du 31 mars 1868, et j'y trouve : " Recettes du semestre, \$1,360.18 ; dépenses, \$568.57 ; excédent, \$791.00."

C'était la richesse. Les serments de pauvreté se trouvèrent tendus à se rompre. On respira durant sept semaines la bonne odeur jaune de l'or, et le 20 mai, le grand Conseil de la maison fut convoqué. J'en extrais les minutes suivantes :

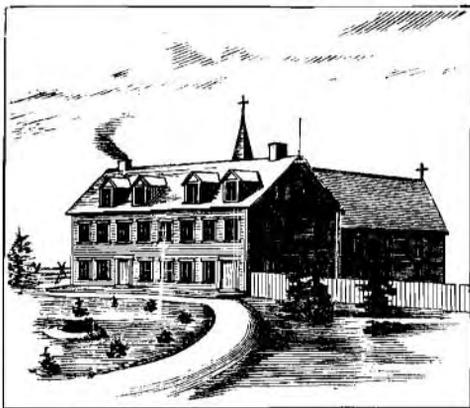
" Il est décidé qu'une chapelle en bois sera construite, ainsi qu'une annexe au vieux collège, afin d'honorer plus dignement le grand saint Joseph, patron de l'établissement, en reconnaissance de sa visible protection. . . . On érigera aussi un chemin de croix dans le nouveau sanctuaire."

L'annexe fut construite, mais non pas avant que le corps principal du bâtiment eût été lui-même tout à fait restauré et mis à neuf. La chapelle, dont le rez-de-chaussée devait servir de salle commune pour la communauté, avait quarante-deux pieds sur vingt-six. C'était une métamorphose presque complète de l'établissement, dit la *Petite Chronique*.

Le tout, parachevé, coûta \$4,000.00, dont \$1,600.00 pour la chapelle.

Je vois mes lecteurs sourire, quelques-uns de pitié, et tout cela parce qu'il se trouve à Paris un échafaudage, la tour Eiffel, ayant mille pieds de haut; parce que l'on construit à Chicago des maisons de vingt étages et que l'on en rêve une de quarante à New-York. Et qu'est-ce donc que quarante étages vus de la lune, ou mille pieds aperçus des étoiles? Cela est-il bien plus considérable que l'annexe et la chapelle du

vieux collègue Saint-Joseph? Il existe de sérieuses raisons d'en douter. J'imagine, moi, que, vue de plus loin encore, d'au delà du firmament bleu, la grande tour du héros de Panama s'estompe péniblement, comme une nébuleuse à peine en voie de formation, parmi les constellations du ciel, tandis



Le vieux collège Saint-Joseph.

que la maison du P. Lefebvre brille du vif éclat d'une étoile de première grandeur, visible à l'œil nu.

Donc, j'ai eu raison de dire, plus haut, que 1868 fut, à Memramcook, l'année des grands travaux de construction.

Plusieurs d'entre ceux qui ont approché de très près le P. Lefebvre attribuent la construction de cette chapelle à un vœu. Et voici à quelle occasion.

Par un après-midi de février (1868), pendant que les écoliers s'amusaient, dans la grande cour, à rouler des boules de neige dont ils faisaient, qui des ébauches de statue, qui des retranchements et des forts, le feu se déclara à l'intérieur de l'établissement. L'alarme donnée, tout le monde se précipita vers le foyer de l'incendie, qui se trouva être au premier,

dans la classe anglaise. Un charbon ardent, tombé du poêle, avait pénétré au travers du parquet, et communiqué le feu à des déchets que les constructeurs avaient laissés entre les deux planchers pour assourdir le bruit des pas. La flamme ne jaillissait pas encore, mais une fumée épaisse, aveuglante, avait envahi la pièce. Que faire? Armés de haches, les plus grands entreprirent de *déchirer* le plancher. Cela donna accès à l'air et activa l'action du feu. L'eau manquait. On s'avisa d'y suppléer en inondant la classe avec les pans de fortifications et les statues de neige des écoliers. La fumée aussitôt devint suffocante. J'emprunte la suite de ce récit à un article du R. P. Bourgeois, publié dans *le Moniteur acadien* :

“ Plusieurs élèves se distinguèrent grandement en cette occasion, entre autres feu Gilbert Girouard, qui fut, plus tard, député de Kent à la Chambre des communes. Il était dans le groupe de ceux qui avaient travaillé énergiquement pour pratiquer une ouverture à travers les deux planchers, afin d'en laisser choir dans la salle inférieure les matériaux qui s'y trouvaient embrasés. Tous abandonnaient la tâche, car ils étouffaient. Les derniers qui se retirèrent l'invitèrent à sortir en même temps, lui aussi. Mais le brave Gilbert, n'écoulant que son courage, continua son travail.

“ Quelques instants plus tard, comme ses amis s'inquiétaient à son sujet, deux des plus courageux remontèrent pour s'assurer s'il ne lui était pas arrivé malheur. Il était temps. Girouard était étendu sur le plancher, sans connaissance, asphyxié. Il fut traîné dehors, où le grand air et les soins qui lui furent administrés le remirent vite sur pied. Comme on le voit, à moins d'une protection d'en haut, la maison se trouvait abandonnée au fatal élément, que rien d'humain ne semblait désormais pouvoir contrôler.

“ Le R. P. Lefebvre était au presbytère, lorsque la nouvelle du feu lui fut annoncée. Il accourut tout de suite, et essaya de parcourir les appartements de sa maison. Vit-il, au premier coup d'œil, qu'il n'y avait plus à compter sur les moyens ordinaires? C'est ce qui est très probable, ca

il ne donna pas un seul ordre. Le feu avait fait trop de progrès. Tout le monde quittait la maison . . .

“ Pour respirer il alla s'asseoir sur l'allège d'une fenêtre, ouverte du côté du nord.

“ — Est-il donc possible, s'écria-t-il en sanglotant, que notre œuvre d'éducation périsse ainsi ! Non ! saint Joseph ne le permettra pas. Et s'il nous arrache aux flammes qui menacent de tout détruire, je ferai consacrer, au plus vite, une chapelle en son honneur.”

“ Son vœu était à peine formulé, qu'un changement sembla s'opérer. La fumée était devenue moins gênante. Il se hasarda à pénétrer encore une fois à l'intérieur. Le feu paraissait complètement éteint..

“ En action de grâces pour cette protection miraculeuse, il y eut le soir, un salut solennel du très saint Sacrement, dans l'église paroissiale. Le *Te Deum* chanté, le P. Lefebvre monta en chaire. L'émotion, la joie d'avoir échappé à un désastre imminent, le rendirent vraiment éloquent. Il remercia chaleureusement ses élèves ainsi que tous ses voisins pour le courage et l'ardeur qu'ils avaient déployés, et les invita à leur tour à remercier saint Joseph, comme il le remerciait lui-même, car, s'écria-t-il : “ J'ai eu recours à lui, et il a daigné “ m'entendre ; je l'ai invoqué du fond du cœur, et il nous a “ visiblement secourus.”¹

Restait l'accomplissement du vœu, la construction d'une chapelle à saint Joseph. Cette chapelle était d'ailleurs devenue de première nécessité pour le collège, qui était obligé, professeurs et élèves, de se rendre à l'église paroissiale pour les exercices religieux. L'hiver, surtout, les inconvénients étaient extrêmes.

1—Voici ce que m'écrivit à ce sujet le R. P. Bourque, missionnaire au Bengale : “ Quand le feu se déclara, je fus envoyé au presbytère pour en avertir le P. Lefebvre. Je le trouvai lisant son bréviaire, et lui criai : “ Le feu est au collège ! ” Il me fit signe qu'il avait compris, continua son office pendant une minute ou deux, puis me dit : “ C'est bien, j'y vais.” Il se rendit d'abord à l'église, où il s'agenouilla quelques instants devant le saint Sacrement, et puis monta au collège, qu'il trouva en feu.”

Mais pour construire une chapelle il faut des fonds, et la communauté de Memramcook en était totalement dépourvue. Les quelques cents dollars que nous avons vus tout à l'heure dans la caisse, étaient strictement réservés aux réparations urgentes et à l'annexe projetée. Le contrat de la chapelle n'en fut pas moins passé, sans aucune hésitation. Il s'agissait de racheter la parole donnée, et, sur la question d'honneur, le P. Lefebvre ne tergiversait point. Seulement, comme il avait choisi saint Joseph pour patron de son œuvre, il fit de lui, en cette occasion, son banquier, persuadé que celui qui avait sur la terre pourvu au vêtement et à la nourriture de l'Enfant-Dieu, ne manquerait pas, maintenant qu'il puisait à la source de tous les biens, d'honorer une obligation prise en son nom.

Les lettres de crédit qu'il tira sur lui furent l'*Association de Saint-Joseph*, une organisation pieuse, comme on en voit beaucoup au Canada et ailleurs. Les sociétaires, en payant un dollar d'initiation chacun, avaient part, en retour, à deux messes annuelles, que la communauté s'engageait à célébrer à perpétuité dans la nouvelle chapelle. Le projet eut un succès prodigieux. Le coût de la chapelle avait été estimé à \$1,600. En quelques mois la somme réalisée par les initiations s'éleva à \$2,000. Les listes furent closes; et, à partir de ce jour jusqu'à sa mort, même dans les besoins les plus urgents, même en face de la "hideuse banqueroute", le fondateur du collège Saint-Joseph, pour aucune raison et surtout sous aucun prétexte, ne recourra plus à ces moyens relativement faciles de prélever de l'argent. Le procédé religioso-financier, quoique fructueux pour lui au delà de toute espérance, semble avoir froissé l'exquise délicatesse de sa nature d'élite. Comme Notre-Seigneur, il trouvait préférable de donner que de recevoir, et surtout de demander sans une absolue nécessité.

En ce temps-là, les neuf latinistes de 1866, c'est-à-dire les élèves de première classe, étaient en versification. Dans les cours classiques canadiens, versification veut dire versification latine. Trouver à coup de *Gradus ad Parnassum* des dactyles et des spondées propres à faire des lignes latines longues de six pieds, leur semblait parfaitement orthodoxe, puisque le pro-

fesseur le leur disait ; mais les plus remuants voulurent savoir pourquoi la versification française ne leur était pas également enseignée. Le maître, M. Vanier, un excellent professeur et une nature d'homme meilleure encore, ne put trouver d'explication satisfaisante à leur donner. Ce qu'il offrit de mieux, c'est que la versification française n'entraît nulle part, à sa connaissance, dans le programme des études classiques.

— Eh bien ! il faut l'y mettre, hasarda le plus mutin de la classe, révolutionnaire en herbe, et déjà, à cet âge, féru du dieu des vers. Les autres opinèrent bruyamment du bonnet. M. Vanier, alarmé, alla trouver le P. Lefebvre.

— Père supérieur, lui dit-il, mes élèves veulent apprendre la versification française !

— Ah ! Eh bien, enseignez-la leur.

— C'est que, pour première raison, je ne la sais pas moi-même.

— Cela n'est pas une raison sérieuse : vous l'apprendrez. Savent-ils leur prosodie latine ?

— Pas encore aussi bien que défunt Santeul, ni même que le premier Ampère qui, pour se distraire, mit en hexamètres les théorèmes du quatrième livre de géométrie ; mais l'un d'entre eux, l'autre jour, a découvert que l'*Alma mater* est écrite en vers alexandrins.

— Sabre de bois !¹ Et la première raison pour laquelle vous n'enseignez pas la versification française à vos enfants, c'est que vous l'ignorez. Quelle est la deuxième ?

— Mais vous savez bien, mon Père, qu'elle n'est enseignée nulle part. Plusieurs prétendent que les vers français conduisent à l'impiété . . .

— Ta, ta, ta, ta ! Ceux qui parlent de la sorte sont des gens qui, comme vous, — et moi, peut-être, — n'en connaissent pas un mot, et n'ont pas le courage de l'apprendre. Allez, enseignez à votre classe comment on fait des vers français, puisque,

1— Cette exclamation est la plus forte qu'on ait jamais entendue tomber des lèvres du P. Lefebvre. C'était l'expression de sa colère ou de son profond étonnement. Saint François d'Assise, dans les mêmes circonstances, se servait du mot *mouche* ! par jurement.

aussi bien, ils le demandent. J'ai parmi les livres de M. Lafrance un Racine et un Jean-Baptiste Rousseau, peut-être aussi un la Fontaine. Passez-les leur. Vous verrez bien que le goût des vers français ne leur fera pas perdre l'amour de la religion.

A quelques semaines de là, par un bel avant-midi plein de soleil, il entra dans notre classe et demandait à M. Vanier combien de poètes épiques il avait devant lui. "—Je vais ce soir au Ruisseau-des-Renards, ajouta-il, pour y chanter, demain, la grand'messe. Celui de vos poètes qui me fera, d'ici à midi, le meilleur quatrain sur l'hiver, je l'emmène avec moi."

Le tournoi commença sur l'heure.

Pour chanter ce combat, l'Achéron nous devrait
Rendre Homère ¹.

O Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne, qui habitez les hauteurs éternellement ensoleillées de l'Hélicon, aidez-moi à raconter dignement ce combat lyrique, en comparaison duquel les joutes des bergers de Théocrite et de Virgile n'étaient que des concours de hautbois et de flûte à sept tuyaux. Voltaire, l'impie Voltaire, refaisant *Sémiramis* et *Catilina* pour mieux terrasser son rival haï, Crébillon père, n'inplora pas avec plus de véhémence le secours du divin Apollon, ne s'abreuva pas de plus de coupes d'eau puisée à l'Hippocrène, que nous ne le fimes en cette homérique occurrence.

Notre joute fut comparable à celle qu'on rapporte des poètes de la cour d'Hermann, qui, pour décider de la question d'excellence entre eux, se mesurèrent en présence des grands et du peuple rassemblés. Une des conditions arrêtées était que celui dont les vers réuniraient le moins de suffrages serait, séance tenante, pendu haut et court par le bourreau, présent au tournoi. Ce qui fut fait.

Telle et non moins acharnée fut la joute des neuf versificateurs de la classe de M. Vanier. Les échos du collège en retentirent longtemps.

1—La Fontaine.

Le lierre fut décerné à Philippe Belliveau, qui fit le voyage du Ruisseau-des-Renards.

Je transcris son immortel quatrain, non pas parce que les vers en furent, par nous, estimés excellents, — au contraire, nous les trouvâmes détestables, — mais pour témoigner de l'absolue vérité de ce récit :

La terre a revêtu son blanc manteau de neige ;
Les aquilons frileux du nord sont revenus ;
Du givre et des frimas voyez le blanc cortège :
Les nuages sont gris et les arbres sont nus.

Personne ne fut pendu, — il n'y avait heureusement pas là de bourreau, — mais les huit vaincus se liguèrent méchamment contre le vainqueur et poussèrent la vindicte publique jusqu'à insinuer que ce quatrain avait été plagié du *Magasin pittoresque*.

M. Philippe Belliveau est aujourd'hui un compagnon distingué de la Société de Jésus, ce qui, vraisemblablement, le dédommage de tant de noire calomnie. Au reste, nous-mêmes, les huit autres, étions de moins grands poètes que nous ne l'imaginions ; et les sonnets que nous faisons ne valaient pas ceux de Pétrarque.

Ce voyage du P. Lefebvre au Ruisseau-des-Renards, accompagné de l'un de ses écoliers pour lui servir sa messe, n'était pas un fait isolé. Outre la grande paroisse de Memramcook, il avait, comme nous l'avons vu, la charge des missions de Scoudouc et du Ruisseau, et personne ne desservit jamais ces missions avec plus de soin et de sollicitude que lui et ses assistants. Tous les instants que ne lui réclamaient pas le collègue et la paroisse, il les leur donnait. Il allait lui-même, tous les quatrièmes dimanches environ, leur chanter la messe et leur faire une instruction. Ce n'était pas, l'hiver surtout, de simples voyages d'agrément pour le missionnaire ; Scoudouc est à douze, et le Ruisseau-des-Renards à quinze milles, du collège. Et puis ces missions, dont l'une aujourd'hui a un prêtre résidant, n'étaient pas elles-mêmes précisément des lieux de plai-

sance. D'abord elles n'avaient pas de presbytère, ni l'une ni l'autre. Au Ruisseau-des-Renards la communauté de Sainte-Croix se retirait chez un cultivateur à l'aise, M. Eustache Babin; à Scoudouc, elle établissait ses pénates à la sacristie même, où un lit, dissimulé dans un coin, derrière un écran à pied, était réservé au missionnaire; le servant de messe, lui, s'enveloppait par terre dans les robes de la voiture, pour la nuit. Même à ces conditions-là, celui-ci se trouvait princièrement payé d'un quatrain, voire d'un sonnet tout entier. Aller à la mission en compagnie du P. Lefebvre, c'était pour l'écolier partir en voyage de plaisir.

En sus de ces deux missions, le P. Lefebvre en avait une troisième à desservir, celle de Sainte-Anne-des-Beaumont, sur la rivière Petitcodiac, à huit milles environ du collège. Celle-ci était consacrée aux sauvages, qui avaient là, en 1870, un campement de vingt-trois cabanes¹. Pendant le reste de l'année, l'été surtout, les familles se dispersent, allant s'établir, pour tresser des corbeilles, faire des paniers, confectionner des seaux et des *bailles*², à l'entrée des villages, où l'écoulement des objets de leur fabrication est plus facile; mais, le 26 juillet, fête de la bonne sainte Anne, leur vénérée patronne, elles s'en reviennent chacune dans sa bourgade. La Sainte-Anne est la grande fête religieuse et patronale des Micmacs et des Souriquois.

Au risque de faire un hors-d'œuvre, je crois devoir, dans un travail où le fondateur du collège Saint-Joseph occupe sans doute la première place, mais où sont récapitulées toutes les forces vives de l'Acadie renaissante, consacrer quelques pages à ces tribus qui, dès l'origine de la colonie, furent nos alliés les plus fidèles, et qui ont, dans la suite, tant souffert avec nous et à cause de nous. Au reste, le P. Lefebvre eut toujours pour ces fiers enfants de la forêt une sollicitude, une tendresse de père. Il allait tous les ans lui-même, à la fête de la bonne sainte Anne, célébrer l'auguste sacrifice dans leur

1—Lettre du P. Lefebvre à M. Placide Gaudet.

2—Cuvettes. Mot sauvage passé dans la langue des Acadiens.

chapelle des Beaumont. Il les réunissait autour de lui, après la messe, *s'émoyait*¹ de leurs familles et de leurs affaires, faisait la connaissance personnelle de chacun d'eux, prenait à part leur chef pour lui laisser ses recommandations touchant la paix, la religion et la moralité de sa tribu, et leur distribuait quelques petits présents.

Il fallait voir avec quelle confiance sans bornes, avec quel amour, visible sur leur physionomie d'ordinaire si impassible, ils répondaient aux avances du *Père Lefebvre*², comme ils l'appelaient. Pour nous autres, les écoliers, qui allions servir la messe, ou chanter au chœur, et qui tenions en médiocre estime les descendants de Membertou et tous les Sagamos généralement, cette excessive cordialité, sans nous étonner de la part du P. Lefebvre, qui était courtois et charitable pour tout le monde, ne laissait pas de nous intriguer.

Il serait peut-être difficile de préciser pourquoi les sauvages ne sont aujourd'hui ni recherchés, ni appréciés des Acadiens : il est plus aisé, si l'on s'en rapporte à l'histoire, de démontrer qu'ils ont droit à leur estime et à leur amitié.

À l'arrivée des Français, en 1604, ils occupaient et possédaient à titre d'aborigènes, toutes les provinces maritimes, savoir : les Souriquois ou Micmacs, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard, le nord et l'est du Nouveau-Brunswick, et les Etchemins ou Abénaquis, aujourd'hui connus sous le nom de Malicites, le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et la rivière Saint-Jean. Ces derniers s'étendaient, du côté du Maine, jusqu'au New-Hampshire.

Les nations européennes qui, sous prétexte de civilisation, se jetèrent alors sur l'Amérique pour la démembrement, à peu près comme elles le font aujourd'hui encore pour l'Afrique, en usèrent avec les aborigènes chacune selon son tempérament. Les Anglais et les Hollandais, peuples protestants, traitèrent

1—S'émoier se dit encore, chez les Acadiens, pour s'enquérir. Même étymologie que *émoi*, qui s'employait quelquefois en bonne part.

2—Les Micmacs ne peuvent pas prononcer le *r*. Ils le remplacent généralement par un *l*.

les naturels de la Nouvelle-Angleterre, de Manhattan, de la Virginie et de l'intérieur, avec dureté et égoïsme; mais non pas inhumainement, d'abord. Ils distribuèrent parmi eux des Bibles, et leur enseignèrent à se servir des armes à feu, pour détruire les Français, et à boire de l'eau-de-vie, pour se détruire eux-mêmes; les Espagnols firent au Mexique, au Pérou et dans les Iles, ce que font aujourd'hui les Turcs en Arménie: ils volèrent, souillèrent, massacrèrent, exterminèrent, le tout au nom de la civilisation et de la religion catholique, dont ils se disaient les porte-étendard; les Français, venus dans le Nouveau-monde pour étendre le règne de Dieu et convertir les sauvages à l'Evangile, traitèrent ceux-ci comme des frères, et en firent des chrétiens.

La prompte et définitive conversion des Micmacs au catholicisme m'a toujours frappé comme un fait ethnologique inexplicable humainement, et tout à fait en dehors de l'expérience et des données scientifiques.

Voilà une race d'une tenacité extraordinaire qui, après trois siècles d'existence au milieu des Français et des Anglais, plus puissants et plus civilisés parle toujours sa langue, inaltérablement conservée, qui, ne trouvant plus dans la chasse et la pêche de quoi suffire à sa subsistance, se crée des industries particulières, mais n'adopte ni l'agriculture, ni les arts des nouveaux possesseurs de son pays; qui se vêt encore, surtout les femmes, d'un costume distinct et original; qui se construit toujours des cabanes coniques en écorce de bouleau (*mashkouï*)¹, comme au temps de Henri IV et de la reine Anne; une de ces races fières, irréductibles qui meurent, mais ne se rendent pas², et qu'on voit, cependant, après quelques années seulement de commerce avec les Français, abandonner, rejeter, en toute liberté, ce qu'elle avait absolument de plus

1—Mot passé dans le vocabulaire acadien.

2—"On a cru longtemps, dit le marquis de Denonville, parlant des sauvages du Bas-Canada, qu'il fallait les approcher de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnaître qu'on se trompait. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus français, et les Français qui les ont hantés sont devenus sauvages."

sacré, ses superstitions religieuses, ses dieux, ses démons, ses esprits, ses sorciers, pour embrasser une religion nouvelle !

Port-Royal n'était fondé que depuis six ans quand le grand sachem Membertou, alors âgé de près de cent ans, reçut, avec la plus notable partie de ses guerriers, l'eau du baptême, abjura ses faux dieux et se fit chrétien.

Il faut chercher ailleurs et plus haut que dans les formules scientifiques l'explication de ce phénomène ethnologique.

Saint Augustin dans *la Cité de Dieu*, plusieurs autres Pères de l'Eglise, Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, enseignent que Dieu réserve des récompenses magnifiques, même aux vertus naturelles. Aux Romains, qui étaient austères, sobres et d'une grande frugalité ; chez qui les vertus domestiques, durant la période républicaine, paraissent admirables¹ ; qui furent, parmi les païens, le peuple le plus religieux de l'antiquité ; dont l'ardeur pour la gloire, l'amour de la patrie, la vaillance et le sentiment de l'honneur à la guerre, n'ont jamais été surpassés, il donna l'empire du monde. " Si Dieu n'eût pas donné aux Romains la gloire passagère d'un empire florissant, les vertus qu'ils ont déployées afin de parvenir à cette gloire seraient restées sans récompense."²

Quelles récompenses allait-il donner aux Abénaquis et aux Souriquois, dont les vertus naturelles égalaient, sous plusieurs rapports, celles des Romains, et les surpassaient, sous quelques autres ? Examinons d'abord ces vertus³.

1—Plutarque, dans une de ses *Vies*, rapporte que dans les premiers siècles qui suivirent la fondation de Rome, il n'y eut pas dans cette cité un seul cas de divorce.

2—Augustin, *la Cité de Dieu*, livre V, chap. xv.

3—On ne saurait attribuer leur étonnante conversion au fait que déjà, à l'arrivée des Français, ils tenaient la croix en superstitieuse vénération. Ceci peut, tout au plus, faire supposer que des missionnaires catholiques avaient passé par là, à une date bien antérieure, probablement les Islandais, au temps des Vikings. Il est constant qu'aucune notion du christianisme ne subsistait parmi eux, en 1604.

Peut-être aussi faut-il remonter encore plus haut. Une croix, symbole du culte rendu au soleil, était adorée, au rapport de certains historiens, des Chaldéens, des Assyriens et des Indous.

C'est contre toute vérité historique que le P. Rochemontelx, S. J., dans son ouvrage sur *les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, attribue ce culte aux prédications des Pères de son ordre.

Un grand esprit de charité fraternelle régnait parmi eux, à telles enseignes qu'ils répartissaient également entre tous ceux d'une même tribu, un peu à la manière des premiers chrétiens qui mettaient leurs biens en commun, le produit de leurs chasses et de leurs pêches.

Ils étaient braves, surtout les Abénaquis, à l'égal des Francs et des Romains. Le courage à la guerre leur tenait lieu de vertu. La guerre étant chez eux une nécessité pour l'existence, ils s'y préparaient comme au plus noble des arts ; mais ils ne lui sacrifiaient pas, comme les Spartiates, la pudeur de leurs filles et la probité de leurs garçons.

Mgr de Saint-Vallier, qui les visitait en 1686, dit, dans son rapport, " qu'ils ont des qualités merveilleuses pour le christianisme ; que l'impureté est en abomination chez eux ; que les garçons sont retenus et réservés avec les filles au delà de ce qu'on peut croire ; " et le tableau qu'a laissé d'eux l'abbé Thury ressemble, par ce qu'en rapporte le grand évêque de Québec, à une idylle écrite au temps des premiers chrétiens.

De son côté, Latour écrivait d'eux : " Ils sont extrêmement chastes et retenus, ce qui, parmi les sauvages, tient du prodige. Le vice chez eux est en abomination, et les plus légères libertés, même en paroles, leur sont inconnues."

Ni le mensonge, ni le vol n'étaient en honneur parmi eux.

Ils aimaient les petits enfants, avaient le culte des morts et le respect de leurs divinités. Pas un mot dans leur langue n'exprime le blasphème.

Ils étaient chastes,—Latour et les missionnaires ne sont pas les seuls contemporains à le constater. La chronique ne relate pas un seul cas où une femme blanche, tombée captive entre leurs mains, ait été insultée. On la brûlait quelquefois, mais on ne la souillait pas.

Ils croyaient à l'immortalité des esprits.

Quelles récompenses allaient-ils recevoir pour tant de vertus naturelles ? Mis en présence de peuples plus puissants et plus civilisés, ils ne pouvaient, comme les Romains, parvenir à la domination. Ils devaient, d'après la loi de la survivance du

plus apte, s'effacer, sinon disparaître tout à fait, pour faire place aux blancs, mieux outillés qu'eux pour la suprématie.

Encore une fois, quelle allait être pour eux cette récompense que saint Augustin annonce au nom du Tout-Puissant ?

La plus magnifique de toutes : le don de la foi. Pour ma part je ne m'explique pas autrement leur conversion étrange, extraordinaire.

Je ne vois dans l'histoire du christianisme que l'Irlande, dont l'évangélisation ressemble de près à celle des aborigènes de l'Acadie. Des vertus semblables ont amené une conversion pareillement surnaturelle. " Cette île vierge, où jamais consul n'avait mis le pied, qui n'avait jamais connu ni les exactions de Rome, ni ses orgies, était aussi le seul lieu du monde dont l'Évangile eût pris possession, pour ainsi dire, sans effusion de sang." ¹

A partir de leur conversion, ce fut entre ces sauvages et les Français une alliance à la vie, à la mort ; surtout à la mort, hélas !

Les Abénaquis furent les premières victimes de l'hostilité anglaise ; car, à cette époque, se constituer les amis des Français en Amérique, c'était encourir la haine implacable des colons de la Nouvelle-Angleterre. La guerre leur fut déclarée, en 1635, et, en 1679, ils avaient été presque tous exterminés. Quelques familles se réfugièrent au Canada, où leurs descendants se retrouvent aujourd'hui à Bécancour et à Saint-François.

Ce fut ensuite le tour des Souriquois. Plus éloignés des centres anglais et protégés par les Acadiens au sort desquels ils avaient uni leurs destinées, il était plus difficile de les atteindre. Alors on mit leurs têtes à prix. Cornwallis, le fondateur d'Halifax, offrit une prime de dix louis sterling, laquelle fut, en 1750, portée à cinquante louis, pour chaque chevelure de sauvage. On donnait trente louis pour un homme pris vivant, et vingt-cinq louis pour une femme. Les pauvres

1—Frédéric Ozanam.